Le Monde



CINQUANTE-DEUXIÈME ANNEE – N° 16127 – 7 F | DIMANCHE 1er-LUNDI 2 DÉCEMBRE 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

MM. Chirac et Kohl s'efforcent de dissiper les malentendus sur l'euro

JACQUES CHIRAC et Helmut Kohl s'emploieront, à l'occasion de plusieurs rencontres d'ici la mi-décembre, à apaiser le malaise qui s'exprime dans les deux pays à propos de l'euro. En France, où le débat a été relancé par M. Giscard d'Estaing, certains critiquent l'alignement sur un rigorisme monétaire allemand jugé excessif ; en Allemagne, certains doutent de la volonté des Français de se doter d'une monnaie forte et reprochent à leurs gouvernants de prendre pour argent comptant les assurances données par Paris.

MM. Kohl et Chirac, qui devaient *se rencontrer à Périgueux samedi* 30 novembre en marge du Salon du *livre gourmand, auront un entretien* à l'Elysée mardi 3 décembre, à quel*ques jours du sommet franco-alle*mand de Nuremberg.

Lire page 2

La Commission européenne pose ses conditions à la privatisation du groupe Thomson SA

Le gouvernement français doit donner ses réponses avant lundi 2 décembre

LE GOUVERNEMENT français est soumis à une sorte d'ultimatum par les services de la Commission européenne sur le dossier de la privatisation de Thomson SA. Dans une lettre, en date du 26 novembre, que *Le Monde* s'est procurée, Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence, donne à Jean Arthuis, ministre français de l'économie et des finances, jusqu'au 2 décembre pour souscrire un certain nombre d'engagements sur des points précis du dossier. Faute de quoi il ouvrira une enquête sur la recapitalisation de 10,86 milliards de francs préalable à cette privatisation.

Le gouvernement a donné sa préférence à l'offre du groupe Lagardère qui cèdera au sud-coréen Daewoo l'activité d'électronique grand public, Thomson Multimédia. Les services européens de la concurrence émettent de fortes exigences sur ce dernier volet du dossier. Thomson Multimédia devant être le principal bénéficiaire de la recapitalisation, ils demandent un plan de redressement détaillé assurant le retour à la viabilité de l'entreprise, ainsi que, durant cette période de restructuration, un *gel* des volumes de production et des parts de marché de Thomson Multimédia.

Jean Arthuis, interrogé samedi 30 novembre par *Le Monde*, n'a pas souhaité confirmer l'existence *de la correspondance entre* Karl Van Miert et lui-même. En revanche, il a *affirmé que les informations demandées* seront fournies à la *Commission* européenne *« pour qu'elle soit en mesure de se prononcer dans les meilleurs délais sur le projet de recapitalisation de Thomson préalable à la privatisation »*.

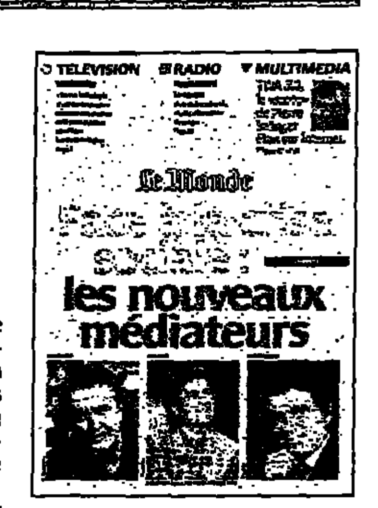
Lire page 11

QU'EST-CE QUE VOUS LUI REPROCHEZ, À CETTE IMAGE ? ELLE EST PARFAITE !

EUROPE

C'EST FLOU !

DÉCODEUR THOMSON DAEWOO



Field, Sérillon, Amar, médiateurs

L'ÉPOQUE des débats mêlant information et divertissement est dépassée. Voici venu le temps des *agoras médiatiques*. Paul Amar, Michel Field, Claude Sérillon sont les figures *emblématiques de cette télévision* qui met face à face les anonymes, les *décideurs et les politiques* (une enquête de Catherine Humblot, Sylvie Kerviel et Dorothée Tromparent). A lire également le malaise de la rédaction de France-Culture.

Lire notre cahier « Télévision-Radio-Multimédia »

Les routiers roulent

La grève des chauffeurs-routiers a pris fin après douze jours de lutte. p. 6

Les manifestations de Belgrade

Plus de cent mille personnes ont manifesté contre l'annulation des élections municipales par M. Milosevic. p. 3

Un entretien avec le PDG d'EDF

Edmond Alphandery annonce qu'EDF prend pied en Suisse avec un investissement d'un milliard de francs. p. 12

Les bibles de la Pléiade

Le premier Pléiade est sorti des imprimeries en 1931. Depuis, 432 titres sont parus p. 9

Placements

Le marché de l'art français et nos chroniques sur les marchés boursiers et financiers. *p. 13, 14 et 15*

Un design doux

Le créateur italien Andrea Branzi veut réconcilier l'homme et les objets qui l'entourent. p. 17

M. Strauss-Kahn au Grand Jury

Membre du bureau national du PS, Dominique *Strauss-Kahn* est l'invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* » dimanche 1er décembre à 18 h 30.

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0146 - 1201 - 7,00 F

M. Tiberi fils donne le frisson au RPR d'Ile-de-France

VOUS ÊTES conseiller régional d'Ile-de-France, élu à Paris sur la liste de la majorité en 1992. Vous voulez quelque chose que le président du conseil régional vous refuse. La solution ? Menacez de démissionner ! Vous obtiendrez (presque) tout ce que vous voulez.

Il se trouve, en effet, que toute défection parmi les élus régionaux parisiens de la droite ferait entrer au Conseil le suivant de liste, qui n'est autre que... Dominique Tiberi, fils du maire de Paris. Ni Jean Tiberi ni le président du conseil régional, Michel Giraud, tous deux RPR et tous deux confrontés à une série d'affaires judiciaires, ni M. Tiberi fils – RPR lui aussi et chef de cabinet de Roger Romani, ministre des relations avec le Parlement – ne *tiennent à en rajouter. Le fils du premier magistrat parisien n'a-t-il pas déjà bénéficié d'un logement de l'office d'HLM de Paris, que préside son père, alors qu'il était propriétaire d'un appartement dans Paris ? La compagnie* Air France ne lui versait-elle pas un salaire fictif – remboursé depuis par l'Etat – voilà plusieurs années ?

Le renouvellement, jeudi 28 novembre, de la commission permanente – une sorte d'assemblée régionale en réduction qui décide de l'affectation des crédits votés au budget – aurait pu donner prétexte à la démission tant redoutée. En vertu des savants dosages qui règlent le fonctionnement d'une assemblée élue à la proportionnelle, le siège que le RPR espérait y reprendre pouvait, en effet, revenir à un Parisien. Or, le RPR de la capitale, en pleine tourmente, est sous l'étroite surveillance d'Alain Juppé.

Matignon a donc choisi Hervé Mécheri, ancien adjoint de Jacques Chirac à la *mairie* de Paris, aujourd'hui conseiller du 18e arrondis*sement et délégué à la mission interministé*rielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

Jusqu'au verdict de M. Juppé, d'autres can*didats pouvaient prétendre au siège, parmi* lesquels Eric Raoult, membre de la commis*sion permanente jusqu'en octobre* 1995. Cependant, outre qu'il n'était pas certain de faire *le plein des voix RPR et UDF*, M. Raoult serait pressenti pour succéder à Jean-François Mancel comme secrétaire général du RPR. Aussi n'a-t-il guère insisté. En revanche, Jean-François Legaret, un adjoint de Jean Tiberi, est longtemps resté dans la course, poussé par l'Hôtel de Ville.

M. Giraud, pour sa part, appuyait un autre Parisien, représentant de la communauté franco-musulmane, Embarek Kari, dont le caractère soupe au lait avait fini par paralyser la commission des formations, qu'il présidait. M. Kari voulait bien abandonner cette présidence de commission, mais avec les honneurs qui lui sont dus, c'est-à-dire un siège à la *commission permanente*.

Mécontent de l'arbitrage de Matignon, auquel *s'étaient pliés Jean Tiberi et Michel Gi*raud, M. Kari a menacé, durant plusieurs *jours, de quitter le conseil régional*, au risque de provoquer... la catastrophe tant redoutée. *Les trésors de diplomatie déployés par M. Gi*raud lui ont fait entendre raison. S'il n'a pas *obtenu ce qu'il réclamait, du moins remplace*ra-t-il M. Mécheri comme vice-président du groupe *RPR* du conseil régional.

Pascale Sauvage

La SNCF casse le « train cher »

DÈS dimanche 1er décembre, 200 « trains verts » circuleront chaque jour sur les grandes lignes, soit un train sur cinq. Accessibles sans réservation, principalement aux heures creuses, ils bénéficieront d'une réduction de 15 % sur les prix de base. La SNCF applique ainsi sa nouvelle politique commerciale, *qui vise à concurrencer les* autres moyens de transport par une *baisse des tarifs*, un *meilleur* traitement des usagers et la simpli*fication des systèmes de réduction*.

Cette politique sera mise en *œuvre progressivement sur deux* ou trois ans. Il s'agit, dans l'esprit du président de la SNCF, *Louis Gallois*, de casser l'image du *« train cher »*.

Lire page 22

Sida : désunis dans l'espoir

NOUVEAU rituel international face à la pandémie, la *« journée mondiale contre le sida »* a, pour sa neuvième édition du 1er décembre, pris pour slogan : *« L'union dans l'espoir »*. Belle formule, mais qui ne correspond en rien à la réalité.

Jamais l'écart n'a été aussi grand entre ceux qui peuvent, grâce aux dernières avancées thérapeutiques permises par les associations de médicaments antiviraux, nourrir l'espoir d'un allongement de leur espérance de vie et ceux qui, contaminés par le VIH dans les pays du tiers-monde sont condamnés, en l'absence des médicaments les plus élémentaires, à mourir de soif, de tuberculose ou d'une autre maladie opportuniste.

Jamais les inégalités n'ont, selon les latitudes, été aussi fortes dans l'exposition au risque infectieux, l'accès au diagnostic ou la prise en charge des malades par les systèmes de couverture sociale. Jamais enfin on a, face à ce mal, autant mesuré la faible efficacité des actions préventives qui visent à obtenir une modification durable des comportements sexuels à risque. *« Unis dans l'espoir »* ? Quinze ans après l'identification des premiers cas, les responsables du programme Onusida chiffrent à plus de 8,4 millions le nombre cumulé des personnes ayant été atteintes du sida. Ils estiment qu'à l'heure actuelle plus de 22 millions de personnes (dont près d'un *million d'enfants*) sont à travers le monde infectées par le VIH. Chaque *jour, 8 500 personnes, le plus* souvent âgées de moins de vingt-*cinq ans, s'infectent*. Pour la seule année 1996, le sida aura tué 1,5 mil*lion de malades dont 350 000 en*fants.

A l'échelon de la planète, les tendances lourdes de l'épidémie se confirment. *La transmission du VIH* continue à progresser en Afrique subsaharienne. *« Un phénomène nous inquiète tout particulièrement*, a expliqué au *Monde* le professeur Peter Piot, responsable du programme Onusida. *Nous observons aujourd'hui, dans une zone allant du Kenya à l'Afrique du Sud, des taux de séropositivité pouvant atteindre 40 % chez les femmes enceintes des grandes villes. Or, habituellement, dans les zones de forte endémie, les taux de stabilisation sont plus bas. Nous ne savons pas si cette situation tient à des actions préventives moins efficaces ou à des caractéristiques épidémiologiques particulières de l'infection. »*

Jean-Yves Nau

Lire la suite page 10

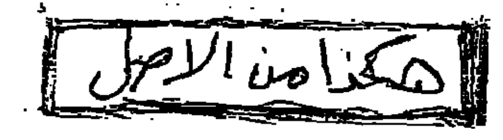
La valse lente des recteurs



MICHÈLE RUDLER

RECTEUR des Antilles-Guyane, critiquée pour sa gestion de la révolte lycéenne à Cayenne, Michèle Rudler a fort involontairement contribué à la création de deux nouveaux rectorats : l'un en Guyane, l'autre en Guadeloupe. Nommée *« par la volonté du président de la République »* en janvier 1996, Mme Rudler a rappelé la politisation de cette fonction. La valse des recteurs s'est néanmoins calmée depuis quelque temps.

Lire page 7



EUROPE **Jacques Chirac devait rencontrer, samedi 30 novembre à Périgueux, le chancelier allemand Helmut Kohl venu en visite privée au « Salon du livre gourmand » où son épouse, Hannelore, a reçu un prix pour son livre *« Un voyage gourmand à travers l'Allemagne »*. ● MONNAIE UNIQUE. Les deux hommes devaient sans doute évoquer, au cours d'un tête-à-tête informel, le malaise perceptible outre-Rhin après les récents débats en France sur la relation franc-mark, le respect des critères de Maastricht et la gestion future de l'euro. ● HELMUT KOHL se rendra de nouveau à Paris, mardi 3 décembre : il aura un long entretien à l'Elysée avec le président français pour préparer le sommet semestriel franco-allemand qui se tiendra six jours plus tard à Nuremberg et le Conseil européen qui se déroulera les 13 et 14 décembre à Dublin.**

Les débats sur l'euro pèsent sur l'entente franco-allemande

Le respect des critères de Maastricht et la gestion de la future monnaie unique suscitent controverses et méfiance de part et d'autre du Rhin. Mais en dépit du malaise actuel Paris et Bonn sont en phase sur les questions de l'élargissement de l'UE et de la réforme des institutions

BONN
de notre correspondant

La scène se déroulait récemment dans un TGV entre Nantes et Paris. A bord du train, un député allemand chrétien-démocrate, proche du chancelier Kohl, engage une conversation avec une voyageuse, jeune professeur de lycée dans la Sarthe. Très vite, la discussion porte sur l'Europe et sur l'Allemagne. *« L'Allemagne ? Elle nous fait peur »*, dit la jeune femme. Cette remarque spontanée embarrasse le député allemand. A son retour à Bonn, il a le sentiment que, décidément, *« quelque chose ne colle pas dans les relations franco-allemandes »*. A l'heure où le chancelier Kohl et le président Chirac multiplient les rencontres et affichent leur bonne entente, on s'interroge, de l'autre côté du Rhin, sur l'évolution en profondeur des relations franco-allemandes.

Indéniablement, celles-ci traversent une période critique. Depuis le début de l'année, les appels à une *« explication franche »* avec l'Allemagne se multiplient en France. Ici et là, le grand voisin d'outre-Rhin paraît être ressenti comme un allié incommode, dont les options rigoristes en matière économique et monétaire auraient entraîné, au moins pour partie, la France au bord de la faillite sociale. Ce malaise n'est pas passé inaperçu outre-Rhin ; il vient d'atteindre une dimension particulière avec les dernières propositions de Valéry Giscard d'Estaing sur un éventuel décrochage du mark par rapport au franc.

« Le ton se durcit », écrivait ainsi en première page l'hebdomadaire *Die Zeit* du 29 novembre, en analysant l'évolution des choses comme suit : *« L'Allemagne formule ses intérêts de manière trop bruyante. Mais elle est trop silencieuse dès lors qu'il s'agit de saluer les efforts de son partenaire le plus important. »* Allusion aux critiques virulentes qui n'ont pas cessé d'être émises en Allemagne, depuis la présentation du budget français pour 1997, à l'endroit des *« tours de passe-passe »* comptables censés permettre à Paris de respecter les critères à temps pour le passage à la monnaie unique.



Préoccupé, lui aussi, par la tournure des événements, l'ancien ministre des affaires étrangères Hans Dietrich Genscher sort de son silence et lance un avertissement : *« La discussion que nous menons, en Allemagne, sur les exigences supplémentaires entraînées par l'Union économique et monétaire détériore l'atmosphère dans toute l'Europe. Elle est ressentie, particulièrement en France, comme si nous nous comportions en maîtres d'école »*, écrit-il dans un texte à paraître dimanche 1er décembre dans l'hebdomadaire *Welt am Sonntag*.

Ces prises de position le prouvent : aux tensions franco-allemandes autour de la monnaie unique s'ajoute un conflit ouvert, à caractère germano-allemand cette fois, portant sur l'interprétation plus ou moins souple des critères de stabilité du traité de Maastricht au printemps de 1998. Cette date, qui est celle du choix des premiers pays qui pourront adopter l'euro, est aussi celle de l'entrée en campagne électorale, en Allemagne comme en France. En cas de non-respect des critères par l'un ou l'autre des deux pays, et ce au sens le plus plus strict du terme, faudra-t-il *« arrêter la pendule européenne »*, reporter l'entrée en vigueur de l'euro et risquer la crise ouverte avec Paris ? Telle est l'option la plus communément défendue dès lors qu'on quitte le cercle étroit des dirigeants bonnois, tenus par la discipline gouvernementale.

« La France veut-elle d'une monnaie forte ? C'est ce qu'elle nous dit officiellement. Mais derrière la façade gouvernementale nous nous rendons compte depuis longtemps que la réalité est très différente » : ainsi s'exprime Philipp von Walderdorff, chargé des relations internationales de l'assemblée des chambres de commerce et d'industrie (DIHT). Voilà sans doute le malentendu franco-allemand le plus grave : la gestion future de l'euro risque, c'est déjà perceptible, de provoquer de très vifs conflits entre une Allemagne avant tout attachée à la stabilité interne et externe de la monnaie et une France dont la conception de l'euro, telle qu'elle est défendue y compris par certains membres du conseil de politique monétaire de la Banque de France, est celle d'un instrument commercial jouant de sa parité contre celle du dollar.

DÉCALAGES

Ces malentendus fondamentaux interviennent alors que, sur la plupart des grands dossiers du jour, les gouvernements affichent une entente parfaite. Monnaie unique : quelle que soit l'évolution du débat hors du champ gouvernemental, les deux pays tiennent bon sur la voie qu'ils se sont fixée. Sur la conférence intergouvernementale (CIG) portant sur la révision du traité de Maastricht, et dont l'enjeu est de renforcer l'efficacité et la flexibilité des institutions de l'Europe, les deux capitales marchent main dans la main. A quelques jours du conseil européen de Dublin, une nouvelle lettre commune signée par M. Chirac et M. Kohl devrait être rendue publique lors du sommet franco-allemand de Nuremberg, le 9 décembre.

Même chose en ce qui concerne l'élargissement de l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et orientale, les deux capitales partageant en gros la même approche : le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, vient de soutenir l'idée française d'une conférence à caractère permanent réunissant, une fois les travaux de la CIG terminés, les pays de l'Union et l'ensemble des pays candidats (*« les premières adhésions ne pourront pas avoir lieu avant 2001 ou 2002 »*, selon M. Kinkel) Quant à la réforme de l'OTAN et à un de ses aspects essentiels – la répartition future des postes de commandement entre Américains et Européens –, Bonn défend à fond les positions françaises.

Cette entente gouvernementale forte ne doit cependant pas masquer l'existence de décalages importants. *« L'Allemagne*, dit Alfred Grosser, *manifeste une indifférence de plus en plus grande envers la France : pour elle, la France est en train de devenir un pays comme un autre. »* Les observateurs attentifs constatent la montée en puissance, au sein de l'administration allemande, de jeunes technocrates formés plus souvent aux Etats-Unis qu'en France. On ne saurait, dans ce contexte, rester insensible aux vifs ressentiments qui s'expriment dans le débat public allemand dès lors que la « grande nation » défend une vocation de puissance mondiale ou tente d'entraîner l'Europe dans son sillage. Ce décalage se vérifie aussi bien à l'approche de la monnaie unique (quelle stratégie vis-à-vis du dollar ?) qu'à propos de la politique étrangère commune dès lors qu'elle entendrait dépasser les frontières strictes de l'Europe.

Lucas Delattre

Trois rencontres en dix jours

Jacques Chirac et Helmut Kohl vont se rencontrer à trois reprises, en dix jours, avant le sommet européen de Dublin des 13 et 14 décembre, où ils doivent soumettre à leurs partenaires des propositions communes sur la réforme de l'Union. La première de ces rencontres, qui devait avoir lieu samedi 30 novembre à Périgueux *(lire ci-contre)*, est prévue de longue date et ne devait pas avoir de caractère politique. La troisième est, elle aussi, programmée depuis longtemps – à Nuremberg le 9 décembre – puisqu'il s'agit du traditionnel sommet semestriel franco-allemand, qui a lieu généralement avant le conseil européen. La deuxième, en revanche, n'a été annoncée que depuis quelques jours : c'est la venue à Paris mardi 3 décembre du chancelier, qui aura un long entretien avec Jacques Chirac en fin de journée à l'Elysée.

Helmut Kohl et la nouvelle cuisine : « Je ne suis pas un lapin »

PÉRIGUEUX
de notre correspondante

Créé en 1990, le Salon international du livre gourmand vit depuis vendredi 29 novembre une quatrième édition prestigieuse. L'invitée d'honneur n'est autre en effet que Hannelore Kohl, l'épouse du chancelier fédéral allemand, qui signe aux éditions De Fallois *Un voyage gourmand à travers l'Allemagne* : un ouvrage qui recense, région par région, quelque 300 recettes de cuisine précédées chacune d'un texte de présentation rédigé par Helmut Kohl en personne. Ce livre a reçu le Grand Prix du livre gourmand de Périgueux, le prix La Mazille, décerné à l'unanimité du jury.

Arrivée jeudi dans la journée, Hannelore est, depuis, la proie des médias. Après sa participation à « L'Heure du pop », l'émission de José Artur sur France-Inter, elle était la vedette, vendredi soir, du « Bouillon de culture » de Bernard Pivot en direct de Périgueux. Hannelore Kohl a précédé son époux, qui est arrivé samedi, accompagné de Jacques et Bernadette Chirac, pour une visite privée placée sous le signe de l'amitié franco-allemande. Un tête-à-tête politique entre les deux hommes d'Etat est cependant prévu. Si le menu de cette rencontre n'a pas été divulgué, la gastronomie ne devait vraisemblablement pas être le seul sujet de discussion, en cette période où les débats relatifs à l'euro sont relancés de part et d'autre du Rhin. Au cours d'un entretien télévisé avec Bernard Pivot, réalisé il y a quelques jours à Bonn, et diffusé dans le « Bouillon de culture » de vendredi, le chancelier Kohl a fait quelques confidences culinaires. Interrogé sur son attrait pour la nouvelle cuisine, il a eu cette réponse qui ne plaira sans doute pas à tous les chefs français : *« La nouvelle cuisine n'est pas toujours de mon goût. Par exemple, ça ne me plaît pas tellement de manger des carottes pas cuites. Je ne suis pas un lapin. »*

Anne-Marie Siméon

Le président Snegur brigue un second mandat en Moldavie

Les conditions de vie de la population ne cessent de se dégrader dans un pays miné par la crise et par le conflit non résolu avec la minorité russophone de Transnistrie

CHISINAU
de notre envoyé spécial

Comme elle le fait de plus en plus souvent, Silvia est montée dans sa vieille Lada en direction du petit village où résident ses parents agriculteurs, situé à une dizaine de kilomètres de Chisinau, la capitale de la Moldavie. Le but de cette visite n'est pas tant de quitter la grisaille de la cité où elle habite avec son mari et ses deux enfants qu'une question de survie. *« Nous ne pouvons pas nous en sortir avec nos seuls salaires »*, lâche cette jeune femme. Ce couple d'enseignants cumule péniblement 250 lei par mois, soit environ 250 francs vite engloutis dans l'achat du strict nécessaire. Silvia reviendra de la campagne chargée de pommes de terre, d'œufs et de légumes. C'est autant d'économisé.

« Nous sommes des privilégiés, ironise-t-elle, *parce que nous avons de la famille qui peut nous aider et parce que nous habitons la capitale. »* Beaucoup de ses collègues de province attendent depuis plusieurs mois leur salaire de misère. Depuis la rentrée scolaire, ce petit pays de 4,4 millions d'habitants compte en permanence une dizaine d'écoles en grève, les professeurs exigeant le versement de leur dû. La situation est encore plus dramatique pour les retraités abandonnés depuis plus longtemps encore par un Etat qui ne parvient pas à faire rentrer les impôts.

Les résultats économiques encourageants de l'année dernière, lorsque le pays était considéré comme le bon élève du FMI dans la Communauté des Etats indépendants (CEI), se sont envolés malgré une aide économique internationale qui a atteint 700 millions de dollars (environ 3,6 milliards de francs) au cours des trois dernières années. Cette manne indispensable a contribué à assurer l'étonnante stabilité de la monnaie moldave face aux devises étrangères. Officiellement, l'inflation est à peu près maîtrisée (+ 15 % cette année) et la croissance du PIB, assuré à 60 % par les secteurs agricole et agroalimentaire, devrait atteindre 3 %.

« COMME AU MOYEN AGE »

La population ne se retrouve pas dans ces prévisions optimistes, alors que les conditions de vie sont de plus en plus difficiles. Les appartements sont sous-chauffés – quand chauffage il y a –, l'eau chaude est un luxe et les coupures d'électricité sont fréquentes, surtout en province. Cet hiver promet d'être plus rude encore que les autres : les réserves énergétiques sont au plus bas. *« Les gens sont obligés de vivre comme au Moyen Âge »*, se lamente Valeriu Matei, président du Parti des forces démocratiques (droite).

La gravité de la crise a incité les deux candidats en lice pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, dimanche 1er décembre, à multiplier les promesses, irréalisables pour la plupart. Le chef de l'Etat sortant, Mircea Snegur (38 % des voix au premier tour) et son rival Petru Loutchinski (28 %), président de l'Assemblée, ont surtout cherché à effrayer l'électorat. L'un accusait l'autre d'autoritarisme et de vouloir rattacher le pays à la Roumanie voisine (*dixit* M. Loutchinski), le second qualifiait son adversaire de *« communiste antinational »* rêvant d'intégrer la Moldavie à la CEI. *« La violence des débats traduit moins des divergences politiques que des rivalités personnelles entre deux anciens hauts dignitaires communistes du temps de l'URSS »*, relativise un diplomate occidental. *« Le danger*, ajoute-t-il, *est qu'ils ont attisé les rancœurs »* entre la majorité roumanophone (64 % de la population) et la minorité russophone (26 %).



L'avenir de ce pays, créé de toutes pièces par Staline, coincé entre l'Ukraine et la Roumanie, demeure très lié à Moscou. Plus de la moitié des échanges commerciaux de la Moldavie se font avec la Russie. De plus, par le biais de sa 14e armée stationnée en Transnistrie – petite bande de territoire peuplée en majorité de russophones qui ont fait sécession de la Moldavie en 1991 – le grand frère russe dispose d'un redoutable moyen de pression pour éviter que l'ex-République soviétique ne lui tourne radicalement le dos au profit de l'Ouest. Quatre ans après les violents combats qui avaient suivi la proclamation d'indépendance de la Transnistrie, les clés du règlement de ce conflit ont, semble-t-il, été égarées à Moscou. Malgré un accord signé en 1995 et prévoyant le retour de tous les soldats russes, la Russie cherche en fait à pérenniser sa présence militaire aux confins de son ancien empire. A Moscou, la Douma a d'ailleurs adopté récemment une résolution déclarant que la Transnistrie constitue *« une zone d'intérêt particulier »*.

Christophe Chatelot

Plus de 100 000 manifestants à Belgrade contre Slobodan Milosevic

De son côté, le gouvernement reste silencieux

Tandis que le mouvement de protestation se poursuit en Serbie, les Etats-Unis ont appelé une nouvelle fois, vendredi 29 novembre, le gouvernement à revenir sur l'annulation des élections municipales. Le porte-p[illegible] du département d'Etat a également condamné les mesures prises pour museler la presse.

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Ils chantent sous la neige : *« on en a assez de votre merde »*, et lancent des rouleaux de papier hygiénique devant l'entrée de l'immeuble de la commission électorale. Pour la treizième journée consécutive, vendredi 29 novembre, des milliers d'étudiants serbes manifestent. Au son du sifflet ou des clochettes, ils dénoncent *« la mafia rouge »* du Parti socialiste au pouvoir et scandent : *« Nous, ils ne peuvent pas nous annuler »*, dans une allusion à ce qui a provoqué la révolte, l'annulation des élections municipales que l'opposition avait remportées dans la plupart des grandes villes.

En fin de parcours, au centre de la ville, les étudiants rejoignent un autre cortège, fort celui-là de quelque cent mille personnes. En tête de la manifestation se trouvent les deux principaux dirigeants de la coalition Ensemble, Zoran Djindjic (président du Parti démocrate) et Vuk Draskovic (président du Mouvement du renouveau serbe), entourés d'un service d'ordre vigilant.

La manifestation erre ensuite dans les rues de Belgrade, sans plan de parcours préétabli. Les dirigeants hésitent à chaque carrefour sur le meilleur chemin à prendre. *« Il s'agit de libérer successivement chaque rue de Belgrade, alors nous improvisons »*, explique Vuk Draskovic. Au passage des bâtiments officiels, les sifflets redoublent, et le cri de ralliement de l'opposition : *« En avant, tous ensemble à l'attaque »* retentit. Des œufs sont lancés sur les façades, et parfois quelques pierres qui brisent des vitres. Aucun policier n'est ostensiblement visible aux alentours de la manifestation. Les forces anti-émeutes sont stationnées sur les hauteurs de la ville, aux abords du bâtiment de la télévision officielle, mais n'interviennent pas.

Tous les jours, depuis le 17 novembre, le même scénario se reproduit. Nada assure qu'elle *« n'en changera pas »*. Depuis le premier jour, elle rentre chez elle transie et fatiguée d'avoir tant marché dans le froid. Nada se promet alors *« de faire l'impasse le lendemain, au moins pour un jour »*, raconte son mari. Puis elle écoute, avec difficulté en raison d'un brouillage apparemment officiel et en tout cas récent, la radio indépendante B-92, ce qu'elle ne faisait presque jamais auparavant. Le récit de la journée l'enchante, *« et me fait décider d'y retourner dès le lendemain »*, dit-elle.

Durer, c'est dorénavant le leitmotiv de l'opposition. Lors de la clôture du défilé, depuis le balcon qui domine la rue piétonne du centre de la capitale, Zoran Djindjic le répète, vendredi, à la foule : *« C'est le treizième jour de notre juste protestation, et quand on nous demande combien de temps nous pourrons tenir, nous répondons simplement : un jour de plus que Slobodan Milosevic. C'est à lui qu'il faut demander combien de temps il peut encore rester au pouvoir. »* L'effet est immédiat – et, là encore, quotidien : les manifestants sifflent, pendant plusieurs minutes, le président de Serbie. *« Il y a encore des gens qui dorment dans les rues de Belgrade,* poursuit Zoran Djindjic, *mais bientôt ils sortiront pour nous rejoindre, et ce sont les vampires qui s'en iront. »*

Vuk Draskovic clôture, en début de soirée, les interventions des dirigeants par un jeu de questions-réponses avec la foule : *« S'il faut sortir pendant quarante jours, le peut-on ? – Oui »*, répondent les manifestants. *« Va-t-on le faire ? »*, demande encore le dirigeant, pour s'entendre donner la même réponse enthousiaste de manifestants qui scandent *« Ensemble, Ensemble »*. Quelques minutes plus tard, l'assemblée se disperse dans le calme. Réunis dans les bureaux du Parti démocrate, les militants se disent *« à demain »*, comme à la fin d'une journée bien remplie.

La coalition de l'opposition souhaite étendre le mouvement aux entreprises et étudie la possibilité de déclencher, la semaine prochaine, une grève générale. Sans trop d'illusions cependant. A l'issue de la manifestation, Zoran Djindjic souligne qu'une *« grève générale est risquée dans ce pays où le tissu social est complètement désorganisé, comme souvent les syndicats. Pour l'instant, il vaut mieux continuer et amplifier les manifestations dans les villes où nous avons 60 % d'opinions favorables »*. Dans d'autres centres industriels du pays, comme à Kragujevac et à Nis, de nombreux meetings ont également été organisés.

PARI SUR LA LASSITUDE

Devant la montée du mécontentement, Slobodan Milosevic et son gouvernement restent silencieux. Le président serbe a reçu, vendredi, une délégation du Parti communiste chinois. Un « événement » largement couvert par la chaîne de télévision officielle, RTS 1, comme la visite en Inde de la femme du président, Mira Markovic. Aucune image ou information n'est en revanche donnée sur les protestations du jour. Le présentateur du journal du soir se contente, vendredi, d'annoncer les résultats officiels des élections à Belgrade : le Parti socialiste remporte – en l'absence de l'opposition qui boycottait ce « troisième tour » – la majorité au conseil municipal, avec 58 conseillers sur les 110 que compte l'assemblée. Un résultat qui semble bien incongru dans ce contexte. Il est clair que le gouvernement compte avant tout sur la lassitude des manifestants, mais le pari ne semble guère d'actualité pour l'instant. Dans Belgrade, c'est un inhabituel et curieux bras de fer qui se poursuit, sans qu'il soit possible d'en prédire l'issue.

Denis Hautin-Guiraut

Une aide européenne aux médias indépendants

Une réunion, organisée vendredi 29 novembre à Bruxelles, par la Commission européenne à l'initiative de Hans van den Broek, commissaire chargé des relations extérieures, a permis de mesurer le fossé existant dans la plupart des Etats de l'ex-Yougoslavie entre la volonté du pouvoir politique et les médias officiels d'une part, les journalistes qui cherchent à exercer leur métier en respectant les principes d'honnêteté d'autre part. En Croatie, en Serbie, en Bosnie, les gouvernements ont tendance, à des degrés divers, à considérer que la « bonne presse » est celle représentant les positions officielles, tandis que les quelques médias indépendants existants sont soumis à des tracasseries diverses, pouvant aller jusqu'à l'interdiction pure et simple.

Dressant le bilan des initiatives internationales visant à soutenir la liberté d'expression, Hans van den Broek a annoncé que l'Union européenne renouvellerait en 1997 l'aide de 10 millions d'écus (environ 65 millions de francs) qu'elle consacre à la presse libre dans l'ex-Yougoslavie.

Les syndicats grecs protestent contre la rigueur budgétaire du gouvernement socialiste

ATHÈNES
de notre correspondant

Costas Simitis, le chef du gouvernement socialiste grec, a présenté, vendredi 29 novembre, sa première proposition de budget depuis la victoire de son parti aux élections de septembre dernier. Marqué par la rigueur, le projet, qui sera voté le 21 décembre, est dicté par les critères de convergence imposés par le traité de Maastricht.

« Il s'agit du budget le plus dur de ces quinze dernières années », a affirmé le ministre de l'économie et des finances, Yannos Papantoniou. L'objectif principal est de permettre à la Grèce, lanterne rouge de l'Union, de participer à la deuxième phase à l'union économique et monétaire (UEM), en 2000 ou 2001. *« Si la Grèce rate le train de l'intégration européenne,* a averti M. Papantoniou, *elle rejoindra la République tchèque, la Slovaquie ou la Bulgarie dans un autre train, pour une autre intégration. »* Pour ce faire, a-t-il ajouté, *« le but du gouvernement est de combler l'écart qui sépare la Grèce de ses partenaires européens, dans le temps imparti par le programme de convergence, c'est-à-dire jusqu'à la fin de 1998 »*. Selon les prévisions d'automne de la Commission européenne, la Grèce ne répondra, en 1998, à aucun des critères de Maastricht et sera le seul Etat de l'Union dans ce cas. Pourtant, le gouvernement de Costas Simitis, qui a fait de la convergence européenne la pierre angulaire de sa politique économique, est déterminé à remplir les conditions. *« Nous avons accompli depuis 1993 les deux tiers du chemin, nous en aurons fait les cinq sixièmes à la fin de 1997 »*, a affirmé M. Papantoniou.

Pour 1997 donc, le budget prévoit une croissance de 3,3 % (contre 2,6 % en 1996) – *« une des plus fortes d'Europe »*, selon M. Papantoniou – et une inflation de 4,5 % en décembre 1997, soit 4 % de moins environ que cette année. *« C'est un objectif très difficile »*, a reconnu le ministre, qui a demandé l'aide de tous les partenaires sociaux.

FOSSÉ À COMBLER

Sur le plan de la rigueur, le budget prévoit un déficit de plus de 2000 milliards de drachmes (43,7 milliards de francs), soit 6,2 % du PIB contre 9,3 % cette année. Les recettes des impôts directs et indirects augmenteront respectivement de 16,9 % et de 13,4 %. Les taxes sur le tabac et les alcools seront relevées. Le gouvernement doit déposer la semaine prochaine une nouvelle loi fiscale supprimant une noria d'exonérations fiscales touchant plus de deux cents professions, allant des frais de représentation du chef de l'Etat, des ministres, des députés, des maires, aux allégements fiscaux des journalistes ou des sportifs.

Le gouvernement a aussi, par *« souci de justice sociale »*, décidé de taxer le capital et les fortunes immobilières. Il a réitéré sa volonté d'accroître sa lutte contre l'évasion fiscale – l'économie parallèle est estimée à quelque 30 % du PIB – et annoncé des privatisations limitées dans le secteur bancaire et une partie de l'entreprise publique du pétrole (Dep).

La puissante Confédération générale des travailleurs grecs (GSSE, 600 000 adhérents), et la Fédération des fonctionnaires (ADEDY, 200 000 membres) ont organisé, jeudi, une grève générale de vingt-quatre heures, qui a été très suivie, pour protester contre la rigueur budgétaire. *« Non à Maastricht et à ses critères ! »*, ont scandé les manifestants dans le centre de la capitale. *« Notre politique est la seule possible pour développer le pays, pour que la Grèce ait une voix sur la scène internationale et puisse défendre ses intérêts nationaux »*, a rétorqué le gouvernement qui a promis en 1997 une hausse réelle des salaires dans le public supérieure de 2 % à l'inflation.

Didier Kunz

La justice mexicaine a longuement interrogé l'ex-président Salinas

L'ancien chef de l'Etat dont le frère est poursuivi pour corruption, dé[illegible] campagne l'impliquant dans le meu[illegible]onaldo Colosio

MEXICO
de notre correspondant

L'ancien chef de l'Etat mexicain, Carlos Salinas, a rendu public, vendredi 29 novembre, un long document dans lequel il dénonce la campagne visant à l'impliquer dans l'assassinat, en mars 1994, du candidat à la présidence de la République, Donaldo Colosio. *« Ce crime,* écrit-il, *fut un coup terrible pour moi et pour mon gouvernement. La disparition* [de Colosio] *a porté un coup fatal à la stratégie de changement que nous avions entreprise ensemble. »*

M. Salinas a fait connaître sa position à l'occasion d'une comparution de douze heures devant un représentant du ministère public mexicain venu l'interroger sur son éventuelle implication dans l'assassinat de Donaldo Colosio. L'entretien, au cours duquel M. Salinas a eu à répondre à quelque trois cents questions, a eu lieu en Irlande, où s'est établi l'ancien président de la République, soucieux d'échapper aux rumeurs de corruption qu'avaient suscitées, en février 1995, l'arrestation de son frère aîné, Raul Salinas. Avant de se soumettre à l'interrogatoire, l'ex-président a lu un texte dans lequel il fait part de son indignation à propos des *« accusations irresponsables »* lancées contre lui dans la presse mexicaine. Démentant catégoriquement l'existence de désaccords politiques qui l'auraient conduit à rompre avec un candidat qu'il avait *« soigneusement construit durant plusieurs années »*, il a qualifié d'*« absurde »* la rumeur insistante selon laquelle il aurait voulu se défaire de son dauphin. *« Donaldo Colosio était le meilleur représentant de la tendance modernisatrice et démocratique au sein de mon parti,* [illegible] M. Salinas, *celui qui, parmi mes collaborateurs, s'était le plus engagé en faveur de la réforme économique, politique et sociale dans le cadre du libéralisme social promu par mon gouvernement. »*

MISSION DÉLICATE

Il a cependant reconnu qu'il avait commis une erreur en confiant à un de ses plus proches amis, Manuel Camacho, la mission délicate de négocier avec les rebelles de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) qui s'étaient emparés de plusieurs villes de l'Etat du Chiapas, le 1er janvier 1994, soit quelques jours à peine avant l'ouverture de la campagne électorale. M. Salinas comptait sur l'habileté politique de M. Camacho pour résoudre la crise du Chiapas, mais il avait sous-estimé l'ambition de l'ex-maire de Mexico, qui profita de son rôle de médiateur pour voler la vedette à Donaldo Colosio dans les médias et apparaître comme un candidat de rechange pour la présidentielle d'août 1994. L'ancien président ne va pourtant pas jusqu'à affirmer, comme n'ont pas hésité à le faire les adversaires de M. Camacho, que celui-ci aurait contribué, par son attitude *« ambiguë »*, à encourager les assassins de Donaldo Colosio. Il se garde bien également de *« spéculer »* sur l'identité des commanditaires du crime et soutient qu'il ne dispose d'aucune information pour étayer l'hypothèse d'une conspiration, dans la mesure où l'auteur matériel des faits, Mario Aburto, condamné à quarante-cinq ans de prison, a toujours affirmé qu'il avait agi seul.

Le témoignage de M. Salinas a été accueilli avec scepticisme par l'opposition, qui n'a nul intérêt à épargner celui dont la form[illegible] politique, le Parti révolution[illegible] institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 1929), est accusée d'avoir conduit le pays à la ruine avec la brutale dévaluation de décembre 1994. L'opposition, qui détient le portefeuille de la justice, est d'autant plus pugnace que l'enquête qui vise le frère aîné de l'ancien chef de l'Etat, Raul Salinas, a, ces derniers temps, connu quelques rebondissements spectaculaires. Initialement poursuivi pour corruption, Raul Salinas est, depuis, également soupçonné d'avoir ordonné l'assassinat, en septembre 1994, du secrétaire général du PRI, José Ruiz Massieu. Le 9 octobre dernier, les enquêteurs ont déterré dans sa propriété un cadavre qui pourrait être celui de Manuel Munoz, un ancien député du PRI qui, selon la version officielle, aurait organisé l'assassinat de Ruiz Massieu (*Le Monde* du 12 octobre). Des analyses scientifiques sont toujours en cours pour identifier formellement le cadavre.

Bertrand de la Grange

■ **LE PROCUREUR fédéral suisse Carla del Ponte** a officiellement protesté contre la divulgation publique faite par les autorités mexicaines de dossiers confidentiels que leur avait transmis Berne. Ces derniers détaillaient les comptes bancaires et les avoirs ouverts en Suisse par Raul Salinas, frère de l'ancien chef de l'Etat mexicain, poursuivi et détenu pour corruption. Ils devaient initialement servir à d'éventuelles poursuites pour trafic de drogue. La loi suisse n'autorise pas l'utilisation des informations bancaires transmises à l'étranger pour poursuivre les délits fiscaux ou financiers.

Compromis sur la drogue au sein de l'Union européenne

LES MINISTRES de la justice des Quinze sont parvenus, vendredi 29 novembre, à un compromis pour renforcer la lutte contre le trafic de drogue et la toxicomanie. Ce compromis, scellé après une discussion tendue entre les Pays-Bas et la France, appuyée par tous les autres Etats membres, n'obligera pas La Haye à modifier sa politique libérale en matière de vente de drogues douces.

« Les Pays-Bas sont liés par l'action commune, mais il est douteux que cela entraîne la fermeture des coffee-shops », a déclaré Michael Howard, secrétaire britannique au Home Office. *« Il s'agit de faire bouger la législation néerlandaise »*, a déclaré pour sa part le ministre français de la justice, Jacques Toubon, soulignant que les Pays-Bas avaient évolué en réduisant la quantité de cannabis qui peut être achetée légalement à l'intérieur de ces *coffee-shops*. – *(Reuter.)*

Les résultats des élections contestés au Sénégal

LE PARTI SOCIALISTE (PS) au pouvoir a nettement remporté les élections régionales, municipales et rurales qui se sont déroulées dimanche 24 novembre. *« Ce n'est pas un raz de marée, c'est une hégémonie »*, a déclaré Tanor Dieng, le nouvel homme fort du PS, qui a toutefois regretté la manière dont ces élections ont été organisées.

L'absence de matériel électoral (urnes, bulletins de vote, isoloirs) avait retardé dimanche l'ouverture du vote dans de nombreux bureaux. A Dakar, les élections ont dû être reprises mercredi dans une centaine de bureaux. Les partis d'opposition ont dénoncé la *« pagaille »*, *« l'anarchie »* et les *« irrégularités »* qui ont marqué l'organisation de ces élections et demandé leur annulation. – *(AFP.)*

Le Tribunal de La Haye prononce sa première sentence

LES JUGES du Tribunal international pour les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie ont condamné, vendredi 29 novembre, à dix ans d'emprisonnement Drazen Erdemovic, ancien soldat de l'armée serbe de Bosnie, qui avait reconnu avoir abattu entre 10 et 100 personnes, lors d'une séance d'exécutions sommaires organisée en juillet 1995 dans la région de Srebrenica, après la chute de l'enclave musulmane.

C'est la première sentence prononcée par le Tribunal. Erdemovic (vingt-cinq ans) avait demandé lui-même à être jugé par le TPI ; il avait témoigné lors des audiences publiques organisées l'été dernier à La Haye contre Radovan Karadzic et Ratko Mladic pour les crimes commis à Srebrenica, et il a plaidé coupable à son propre procès. Le juge Claude Jorda a déclaré avoir tenu compte de ces circonstances atténuantes, mais il a rejeté, faute de preuves, l'argument de la défense selon lequel Erdemovic avait agi *« sous la contrainte extrême »*. La défense, qui réclamait l'acquittement, a décidé de faire appel. – *(AFP.)*

L'ancien Parlement biélorusse fermé pour « réparations »

UNE DIZAINE DE DÉPUTÉS de l'ancien soviet suprême de Biélorussie supprimé par référendum, opposants au président Alexandre Loukachenko, ont été empêchés, vendredi 29 novembre, de pénétrer dans leurs bureaux à l'intérieur du bâtiment. Entouré par un cordon de policiers, l'ancien Parlement est désormais fermé pour *« réparations »*.

La veille, Alexandre Loukachenko avait signé en grande pompe à Minsk la nouvelle Constitution, adoptée dimanche 24 novembre lors d'une consultation contestée. Les sièges des ambassadeurs de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis sont restés vides pendant la cérémonie. En revanche, l'ambassadeur de Russie était présent, ainsi que le vice premier ministre russe, Iouri Iarov, venu spécialement de Moscou pour féliciter le président biélorusse. – *(Corresp.)*

La paix définitive au Guatemala face à la question de l'amnistie

LE PRÉSIDENT guatémaltèque, Alvaro Arzu, a plaidé, vendredi 29 novembre, en faveur d'une amnistie générale qui n'exlurait pas les militaires, à condition qu'ils n'aient pas commis de crimes contre l'humanité. Le chef de l'Etat a fait cette déclaration alors que les négociations de paix, qui avaient repris lundi à Mexico sur la question de l'insertion des rebelles à la vie civile, n'ont pas abouti en raison de divergences sur la portée d'une telle amnistie. *« Si nous nous mettons à recenser qui a fait quoi, il sera impossible de signer la paix »*, a-t-il déclaré.

Le Front démocratique du Guatemala nouveau (FDNG) ainsi que l'Alliance contre l'impunité, qui regroupe des associations de défense des droits de l'homme, s'opposent à une amnistie, craignant que sous son couvert des militaires ayant commis des exécutions sommaires, pratiqué la torture ou procédé à des enlèvements n'échappent à la justice. L'accord de paix définitif, qui, pour le moment, achoppe sur la question de l'amnistie, devrait être signé le 29 décembre. – *(AFP.)*

L'opposition algérienne dénonce la « manipulation » des résultats du référendum constitutionnel

Les autorités estiment que les conditions de vote ont été « très satisfaisantes »

Selon les résultats communiqués, vendredi 29 novembre, par les autorités algériennes, le référendum visant à accroître les pouvoirs du président Zéroual a été approuvé à une écrasante majorité par la population. L'opposition a contesté ces chiffres en assurant que jamais la « manipulation » des votes n'avait été aussi forte en Algérie que pour cette consultation *(lire notre éditorial page 10)*.

SELON les chiffres officiels communiqués vendredi 29 novembre, la nouvelle Constitution a été massivement adoptée en Algérie. Le « oui » l'a emporté par 85,81 % des suffrages avec un taux de participation record, jamais égalé depuis l'instauration en 1989 du multipartisme, si l'on se réfère aux résultats communiqués par le ministère de l'intérieur. Dans certaines régions rurales de l'intérieur, le « oui » et le taux de participation ont largement dépassé les 90 %. Le « non » n'obtient des scores supérieurs à 20 % que dans les grands centres urbains.

La nouvelle Constitution renforce considérablement les pouvoirs du président, qui pourra ainsi nommer un tiers des membres d'une deuxième Chambre capable de faire pièce à l'Assemblée qui sera élue en 1997.

Le ministre de l'intérieur, Mostefa Benmansour, a déclaré que le scrutin s'était déroulé *« dans des conditions très satisfaisantes »*. Le Front de libération nationale (FLN, ex-parti unique) s'est félicité du résultat, comme les petits partis qui appelaient à voter oui. Mais les principaux partis d'opposition ont vivement dénoncé les résultats d'un vote qui se déroulait en l'absence d'observateurs internationaux.

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) de Saïd Sadi a ainsi estimé que les Algériens n'avaient pas connu, depuis la période coloniale de la France, de scrutin *« où la manipulation a égalé »* celle de ce référendum. Selon le RCD, qui appelait au boycottage de la consultation, le taux de participation n'a atteint que 31,6 %. *« Tout le monde sait qu'il y a eu manipulation des chiffres, et par endroits bourrage des urnes, avec une volonté de minimiser le vote en faveur du « non »*, a ajouté Seddik Debaili, premier secrétaire du Front des forces socialistes (FFS), partisan du « non ».

De même, un porte-parole du Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas) a, lui, estimé que les résultats étaient *« exagérés »* et *« contraires à la réalité »*. Le Hamas, dont le chef, Mahfoud Nahnah, avait obtenu un quart des suffrages à la présidentielle, avait critiqué le texte, mais sans donner de consignes de vote. Les partis d'opposition avaient déjà dénoncé la *« monopolisation »* des médias d'Etat lors de la campagne, certains responsables évoquant un retour à l'ère du parti unique. – *(AFP, Reuter.)*

■ **Des envoyés spéciaux de la presse étrangère à Alger ont dénoncé, vendredi 29 novembre, leur** *« mise en résidence surveillée »* par les autorités qui ne leur a pas *« permis une couverture normale »* du référendum constitutionnel. Le document a été approuvé par les envoyés spéciaux de l'agence italienne Ansa, AP-TV, les journaux espagnols *ABC* et *El Mundo*, *L'Est républicain*, France 2, *Le Figaro*, *Le Journal du dimanche*, *Le Monde*, *Libération*, le *New York Times*, *Le Nouvel Observateur*, *Le Parisien*, la RNE, Radio Cope (radios espagnoles), le *Sunday Times*, la TVE (espagnole) et TF 1. – *(AFP.)*

85,81 % de « oui » selon le ministère de l'intérieur

Le ministère de l'intérieur a communiqué, vendredi 29 novembre, les résultats du référendum constitutionnel, qui devront être validés par le Conseil constitutionnel. Sur un total de 16 434 527 inscrits, le nombre de votants a été de 13 114 477 (soit un taux d'abstention de 20,20 %). Avec 12 755 114 suffrages exprimés et 359 363 votes nuls, le « oui » a recueilli 10 945 321 voix (85,81 % des suffrages), contre 1 809 793 voix pour le « non » (14,19 % des suffrages). – *(AFP.)*

Nouveaux échecs pour les Forces armées zaïroises dans l'est du pays

LA FORCE INTERNATIONALE à but humanitaire, organisée à l'initiative du Canada, s'est formellement constituée vendredi 29 novembre à Ottawa et a entériné le mécanisme multilatéral proposé jeudi pour l'opération de largage de vivres aux réfugiés dans l'est du Zaïre. Un comité directeur de 14 membres (Afrique du Sud, Belgique, Cameroun, Canada, Espagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Japon, Ouganda, Sénégal et Suède) a accepté l'installation à Entebbe (Ouganda) du quartier général de la force internationale, sous le commandement du général canadien Maurice Baril. Ce dernier, qui devrait être samedi et dimanche à Kinshasa, pourrait présenter au début de la semaine prochaine son évaluation de la situation.

Sur place, les Forces armées zaïroises (FAZ), après avoir perdu le contrôle de la ville de Butembo, à 200 km au nord de Goma, durant la nuit du 26 au 27 novembre, tenteraient désormais d'empêcher l'avance des rebelles sur Beni où elles auraient reçu des renforts ces derniers jours.

« EXÉCUTIONS »

Plusieurs milliers de réfugiés hutus rwandais étaient en marche en direction de la frontière zaïro-rwandaise, à la hauteur de la ville de Saké, à 30 km au sud-ouest de Goma. Ces réfugiés marchent depuis près d'un mois. Ils viennent du sud du lac Kivu, de la région de Bukavu, chassés de leurs camps de Kachucha et d'Idjwi par les combats entre l'armée zaïroise et les rebelles banyamulenges (Tutsis du Zaïre) qui se sont emparés de toute la région du Kivu. A l'exception de quelques personnes âgées, prises en charge par des organisations humanitaires, ils semblaient en relativement bonne condition physique, malgré les difficultés affrontées ces dernières semaines. Ils sont *« généralement bien accueillis »* dans leurs communes, où se posent cependant des problèmes sérieux de relogement, a précisé, vendredi, à Genève, un porte-parole de l'ONU. Selon Mme Thérèse Gastaut, il y a cependant eu *« d'inévitables incidents »*, notamment le meurtre de trois civils par trois anciens membres des Forces armées rwandaises (FAR), le 20 novembre à Gaséké, dans la préfecture de Gisenyi.

Le secrétaire général d'Amnesty International Hervé Berger a dénoncé, vendredi, des *« exécutions »* perpétrées, selon lui, par des rebelles et les éléments des Forces armées zaïroises dans l'est du pays. *« Nous restons préoccupés par la situation des droits de l'homme qui ne cesse de se dégrader au Zaïre, en dépit des intentions de certains membres du gouvernement de les faire respecter »*, a déclaré M. Berger. – *(AFP.)*

Le pouvoir et la rébellion vont signer un accord de paix en Sierra Leone

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Le président Ahmed Tejan Kabbah de Sierra Leone et le caporal Foday Sankoh, chef du Front révolutionnaire uni (RUF, la rébellion armée) devaient signer à Abidjan, samedi 30 novembre, un accord mettant fin à cinq ans d'une guerre civile qui a fait 20 000 morts et 700 000 déplacés parmi les 4,5 millions d'habitants de ce petit pays d'Afrique occidentale. *« J'ai reçu mandat de mes troupes de signer la paix. Mais je ne suis pas sûr que le gouvernement veuille vraiment la paix, ils m'ont fait attaquer tout au long de la tournée »*, nous a affirmé jeudi Foday Sankoh. Le caporal Sankoh est arrivé mercredi à Abidjan, au terme d'une tournée qui lui a permis de reprendre contact avec ses troupes.

Depuis son « exfiltration » vers la Côte-d'Ivoire en mars dernier, ce sexagénaire, qui a passé la dernière décennie dans une des jungles les plus hostiles de la planète, habite, à l'invitation des autorités ivoiriennes, dans une villa à Cocody, le « Neuilly » d'Abidjan. Le cessez-le-feu, conclu le 23 mars, lors de la première rencontre entre Foday Sankoh et le président Kabbah, a connu bien des accrocs, particulièrement depuis la suspension des négociations entre gouvernement et rébellion en mai dernier. A cette époque, le gouvernement civil, issu d'élections organisées malgré l'opposition conjuguée de larges secteurs de l'armée (au pouvoir depuis 1992) et du RUF, apparaissait très fragile.

Les forces armées, qui avaient recruté à tour de bras depuis le coup d'Etat militaire, étaient incontrôlables. Les soldats, mal payés, se comportaient en pillards, au point que les Sierra-Léonais avaient inventé pour eux le terme de *« sobels »*, contraction de *soldier* et de *rebel*.

Dès 1992, le gouvernement militaire, déjà confronté à cette situation, avait fait appel, pour assurer la sécurité des industries d'extraction de bauxite et de rutile, aux mercenaires de la société sud-africaine Executive Outcome. Après avoir chassé le RUF de plusieurs sites d'extraction – dont l'exploitation n'a toujours pas repris –, les Sud-Africains ont concentré leurs efforts sur le district diamantifère de Kenema, remportant d'importants succès contre la rébellion. Or cette armée privée coûte cher et le RUF a fait de son départ la condition d'un accord de paix. Le gouvernement de M. Kabbah, qui se méfie toujours de l'armée, a donc suscité ou profité de l'apparition d'une nouvelle force, les kamajors.

SUCCÈS DES « KAMAJORS »

Vêtus de costumes marron décorés de cauris et de miroirs, armés de fusils parfois vieux de plus de cent ans, les kamajors sont la version sierra-léonaise des confréries de chasseurs traditionnels répandues dans toute la sphère d'influence mandingue, de la Gambie au Burkina-Faso. Dans plusieurs pays, particulièrement en Côte-d'Ivoire, leur structure extrêmement hiérarchisée, leur connaissance du terrain et leur réputation d'invincibilité les ont amenés à assumer la défense de communautés contre les agressions extérieures.

En Sierra Leone, ils disposent d'appuis au sein du gouvernement, et ont rapidement remporté des succès contre le RUF. Le caporal Sankoh a dû modifier le programme de sa tournée en Sierra Leone après que les kamajors eurent chassé le RUF de sa place forte de Pujehun, à la frontière avec le Liberia. Le chef rebelle est manifestement déconcerté par l'intervention de ces hommes *« qui ne sont pas des mercenaires, mais qui sont mes ennemis »*.

Si le voyage du caporal Sankoh en Sierra Leone lui a permis de vérifier que son autorité sur le RUF reste entière, le retour des civils au pouvoir et l'intervention des kamajors ont privé le RUF de la possibilité d'une victoire militaire. Afin de signer la paix avant de subir de nouveaux revers, le Front a dû se contenter de formulations vagues en réponse à plusieurs de ses revendications, dont le départ d'Executive Outcome. En face, le gouvernement aura du mal à résister à la tentation de pousser son avantage militaire.

Thomas Sotinel

Les Emirats arabes unis ont expulsé 160 000 travailleurs asiatiques « illégaux »

ABOU DHABI
de notre envoyé spécial

Les Emirats arabes unis (EAU) ont « fêté » par 160 000 expulsions de travailleurs asiatiques « illégaux » le vingt-cinquième anniversaire de leur création, qui sera célébré le 2 décembre. Après l'adoption d'une nouvelle loi sur l'immigration, ces travailleurs indiens, pakistanais, bangladais ou philippins ont été renvoyés, faute de pouvoir présenter des certificats de travail en bonne et due forme. Aux Emirats, un immigré devient illégal s'il change d'emploi sans le consentement de l'employeur qui lui a permis d'obtenir son visa d'entrée. Des peines de prison allant jusqu'à trois ans pour les illégaux et quinze ans pour leurs employeurs pourront désormais être prononcées.

Il y a un an, le procès d'une jeune femme de ménage philippine, Sarah Balabagan, condamnée à mort, puis à une peine symbolique, pour avoir tué son employeur qui voulait abuser d'elle, avait déjà attiré l'attention sur l'un des aspects des conditions d'existence de la main-d'œuvre étrangère dans cet Etat. Instruites par le tapage médiatique auquel ce cas avait donné cours – alors que le silence pèse sur les pratiques en vigueur dans les Etats voisins –, les autorités émiriennes ont tenté de dédramatiser cet exode massif.

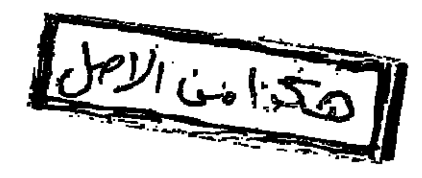
DÉSORGANISATION

« L'amnistie décrétée à cette occasion a permis à 150 000 travailleurs de régulariser leur situation. Les illégaux étaient souvent exploités par leurs employeurs, qui en profitaient pour les payer très mal », estime le général Saqr Ghobash, du ministère de l'intérieur, qui ajoute que ces immigrés étaient responsables de la délinquance dans le pays. Mohammed Eisa El Souweidi, son collègue du ministère du travail, assure en outre que les expulsés pourront revenir s'ils disposent à nouveau du parrainage d'un employeur. *« Ils seront les bienvenus »*, ajoute-t-il.

Le président de la zone franche de Doubaï, Sultan Ben Salayem, n'en juge pas moins sévèrement les autorités, dont il met en cause la responsabilité. *« Elles n'ont pas très bien fait leur travail »*, juge-t-il. Devant l'engorgement des services du ministère du travail, l'amnistie a été prolongée d'un mois fin septembre, mais cette précaution n'a pas permis à toutes les personnes le désirant de se faire régulariser. En dépit des dénégations du gouvernement, le reflux des illégaux a manifestement entraîné une désorganisation du marché du travail, singulièrement dans le secteur du bâtiment, où ils étaient très nombreux.

Malgré ces départs, les immigrés constituent toujours l'écrasante majorité de la population, puisque les citoyens émiriens ne sont, au plus, que 400 000 sur 2,2 millions d'habitants. Recrutés dans tous les secteurs de l'économie, jusque dans la fonction publique, ils sont à la merci de leur employeur, qui conserve en règle générale leur passeport pendant toute la durée de leur séjour.

Gilles Paris



هكذا من الأصل

ANNIVERSAIRE Le RPR fête ses vingt ans, dimanche 1er décembre, dans chacune des régions de métropole et d'outre-mer. Alain Juppé, qui a succédé à Jacques Chirac à la présidence du mouvement néogaulliste, devait participer aux fêtes organisées à Agen et à Paris. Le chef de l'Etat a personnellement eu 64 ans vendredi 29. Ses collaborateurs de l'Elysée lui ont offert une figurine africaine du XIIe siècle. ● L'ÉLECTION, en mars 1997, de Jacques Chirac à la mairie de Paris, a permis à son mouvement de se bâtir une place forte où il a pu survivre à une longue traversée du désert, et un parti qui fut une formidable machine électorale. ● LES ANCIENS compagnons du général de Gaulle ont conservé la nostalgie du temps où le chef de la France libre présidait aux destinées du pays. Ils ont quelque mal à admettre l'arrivée aux responsabilités d'une nouvelle génération.

Les chiraquiens espèrent prouver leur unité en fêtant les vingt ans du RPR

En créant un nouveau mouvement en décembre 1976, les héritiers du gaullisme se sont dotés d'un instrument de reconquête du pouvoir. La prise de l'Hôtel de Ville de Paris, en 1977, a été le marche pied de l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République

CE GRAND PARTI centralisé qu'est le Rassemblement pour la République a choisi de s'éclater, dimanche 1er décembre, pour fêter ses vingt ans. Chacune des vingt-deux régions de métropole, sans oublier les départements d'outre-mer – seule la Guyane reste « muette », selon le programme officiel –, a été conviée à célébrer, à sa façon, le vingtième anniversaire de la fondation du RPR, le 5 décembre 1976, par Jacques Chirac, devenu depuis président de la République.

Rien n'a été laissé au hasard dans la mise en scène de cet événement : il s'agit de démontrer qu'en dépit des apparences, la principale famille de la majorité se porte au mieux. Chaque région s'est vu affecter un membre du gouvernement ou une personnalité appartenant au mouvement néogaulliste pour l'animation de sa fête.

A la direction du RPR, on ne cache pas compter sur l'effet démultiplicateur des bureaux de France 3 et de la presse quotidienne régionale pour relayer cet ensemble de manifestations. Le président du RPR, maire de Bordeaux et premier ministre, Alain Juppé, devait ainsi se rendre, dimanche à Agen, pour l'Aquitaine, avant de clore la journée à Paris. Au même moment, le garde des sceaux, Jacques Toubon, était attendu à Besançon, Lille et Paris.

Un autre compagnon de la première heure, l'actuel ministre chargé des relations avec le Parlement, Roger Romani, devait avoir l'honneur d'animer les festivités à Egletons, en Corrèze – capitale d'un jour du Limousin –, d'où fut lancé l'appel, le 3 octobre 1976, pour un nouveau rassemblement de la famille néogaulliste autour d'un *« travaillisme à la française »*. Le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, devait, quant à lui, apparaître tout à la fois en Alsace, en Picardie et en Ile-de-France.

« DEUX OU TROIS MOTS »

Non, rien n'a été laissé au hasard : à la différence de Jérôme Bignon, député de la Somme, promu, pour la circonstance, porte-parole du Rassemblement en Guadeloupe et en Martinique, aucune des quelques principales figures du « post-gaullisme » n'a été jugée digne, par la direction du RPR, d'être annoncée sur les tréteaux. On pense, notamment, à Charles Pasqua, à Edouard Balladur, à Philippe Séguin, voire à Nicolas Sarkozy. Le premier, cofondateur du RPR, à peine de retour de Verdun, pour l'un de ces dîners républicains qu'il affectionne tant, a, toutefois, été convié à prendre la parole au parc floral de Vincennes, peu avant M. Juppé.

Selon son entourage, M. Balladur a été pareillement sollicité, mais, ne goûtant guère ce genre d'exercice, l'ancien premier ministre ne devait concéder qu'un saut discret et bref à la réunion parisienne. Le président de l'Assemblée nationale a renoncé, de son côté, à s'exprimer véritablement, sauf pour dire *« deux ou trois mots »*, à Egletons, où il devait paraître, aux côtés de l'épouse du président de la République, Bernadette Chirac. Sa terre d'élection, la Lorraine, devait accueillir pendant ce temps, à Pont-à-Mousson, le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale, Hervé Gaymard.

Pour mieux marquer l'aboutissement d'une épopée de vingt années, le RPR n'a pas lésiné sur les moyens : deux affiches, deux fims-vidéo et *« un livre »* – une brochure de 64 pages, en fait –, conçu sous l'autorité du politologue Jean Charlot, *Le RPR et ses vingt ans*, illustré, non sans humour, par le dessinateur Claudius. C'est à peine si l'on y dénote quelques imprécisions, telles que les apparitions, dans l'un des films, de l'ancien président de la République, Georges Pompidou, et de l'ancien premier ministre, Maurice Couve de Murville, parmi quelques authentiques résistants, le maréchal Leclerc ou Jacques Chaban-Delmas. On peut aussi s'amuser, à retardement, des filiations graphiques établies dans le livre : au chapitre de *« l'envol de la génération Chirac »*, M. Pasqua s'interpose entre l'actuel chef de l'Etat et son chef du gouvernement.

ON SAIT PAS QUOI LUI OFFRIR,
ON A DÉJÀ TOUT !

PESSIN

Le RPR, il est vrai, n'a jamais eu trop de chance pour la couverture de ses grands moments. Pour ses dix ans, en 1986, il avait déjà dû remiser ses ambitions, après la mort, à la fin d'une manifestation étudiante, d'un jeune homme nommé Malik Oussekine. Dix ans auparavant, en 1976, lors de la fondation officielle du mouvement, le ministre de l'intérieur de l'époque, Michel Poniatowski, avait précisément choisi ce moment pour faire évacuer, par les forces de l'ordre, l'imprimerie du *Parisien libéré*, occupée depuis plusieurs mois déjà par les ouvriers du Livre ; la conséquence avait été sans appel : la non-parution de la presse quotidienne.

Cette fois, les sondages sont au plus bas pour M. Juppé ; la reprise économique tarde à venir ; les conducteurs de poids lourds ont paralysé une bonne partie du pays pendant près de deux semaines ; les contraintes qu'impose le respect du traité de Maastricht sont de plus en plus mal acceptées ; bien des députés de la majorité sont obsédés par les conditions de leur réélection éventuelle. Dans le Var, des conseillers généraux ont déjà constitué un inter-groupe sous l'égide de « Demain la France », une association dévouée à M. Pasqua.

Le secrétaire général du mouvement, M. Mancel, est enfin lui-même tellement fragilisé par sa gestion contestée du conseil général de l'Oise qu'il ne se passe pas une semaine sans que soit évoqué son remplacement : après Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué à l'outre-mer, c'est au tour du ministre délégué à la ville et à l'intégration, Eric Raoult, de faire désormais figure de successeur possible.

Dans ces conditions, comment M. Juppé peut-il rassembler ses troupes ? La célébration de la longue marche entreprise, il y a vingt ans, par Jacques Chirac n'y suffira pas.

Jean-Louis Saux

Fidélité et changement

● **Depuis sa fondation en 1976,** six secrétaires généraux se sont succédé à la tête du RPR : Jérôme Monod (1976-1978), aujourd'hui PDG de la Lyonnaise des eaux ; Alain Devaquet (1978-1979), député de Paris et ancien ministre délégué à la recherche et à l'enseignement supérieur ; Bernard Pons (1979-1984), ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme ; Jacques Toubon (1984-1988), ministre de la justice ; Alain Juppé (1988-1995), premier ministre ; et depuis le 24 mai 1995 Jean-François Mancel, député et président du conseil général de l'Oise.

● **Le RPR** est dirigé par son président – Alain Juppé depuis le 15 octobre 1995 –, assisté du secrétaire général et d'une commission exécutive. Le secrétaire général nomme les secrétaires départementaux.

● **Le bureau politique,** qui se réunit environ une fois tous les deux mois, n'a qu'une fonction de conseil auprès du président du mouvement. Il est actuellement composé de 30 membres élus par le conseil national et de 17 membres ès qualités, parmi lesquels les anciens premiers ministres, le président de l'Assemblée nationale, les présidents des groupes parlementaires, les anciens secrétaires généraux, le président de l'Association des maires de France et deux membres d'honneur : Maurice Schumann et Olivier Guichard.

● **Gaullisme :** Jacques Chirac donne dans *Le Dictionnaire du gaullisme* (de Philippe Ragueneau et Guy Sabatier, éditions Albin Michel, 1995) cette définition : *« Le gaullisme est un état d'esprit, une idée de la France (...). Le gaullisme, pour moi, c'est l'alliance féconde de la fidélité et du changement, du rêve et du pragmatisme. Audace, mouvement, modernité. Tel est le gaullisme. Il consiste à se doter d'outils nouveaux (...). Le gaullisme est un pari sur demain. Le contraire du gaullisme, c'est le conservatisme. »*

De l'Hôtel de Ville à l'Elysée, une longue marche pour reconquérir le pouvoir

ILS SONT 60 000, ce jour-là, à chercher leur chemin, porte de Versailles, à Paris. Ils sont 60 000 à attendre, à nouveau, qu'un homme leur trace la route. Celui-ci, déjà ancien premier ministre, est encore un homme jeune. Le 5 décembre 1976, Jacques Chirac vient à peine de fêter ses quarante-quatre ans. Les barons du gaullisme sont assis au premier rang, impuissants à endiguer la montée d'une nouvelle génération. Lui est debout à la tribune. Le sacre a été préparé de longue date.

L'événement, que devaient fêter, dimanche 1er décembre, les militants et sympathisants du mouvement néogaulliste, ne constitue, en effet, qu'un épisode somme toute mineur dans l'irrésistible ascension, vingt années durant, de l'actuel président de la République. A la mort de Georges Pompidou, le 2 avril 1974, M. Chirac n'est encore qu'un voltigeur plein de promesses. Après avoir été envoyé, dès 1967, à la conquête d'un Sud-Ouest jugé un peu trop radical-socialiste, il est devenu secrétaire d'Etat aux affaires sociales, puis à l'économie et aux finances, puis ministre chargé des relations avec le Parlement, ministre de l'agriculture, jusqu'à devenir ministre de l'intérieur.

Deux conseillers, très particuliers, du président Pompidou, Pierre Juillet et Marie-France Garaud, l'ont remarqué. Ils hésitent un temps, entre cet homme et le premier ministre en place, Pierre Messmer, compagnon de la Libération. Mais leur choix est vite fait. Le 13 avril, dans la soirée, M. Chirac fait diffuser « l'appel des 43 » – quatre ministres et 39 députés –, qui ouvre la voie à Valéry Giscard d'Estaing, au détriment de cet héritier, en ligne directe, du gaullisme, que représente Jacques Chaban-Delmas. M. Giscard d'Estaing élu, M. Chirac est nommé premier ministre. Deux ans plus tard, le 25 août 1976, celui-ci claque la porte de l'hôtel Matignon. Pour la première fois dans l'histoire de la Ve République, un premier ministre remercie, un peu sèchement, le président de ne pas lui avoir donné les *« moyens nécessaires pour assumer efficacement* [ses] *fonctions »*. *« C'est à ce moment-là qu'il est vraiment devenu adulte en politique »*, rapporte l'une de ses anciennes collaboratrices.

Le soir même de la passation des pouvoirs entre M. Chirac et son successeur, Raymond Barre, le conseiller Pierre Juillet imagine la suite. L'UDR ne s'est pas encore totalement remise du traumatisme causé par « l'appel des 43 ». Les résultats des élections cantonales de 1976 ont été mauvais pour la majorité. Il faut prévenir le risque d'une défaite aux élections législatives de 1978. Il faut donc créer une nouvelle maison pour remobiliser la famille gaulliste.

DRAMATISATION VOLONTAIRE

Ils sont, alors, très peu nombreux à miser sur l'actuel chef de l'Etat : outre M. Juillet et Mme Garaud, deux hommes participent à la manœuvre : Jacques Friedmann, un ancien condisciple de l'ENA, et Jérôme Monod, directeur du cabinet de M. Chirac à l'hôtel Matignon. Charles Pasqua est chargé de la mise en œuvre du scénario. Deux ministres d'aujourd'hui, Roger Romani et Jacques Toubon, apportent aussi leur concours. Alain Juppé et Philippe Séguin n'entreront que plus tard dans le cercle rapproché.

Pendant trois mois, la petite équipe dramatise l'enjeu de façon délibérée. Au lendemain des journées parlementaires de l'UDR à Rocamadour, les journalistes sont conviés à faire un détour à Egletons, pour assister aux assises départementales du mouvement gaulliste en Corrèze. Face à ses compagnons, M. Chirac précise ses intentions : *« Mon rôle au milieu de vous, soutenu par vous, est de montrer le chemin, et je vais le faire. Après tout, si l'honneur et le risque m'en reviennent, c'est que d'autres, plus anciens, n'ont pas cru devoir, ou n'ont pas pu, prendre la charge. »* Il invite aussi le secrétaire général de l'UDR, Yves Guéna, à réunir des assises extraordinaires avant la fin de l'année.

Le 5 décembre, Jacques Chirac est élu président du RPR avec 96,56 % des voix. Dès le lendemain, l'état-major du nouveau parti s'installe à l'avant-dernier étage de la tour Montparnasse. On fait la queue pour adhérer. Selon les chiffres officiels, le mouvement néogaulliste revendique plus de 500 000 membres en 1977 (contre 151 000 en 1996). *Le Monde* s'interroge : *« L'ancien premier ministre vise-t-il seulement la victoire électorale en 1978 ? »* Non.

Pour la première fois, grâce à une modification de la législation, les Parisiens vont pouvoir élire leur maire. Le président de la République a déjà intronisé son ami Michel d'Ornano. Un journaliste, Xavier Marchetti, qui fut l'un des collaborateurs de Georges Pompidou à l'Elysée, laisse tomber un jour, peu avant Noël 1976, dans l'oreille de Marie-France Garaud : *« Et pourquoi pas Chirac ? »* Malgré les réticences premières de Pierre Juillet, l'idée fait son chemin, sans même que l'intéressé en soit informé, quand, précisément, le président Giscard d'Estaing place ses vœux pour 1977 sous le signe du pluralisme. Pluralisme ? C'est M. Pasqua qui achève de convaincre le député de Corrèze, lui-même hésitant, selon plusieurs témoignages recueillis dans son entourage de cette époque, de se présenter à la mairie de Paris.

Vainqueur de Michel d'Ornano au premier tour, puis de la gauche au second tour, le président du RPR s'installe à l'hôtel de ville de Paris en mars 1977, pour dix-huit ans. L'année suivante, à l'occasion des élections législatives, il gagne son pari, celui d'amener au moins cent cinquante députés RPR à l'Assemblée nationale. Au nombre des nouveaux élus figurent Michel Barnier, Alain Devaquet, Jacques Godfrain, Jean-François Mancel, Michel Noir et Philippe Séguin. Davantage que la création du Rassemblement pour la République, le premier passage à Matignon de Jacques Chirac et son élection à la mairie de Paris l'ont installé durablement en tête de la droite.

J.-L. S.

La nostalgie des vieux gaullistes

« MON PETIT JACQUES, on ne recommence pas deux fois le Général. » Jean de Lipkowski (Charente), élu pour la première fois à l'Assemblée nationale en 1956, se souvient d'avoir averti Jacques Chirac au moment de la création du RPR, qu'il serait vigilant, lui l'ancien de la France libre, sur le cap que l'ancien premier ministre allait faire prendre au mouvement gaulliste.

Vingt ans après « Lip » est encore là, mais il doute toujours. Figure emblématique des « gaullistes de gauche », il juge qu'aujourd'hui *« le RPR a oublié la notion de rassemblement pour se situer à droite »*. Il n'arrive pas à se plier à cette gymnastique militante qui exige des élus le soutien de la politique gouvernementale : *« Cela n'a rien à voir avec le gaullisme d'invoquer la sanction des marchés financiers quand il y a tant de gens qui souffrent dans ce pays. Jamais, confronté à une telle crise sociale, le Général n'aurait cédé à une théorie économique. »*

Confronté pour les législatives de 1998, comme d'autres « anciens », au couperet de la limite d'âge décidée par le RPR (*Le Monde* du 30 novembre), M. de Lipkowski regrette *« la fin du compagnonnage »*, dénonce *« le pouvoir des hommes d'appareil »* et constate amèrement qu'au RPR, comme dans les autres partis, *« on se bouffe entre soi »*. *« Dieu sait ce que dirait le Général s'il voyait comment on essaye de se débarrasser des vieux gaullistes »*, soupire, aussi, Georges Gorse (Hauts-de-Seine) qui fut membre du cabinet du Général à Alger.

Le mouvement néogaulliste serait-il donc devenu un parti conservateur ordinaire ? Robert Poujade (Côte-d'Or) pense que, *« si le RPR n'avait pas gardé sa spécificité de rassemblement au sens gaulliste, il n'existerait plus aujourd'hui »*. Elu, comme Jacques Chirac pour la première fois en 1967, M. Poujade rappelle que l'originalité de son parti tient aux *« sensibilités et aux origines très diverses »* de ses membres.

« LE SOUCI DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL »

Pierre Mazeaud (Haute-Savoie), élu en 1968, fait le même constat et se dit convaincu que c'est au RPR que demeure encore *« le souci de l'intérêt général et du bien public »*, grâce à ceux qui *« comme moi, essayent de défendre la flamme gaulliste »*.

Cette flamme, certains, comme M. Poujade, ont cru la voir s'élever dans la nuit parisienne lors de la cérémonie en l'honneur d'André Malraux au Panthéon, le 23 novembre. Mais Jacques Baumel (Hauts-de-Seine), entré à l'Assemblée nationale en 1967, éprouve *« une certaine nostalgie de n'avoir pas vu au Panthéon de drapeaux tricolores et de n'y avoir entendu ni Marseillaise, ni rappel des valeurs gaullistes. Cette cérémonie était à l'image du gouvernement : consensuelle »*, se lamente le maire de Rueil-Malmaison.

Georges Gorse, tout comme Pierre Mazeaud, déplore une confusion des genres entre le RPR et le gouvernement : *« Jamais le Général n'aurait admis que le premier ministre soit également le président d'un parti »*, assure le député des Hauts-de-Seine. Malgré ces motifs d'amertume, personne n'envisage de quitter le Rassemblement ni de bouder cet anniversaire. Parce qu'après vingt ans de combat, note Jacques Baumel, *« l'un des nôtres est à l'Elysée »*. Et parce que *« nous ne saurions pas trouver dans un autre parti ce qui correspond à nos valeurs fondamentales »*, avoue celui qui fut le secrétaire général du mouvement au temps où le Général siégeait à l'Elysée.

Fabien Roland-Lévy

Le conflit des routiers se termine sur une victoire incomplète des grévistes

Le paiement de toutes les heures travaillées devrait compenser la non-augmentation des salaires

La quasi-totalité des barrages routiers était levée samedi 30 novembre au matin sur l'ensemble du territoire, après douze jours d'un conflit qui a commencé le 18 novembre. Vendredi 29, les organisations syndicales et patronales ont signé cinq protocoles d'accord. Le gouvernement doit signer au plus tard le dimanche 15 décembre le décret entérinant le paiement intégral des heures travaillées.

COMME UN CHÂTEAU de cartes, les 220 barrages de camions, encore comptabilisés vendredi 29, en fin de matinée et qui bloquaient les axes de circulation et l'accès aux raffineries se sont évanouis les uns après les autres, après que les grévistes eurent pris connaissance des résultats des ultimes négociations entre patronat et syndicats, sous la houlette du médiateur Robert Cros.

Aussitôt la négociation conclue, vers 15 heures, au ministère des transports, les fédérations CFDT, CGT et FO des transports ont envoyé des argumentaires à leur syndiqués pour leur expliquer qu'ils avaient obtenu des avancées importantes sur deux des trois points principaux : la retraite à 55 ans et l'élaboration rapide d'un décret sur les temps de travail. Alors que 190 barrages étaient recensés, à 16 heures, selon le Centre national d'informations routières, ils étaient tombés à 46 à 17 h 30.

La fédération CFDT des transports, dès vendredi à 18 heures, avait annoncé que 80 % des chauffeurs routiers grévistes étaient prêts à lever les barrages ou l'avaient déjà fait. Cependant, aucune organisation syndicale, à l'exception de la CFTC, n'a formellement appelé à la reprise du travail, estimant que l'initiative devait en revenir à la base.

De source syndicale, seuls trois barrages étaient encore maintenus, samedi 30 novembre au matin. A l'initiative d'un représentant de la FNCR (autonomes) et d'un délégué de la CGT, une dizaine de chauffeurs routiers bloquaient toujours les accès de la Sogaris, la plate-forme routière de Rungis (Val-de-Marne). La levée du blocus dans les dépôts de carburants et les raffineries devraient entraîner un retour à la normale progressif pour l'approvisionnement des stations d'essence et la fin des restrictions administratives, prises par les préfets dans une cinquantaine de départements. Le ministère des transports a décidé de permettre aux poids lourds de circuler ce week-end.

Vendredi, après douze jours de grève et une ultime séance de négociations, toutes les organisations syndicales, à l'exception de la CGT, ont signé cinq des six protocoles qui leur avaient été présentés par le médiateur.

Les textes signés portent sur la retraite à 55 ans, les frais de déplacement des chauffeurs, la durée de la carence maladie, la reconnaissance du droit syndical et le renforcement de l'interdiction de circuler le dimanche, notamment aux camions étrangers.

Le sixième protocole paraphé uniquement par les organisations patronales portent sur la question des temps de travail. Il prévoit que les partenaires sociaux se réuniront dès lundi 2 décembre, toujours sous la houlette de M. Cros, pour se mettre d'accord, le plus vite possible, sur un texte de décret qui permettra aux conducteurs de se voir payer à terme l'intégralité des temps passés à la disposition de l'entreprise, en dehors des temps de conduite. Le gouvernement s'est engagé à signer au plus tard, ce décret le 15 décembre. Dès vendredi, un projet de texte, élaboré par les services des ministères a été présenté aux partenaires sociaux.

« NOTRE TÉNACITÉ A PAYÉ »

Les syndicats ont considéré que les engagements pris étaient suffisants pour faire cesser le conflit. La question de l'augmentation des salaires a pourtant été pratiquement éludée au cours de cette dernière séance. Les représentants des employeurs ont en effet retiré leur offre d'augmentation de 1 % au 1er janvier, pour proposer, en lieu et place, un doublement de la prime initialement envisagée de 1 500 francs. Ce bonus de 3 000 francs à verser en deux fois (1 500 avant la fin de l'année et 1 500 avant le 31 mars 1997) est une simple *« recommandation »* aux chefs d'entreprise, a précisé Jehan de Marne, le dirigeant de la délégation patronale.

La satisfaction était plutôt de mise dans les rangs syndicaux, patronaux et gouvernementaux, quant à l'issue de ce conflit. Alain Renault, secrétaire général de la fédération des transports CGT, s'il n'a signé aucun des protocoles, n'a pas caché que la CGT portait une *« appréciation positive »* sur la retraite à cinquante-cinq ans. *« Le transport routier rentre un peu plus dans le droit commun »*, a-t-il ajouté, voyant dans ce conflit *« un début de re-réglementation »* de la profession. Sur la question des salaires, Roger Poletti, secrétaire général de la fédération des transports FO a dénoncé la *« duplicité »* et *« le double langage »* des organisations patronales de routiers, mais il se félicitait des avancées obtenues sur tous les autres points.

« Notre ténacité a payé », a jugé Jöel Le Coq, secrétaire de la CFDT route. Claude Debons, secrétaire général adjoint de la fédération CFDT des transports, a renchéri, saluant *« comme une grande victoire la retraite à 55 ans, tandis que les autres acccords signés, de moindre importance, vont aussi dans le bon sens »*.

« Je suis heureux que les efforts qui ont été déployés par tous les partenaires pour négocier soient maintenant, apparemment, couronnés de succès », s'est félicité Alain Juppé, vendredi dans la soirée. *« Dans la situation de l'emploi où nous sommes aujourd'hui, il faut que tout ceci ne soit rapidement plus qu'un souvenir »*, a déclaré le premier ministre de sa mairie de Bordeaux. En revanche, son ministre de l'éducation nationale, a déploré *« la prise d'otages comme moyen de négociation »*. Il faut *« réinventer la négociation sociale »* et *« traiter les conflits en amont »*, a dit François Bayrou au cours d'une réunion de Force démocrate.

Il reste, pour le gouvernement, à apaiser le mécontentement de ses partenaires européens qui ont eu à subir les effets du blocage français. La Grande-Bretagne a annoncé vendredi 29 avoir reçu l'assurance que ses transporteurs dont les camions ont été bloqués par les routiers français seraient dédommagés.

Alain Beuve-Méry et Pascal Galinier

Douze jours de conflit

● **Lundi 18 novembre** : au cours d'une journée d'action lancée par les syndicats, des routiers commencent à bloquer certains axes, autour de grandes villes de province. Le ministre de l'équipement et des transports, Bernard Pons, reçoit les syndicats.
● **Mardi 19** : une réunion entre syndicats et employeurs a lieu au siège de l'union patronale. Sans résultats.
● **Jeudi 21, vendredi 22** : ouverture de négociations entre représentants patronaux et syndicaux. Les camions bloquent une dizaine de dépôts de carburant et plusieurs raffineries dans toute la France.
● **Samedi 23** : accord partiel sur la retraite à 55 ans.
● **Dimanche 24** : le gouvernement nomme un médiateur, Robert Cros.
● **Lundi 25** : accords sur des points de revendication secondaires (carence maladie, frais de déplacement, interdiction de circuler le dimanche).
● **Mardi 26** : le gouvernement promet des allègements de charges sociales en contrepartie d'une réduction du temps de travail.
● **Mercredi 27** : échec de la journée d'action de la CGT pour appeler à l'extension du mouvement aux autres catégories de salariés.
● **Jeudi 28** : fin de la mission du médiateur. Le gouvernement estime que la négociation est un succès, mais la situation reste gelée, en raison d'un désaccord persistant sur les temps de travail et les salaires. Nombre record de barrages sur les axes routiers : 250.
● **Vendredi 29** : syndicats et patronat se retrouvent au ministère des transports pour signer six protocoles d'accord sur les points négociés, dont la retraite à 55 ans. Le gouvernement annonce qu'il prendra un décret, au plus tard le 15 décembre, pour fixer les temps de travail. Les employeurs proposent de payer une prime de 3 000 francs au lieu d'augmenter les salaires. Les grévistes mettent fin au blocus des routes.

Bernard Pons : « Une solution claire et rapide »

BERNARD PONS, ministre des transports, et Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat, ont, vendredi 29 novembre, adressé une lettre à Robert Cros, le médiateur dans le conflit des chauffeurs-routiers, dans laquelle ils prennent des engagements précis. Ils écrivent notamment :

VERBATIM

« Nous vous confirmons la signature dans les tout prochains jours, après avoir recueilli votre avis, d'un décret modifiant le décret 83-40 *[décret Fiterman, NDLR]* dont le projet vous sera transmis, et qui comportera la suppression des équivalences et des temps à disposition, ainsi que la transcription dans le bulletin de paie de toutes les heures travaillées par les conducteurs.

» La question de la transparence et de la rémunération intégrale des heures de travail est essentielle : elle doit aboutir à une solution claire et rapide. Il a été prévu de réunir un groupe de travail.

» Pour assurer la continuité des discussions, nous vous demandons de le présider, de commencer vos travaux immédiatement et de rechercher un accord d'ici au 15 décembre 1996. Cet accord sera immédiatement rendu applicable à toutes les entreprises par décret.

» Nous vous fixons deux objectifs : apporter la clarification nécessaire sur la question des temps dont dispose librement le conducteur (...) ; rechercher un accord sur l'encadrement à donner aux heures de repas, de repos et de coupure, non rémunérées, situées à l'intérieur de l'amplitude d'une journée de travail, et de proposer les moyens d'assurer le contrôle et le suivi du dispositif envisagé, afin d'en permettre une évaluation, et l'adapter si nécessaire. A défaut d'un accord de branche sur ce sujet, nous avons décidé de prendre en tout état de cause le décret nécessaire.

» Nous vous confirmons également que le dispositif d'allégement des cotisations patronales devra être effectivement lié à l'application concrète par l'entreprise des accords sur la transparence, la rémunération et la réduction du travail. (...) »

A Caen, les camions-citernes reprennent leur noria

CAEN
de notre correspondant

A Caen, une des villes où les barrages furent les plus importants, les syndicats CFDT, CGT, Force ouvrière et CFTC se sont réunis, vendredi 29 novembre à 16 heures, à la Maison des syndicats. Les dés sont jetés et les tracts syndicaux imprimés. *« Les avancées sont significatives. Maintenant, nous allons consulter les routiers sur les barrages. »*

A l'heure de l'annonce, près d'un millier de camions encerclent encore l'agglomération caennaise. Six heures plus tard, ils ne seront plus que dix-sept poids lourds, un bus et deux remorques à attendre leur propriétaire. Pour des raisons de sécurité, la préfecture du Calvados ne prévoyait, d'ailleurs, la réouverture du périphérique nord de la ville que samedi vers midi.

Quand les « chefs » des barrages ont retrouvé leurs « gars », les choses sont allées vite. Au barrage du Chemin-Vert, l'équipe de Thierry Douine fait péter les bouchons en savourant le champagne. *« Nos revendications ont été atteintes*, dit Thierry Douine. *Il reste un point sur le temps de travail qui doit être réglé dans les quinze jours. Nous avons donc décidé de désenclaver la ville de Caen et de retrouver le chemin qui nous mène vers nos familles. »*

Les chauffeurs balaient le macadam. Les moteurs tournent. Les klaxons hurlent. Pas tous. Les policiers recherchent des chauffeurs, des chauffeurs recherchent des camions, des camions recherchent leur remorque. Finalement, tout s'arrange en peu de temps.

DÉPÔTS LIBÉRÉS

Dans la zone portuaire de Caen, les dépôts de pétrole sont libérés dès 17 h 15. Aussitôt, une noria de camions-citernes entame une ronde infernale qui, tout au long du week-end, doit permettre aux quelque deux cents stations-service du Calvados de retrouver du carburant.

A l'usine Renault-Véhicules industriels de Blainville-sur-Orne, le long convoi de vingt camions qui attendait impatiemment derrière les grilles peut enfin partir livrer l'usine de la vallée du Rhône. Les bouchons ont sauté, et la vie reprend son cours en pointillé. *« Au total*, a indiqué vendredi en fin d'après-midi la direction de Renault-Véhicules industriels, *1 500 personnes ne travailleront pas lundi 2 décembre. Dans l'hypothèse d'une levée rapide des barrages, l'état de nos circuits d'approvisionnement et de réception n'autoriserait pas une reprise d'activité normale dès lundi. Cela se fera progressivement. »*

Les chauffeurs savourent leur succès. Etienne éprouve *« un sentiment de victoire et de joie. On a vécu douze jours particuliers. La grève, il a fallu la tenir et l'animer, surtout dans les conditions climatiques qu'on a connues. » « Ce qui me restera toujours en mémoire*, dit un autre, *c'est le soutien des gens. On s'aperçoit que les gens sont capables du meilleur. »*

Jean-Jacques Lerosier

Le nouveau service public de l'équarrissage sera financé par la grande distribution

Les députés ont élargi le projet gouvernemental

JETER les fondements d'un nouveau service public d'équarrissage, en préciser les missions et surtout trouver un financement. Les députés qui examinaient, vendredi 29 novembre, le projet de loi présenté par le ministre de l'agriculture ont bouclé l'affaire prestement. A l'issue de deux heures de débats, les élus RPR, UDF et PS ont voté la réforme qui leur était soumise, les communistes s'abstenant. C'est la grande distribution qui financera ce nouveau service public. Avec le soutien de la plupart des députés, le gouvernement a modifié sa propre copie en créant une taxe sur les ventes de viande par le grand commerce.

La crise de la « vache folle » a rendu caduque l'organisation de l'équarrissage telle qu'elle était définie par la loi de décembre 1975. Pour des raisons sanitaires évidentes, le gouvernement a interdit l'introduction de cadavres d'animaux dans la chaîne alimentaire et a rendu obligatoire leur incinération. De fait, tout l'équilibre financier du système s'est trouvé bouleversé. A titre provisoire, l'Etat décidait à compter du 15 juillet et jusqu'au 31 décembre de prendre à sa charge la moitié du coût de la collecte et de l'élimination des cadavres d'animaux, les collectivités locales et les organisations professionnelles agricoles étant invitées à dégager les moyens nécessaires au financement du solde, dans l'attente d'une solution.

Le projet de loi a pour objet de *« poser les principes d'une organisation durable du secteur »*, a ainsi indiqué Philippe Vasseur, en créant un service public de l'équarrissage dont la mission doit être confiée à des sociétés privées après appels d'offres. Rappelant que le gouvernement avait décidé de ne pas inclure les modalités de financement dans ce projet, mais dans le collectif budgétaire, soulignant que le relèvement de la redevance d'abattage initialement envisagée risquait d'être répercutée sur les éleveurs, prenant acte du refus que lui avait opposé la veille la commission des finances (*Le Monde* du 30 novembre), le ministre de l'agriculture a proposé aux députés la création d'une nouvelle taxe *« plus en aval de la filière »*. Elle est assise sur la valeur des achats effectués par les distributeurs de viande. *« Pour ne pas pénaliser le petit commerce »*, a expliqué M. Vasseur, les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 2 millions de francs hors taxes seront exonérées. Sur 38 500 boucheries, 35 000 devraient y échapper, a-t-il précisé.

TAUX RELEVÉS

Le principe d'une taxe sur la grande distribution a satisfait les députés. Toutefois, plusieurs d'entre eux ont réclamé un élargissement du service public d'équarrissage pour l'étendre aux viandes et abats. Les députés ont donc décidé de relever les taux prévus dans l'amendement gouvernemental créant la nouvelle taxe. Elle sera ainsi de 0,6 % du chiffre d'affaires réalisé par les distributeurs effectuant entre 0 et120 000 francs d'achats mensuels de viande et de 1 % au delà.

M. Vasseur a averti les grandes surfaces qu'il *« n'avait nullement l'intention de polémiquer »* avec elles. *« En sortant d'ici, je m'attends à être attaqué par la grande distribution. Je ne suis pas disposé à me laisser faire »*, a-t-il déclaré, ajoutant que, *« si l'on veut figurer au palmarès des grandes fortunes, mieux vaut être patron dans leur secteur que boucher de quartier »*.

Caroline Monnot

Michel Giraud mis en minorité sur le budget rectificatif de l'Ile-de-France

LE CONSEIL RÉGIONAL d'Ile-de-France a rejeté, jeudi 28 novembre, par une addition de voix FN, PS, PCF, Verts et Ecologie et République (106 élus contre, 95 pour) le deuxième budget rectificatif 1996 qui lui était proposé par son président RPR Michel Giraud, mis pour la première fois en minorité sur un vote budgétaire.

Si, techniquement, ce vote est sans grande portée, il traduit la fragilité politique de M. Giraud, qui, confronté au durcissement d'une partie des écologistes, envisage désormais l'éventualité d'un refus du budget 1997. Interrogé sur l'abandon du projet de réforme du mode de scrutin aux élections régionales, M. Giraud a qualifié de *« cafouilleux et non concertatif »* le débat instauré par le gouvernement avec les présidents de région.

DÉPÊCHES

■ **REMANIEMENT : Guy Drut, ministre délégué à la jeunesse et aux sports**, affirme, à propos du gouvernement, qu'*« il se peut qu'il y ait un petit aménagement technique, peut-être en décembre, peut-être en janvier »*, dans un entretien au *Berry républicain*, samedi 30 novembre.

■ **CONSTITUTIONNALITÉ : le groupe socialiste de l'Assemblée nationale** a décidé, jeudi 29 novembre, de déférer au Conseil constitutionnel la loi de financement de la Sécurité sociale. Il désire que *« sur cette loi, première du genre, soient levées dès maintenant les nombreuses incertitudes juridiques et difficultés d'interprétation qu'elle comporte »*.

■ **FONCTIONNAIRES : cinq fédérations de fonctionnaires sur sept ont** approuvé le projet de modification des règles de la représentativité syndicale que leur a présenté Dominique Perben, vendredi 29 novembre. Seules, la CGT et la FSU s'y sont opposées. M. Perben a indiqué qu'il transmettait le texte au premier ministre.

■ **MÉDECINS : le syndicat de médecins généralistes MG-France a reproché**, vendredi 30 novembre, à la Caisse nationale d'assurance-maladie de revenir à ses *« erreurs passées »* en cherchant un compromis avec la Confédération des syndicats médicaux français et la Fédération des médecins de France, qu'il qualifie de syndicats médicaux les *« plus corporatistes »*.

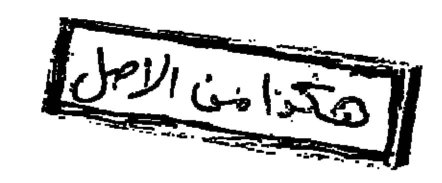
■ **CONSEIL D'ETAT : le Conseil d'Etat a, vendredi 29 novembre,** confirmé les élections municipales d'Orange (Vaucluse), administrée par Jacques Bompard (FN), celles d'Antibes (Alpes-Maritimes), administrée par Jean Leonetti (UDF-Rad), et celles de Chamonix (Haute-Savoie), administrée par Michel Charlet (div.d.).

■ **FRONT NATIONAL : Michel Collinot, membre du bureau politique du Front national**, a indiqué, samedi 30 novembre, qu'il donnait sa démission. Cette décision est motivée par des raisons personnelles et par un désacccord politique.

■ **ÉCOLOGISTES : Noël Mamère, président de Convergences écologie solidarité**, a plaidé, le 28 novembre, sur Arte, pour un *« accord de gouvernement »* de *« tous les mouvements écologistes de gauche »* avec les autres formations progressistes.

■ **GAUCHE RADICALE : l'Alternative rouge et verte devait entériner**, samedi 30 novembre, lors de sa conférence nationale, le refus de sa fusion avec les Verts.

■ **AIR : le Groupement des fabricants de chauffage central à eau chaude** a dénoncé, vendredi 29 novembre, *« une action de lobbying soutenue de la part des opérateurs des réseaux de chaleur (Générale des eaux et Lyonnaise des eaux) »* pendant la discussion de la loi sur l'air. L'article 20 bis aurait ainsi *« pour effet de créer*, [à leur profit], *des monopoles de fait, au détriment du libre choix de l'utilisateur, de la liberté d'entreprendre et de l'emploi »*.



ENSEIGNEMENT Le récent conflit lycéen de la Guyane, qui a contraint M. Bayrou et M. de Peretti à se rendre sur place, a mis en avant la fonction de recteur d'académie. Nommée au rectorat Antilles-Guyane en janvier 1996, Michèle Rudler, proche du président de la République, a été mise en cause pour n'avoir pas su désamorcer la crise. ● TRADITIONNELLEMENT politiques, les postes de recteur sont surveillés de près par tous les ministres de l'éducation nationale. Néammoins, les nominations sur seuls critères politiques deviennent difficiles. ● APRÈS un renouvellement massif intervenu dans les six premiers mois de la cohabitation des années 1993-1995, le rythme des nominations s'est ralenti : treize mouvements sont intervenus depuis juin 1995, dont trois mutations internes, contre dix-sept sous le gouvernement d'Edouard Balladur.

La grande valse des recteurs de l'éducation nationale s'est ralentie

La crise lycéenne de Guyane a fait apparaître au premier plan les « préfets d'académie ». Pour ces postes traditionnellement politiques, la première cohabitation, de 1993-1995, avait donné lieu à un renouvellement massif. Depuis, les nominations sont moins nombreuses

L'UNIVERS des recteurs est *Un tout petit monde*, pour reprendre le titre d'un livre culte de l'écrivain britannique David Lodge, qui décrit avec un humour féroce les mœurs universitaires. Tout petit, mais en voie d'expansion : ils n'étaient que vingt-huit, un à la tête de chaque académie. Ils seront bientôt trente. Les émeutes en Guyane, après les manifestations répétées des lycéens, ont décidé l'Etat à y créer un rectorat propre (*Le Monde* du 22 novembre). Dans la foulée, Alain Juppé a confirmé à la présidente RPR du conseil régional de Guadeloupe, Lucette Michaux-Chevry, la création d'un rectorat en Guadeloupe. En éclatant ainsi l'académie des Antilles-Guyane en trois entités (Guyane, Guadeloupe, Martinique), le gouvernement a satisfait les élus locaux.

Le séminaire de travail des recteurs, réuni jeudi 21 et vendredi 22 novembre à Marseille, sur le thème du « rectorat, pôle pédagogique », ne bruissait que de cette nouvelle. Le « cas » de Michèle Rudler, recteur des Antilles-Guyane (*lire ci-dessous*), occupait tout autant les conversations. De plus en plus, le recteur, personnage prestigieux mais ignoré du grand public, apparaît en pleine lumière. On l'a vu de façon inattendue en 1995, lors du débat télévisé du second tour de l'élection présidentielle. M. Chirac avait attaqué le premier : *« J'ai apporté une petite fiche. (...) Aussi bien en 1981 qu'en 1988 (...), on a fait une lessive complète de tous les fonctionnaires qui n'étaient pas strictement socialistes. »* S'ensuivit une querelle de chiffres sur les nominations de recteurs, que M. Jospin se défendit d'avoir fait « valser ».

Un système de dépouilles à la française régit-il vraiment les mouvements de recteurs ? *« Pas à proprement parler, mais il y a une politisation certaine de la fonction, depuis le septennat de Valéry Giscard d'Estaing »*, analyse Bernard Toulemonde, ancien recteur de Montpellier. La nomination de fidèles n'exclut pas la recherche de compétences réelles. Un décret de 1854 interdit la pure complaisance : il faut, pour devenir recteur, posséder un doctorat. On peut toutefois être un bon universitaire et un piètre recteur.

« COMPLEXIFICATION » DU MÉTIER

Surtout, le « métier » s'est complexifié au point qu'il interdit de nommer un recteur sur des critères purement politiques. En dix ou douze ans, la décentralisation, la déconcentration et l'explosion des effectifs scolaires ont bouleversé son rôle. *« On devrait arriver à trouver un équilibre entre les changements intempestifs au gré des majorités et une durée d'exercice qui permette une véritable action »*, estime Jérôme Chapuisat, ancien recteur d'Amiens.

Les recteurs doivent répondre à des questions aussi cruciales que le nombre de jeunes à conduire à tel ou tel niveau de diplôme, le développement des filières générales, technologiques ou professionnelles, comme le souligne Patrick Gérard dans un article de la revue *L'Actualité juridique* (novembre 1996). Un quinquennat, voilà qui semblerait une durée de bon aloi pour mener une action en profondeur. Quoi qu'il en soit, le couperet tombe en cas de troubles : ainsi de Joëlle Le Morzellec, ancien recteur de Rouen, qui ne sut pas gérer la colère des étudiants en décembre 1995.

En attendant, l'échéance cruciale se situe à trois ans. Passé ce délai dans la fonction, l'ancien recteur, qui redevient professeur des universités – ce qu'ils sont presque tous –, accède directement à la classe exceptionnelle, c'est-à-dire au niveau de salaire le plus élevé auquel il peut prétendre, et ce jusqu'à l'âge de la retraite. *« Ce privilège constitue un accélérateur de carrière sans équivalent dans la fonction publique »*, écrit Bernard Toulemonde dans sa *Petite histoire d'un grand ministère* (Albin Michel, 1988). Cela vaut bien quelques sueurs froides le mercredi, jour du conseil des ministres.

RETOUR À LA STABILITÉ

S'il est vrai que la politisation de la fonction de recteur a eu pour conséquences de véritables rafales de nominations, surtout en période de cohabitation, le mouvement semble se calmer. De 1986 à 1988, Claude Durand, conseiller à Matignon ne s'était pas privé de choisir pour René Monory, ministre de l'éducation. Lionel Jospin n'a pu refuser certaines candidatures venues de l'Elysée. Sur le long terme, la gauche et la droite n'ont rien à envier l'une à l'autre.

Aujourd'hui, après le mouvement massif qui a suivi les élections de 1993 – quatorze changements en six mois –, la stabilité domine : de juin 1995 à août 1996, treize nominations sont intervenues, dont trois mutations internes. Certains y voient l'effet de la *« mise à l'écart »* des recteurs, en raison du mode de négociation très direct que François Bayrou a instauré avec les syndicats. *« Pourquoi les contrôler quand les choses essentielles se passent entre le ministre et les syndicats ? »* s'interroge l'un d'eux. De plus, François Bayrou joue les immobiles, sans doute pour ne pas donner de tentations à ses amis de la majorité et se faire imposer quelques personnalités. A Aix-Marseille, Caen, Lyon, Nancy-Metz, Paris, La Réunion, Strasbourg, Toulouse, Versailles et en Corse, soit dans dix académies, dont les deux plus importantes, il s'appuie sur des recteurs nommés par la gauche.

Béatrice Gurrey

Une fonction précaire

« *La fonction rectorale n'est pas une carrière mais une mission...* » Ces quelques mots figurent dans la mise au point publiée par le ministre de l'éducation nationale, Alain Peyrefitte, en décembre 1967. Pour la première fois depuis la Libération – où 12 recteurs sur 17 avaient été révoqués –, le conseil des ministres vient de remercier trois d'entre eux.

Depuis, la fonction s'est « *préfectoralisée* ». Les recteurs sont « *essentiellement révocables* », précise la loi du 11 janvier 1984. Patrick Gérard a fait les comptes : entre 1974 et 1981, toutes les académies, sauf celle de Toulouse, ont changé de patron. *Idem* en 1981 et 1986, où seul le recteur de Lyon est resté en poste. Entre 1986 et 1988, Jacques Chirac a remplacé 21 des 28 recteurs, tandis que les socialistes faisaient valser la totalité des têtes entre 1988 et 1993. Enfin de 1993 à 1995, 17 mouvements de recteurs ont affecté 16 des 28 académies.

Michèle Rudler, « par la volonté du président de la République »

SA RÉPUTATION l'avait précédée. Michèle Rudler, cinquante-six ans, ancienne directrice du laboratoire scientifique de la police de Paris et de l'Institut de médecine légale de l'université Paris-V, nommée recteur des Antilles-Guyane le 17 janvier 1996, ne s'est pas efforcée de la démentir. Lors d'une première prise de contact devant les responsables de l'université réunis à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), elle avouait sans détour : *« J'ai été nommée par la volonté du président de la République. »* Sans doute voulait-elle affirmer que sa qualité de *« représentante personnelle »* de Jacques Chirac lui assurait une autorité accrue et une écoute attentive au plus haut sommet de l'Etat. A demi-mots, ses interlocuteurs ont traduit *« reprise en main et mise sous tutelle »*.


PORTRAIT

« Recteur politique » – sans attaches partisanes, remarque un observateur –, Michèle Rudler, fille d'Henri Rey, ancien ministre des DOM-TOM du général de Gaulle et de Georges Pompidou, l'est incontestablement. A peine débarquée, elle explique que son rôle est de promouvoir la présence française et la francophonie dans la région caraïbe. Elle veut s'efforcer, aussi, de renforcer les liens entre la formation et le monde du travail. Sur place, ses discours à forte connotation *« idéologique »* apparaissent déconnectés de la réalité.

« DAME DE FER »

Les responsables syndicaux reconnaissent pourtant son ouverture et sa capacité de dialogue. Surnommée *« la dame de fer de la police scientifique »*, Mme Rudler met des gants pour se faire accepter, en dépit de *« méthodes mal adaptées à un monde sensible qui suppose de prendre quelques précautions »*, selon l'appréciation d'un enseignant. Mais elle réussit à désamorcer rapidement deux crises larvées qui menaçaient d'exploser, au printemps, à l'annonce de la suppression de postes dans les collèges. En moins d'une journée, elle donne alors satisfaction aux revendications des syndicalistes, *« et même au-delà »*.

La méthode fut nettement moins efficace dans le conflit guyanais qui a éclaté le 22 octobre (*Le Monde* du 30 novembre). Ce jour-là, le recteur est à Cayenne. Elle rencontre les lycéens, prend note de leurs demandes et promet d'en apporter confirmation par un fax. Celui-ci n'est jamais arrivé. Durant toute la crise, Mme Rudler se retranche à 2 000 kilomètres de là, dans sa résidence de Fort-de-France. Un comportement jugé incompréhensible par ses collègues de la métropole, qui s'expliquent mal qu'un recteur ne soit pas sur place, en première ligne. Des témoins racontent qu'un vif incident l'a opposée à Jean-Marcel Cotret, l'inspecteur d'académie de Guyane, qu'elle a laissé, seul avec le préfet, gérer une affaire de lycée normalement de sa responsabilité. Dans la presse locale, elle a livré un brûlot mettant en cause l'inspecteur d'académie. Une accusation relayée par le ministre délégué à l'outre-mer, Jacques de Peretti.

Le vigoureux rappel à l'ordre de Jacques Chirac, en conseil des ministres du 13 novembre a, incontestablement, accéléré l'extinction de cet incendie. Du voyage de François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, et Jean-Jacques de Peretti, qui ont cédé sur toute la ligne, on retiendra essentiellement la création d'un rectorat à Cayenne, aussitôt suivi d'un autre en Guadeloupe, à Pointe-à-Pitre, une très ancienne revendication saisie au vol par Lucette Michaux-Chevry. Ce dépeçage de l'académie n'est-il qu'une *« réponse institutionnelle à des problèmes qui ne le sont pas »*, *« la solution la moins coûteuse pour éviter de s'atteler aux carences du service public »*, s'interrogent certains ? En Guyane et en Guadeloupe, on ne cache pas sa satisfaction. *« Jusqu'à présent, les recteurs avaient tendance à servir en premier ceux qui faisaient le plus de bruit sous leurs fenêtres »*, remarque un responsable du SNES de Guadeloupe.

CHER REDÉCOUPAGE

Applicable à partir du 1er janvier 1997, ce redécoupage laisse en suspens un certain nombre d'interrogations. Qu'en sera-t-il du recrutement et du mouvement des enseignants dans chaque territoire ? Cette mesure annonce-t-elle une démultiplication des moyens humains et financiers ou seulement une autre répartition ? Quel avenir sera réservé à l'université qui, tant bien que mal, cherchait à réaliser son unité ? Interrogée sur RFO, Mme Rudler s'est seulement félicitée de la décision prise par le président de la République et le gouvernement. Une décision que, bien malgré elle, elle a contribué à accélérer.

Michel Delberghe
avec nos correspondants

Marche silencieuse à Menton contre l'ambassadeur du Zaïre

NICE
de notre correspondant

Une marche silencieuse s'est déroulée, samedi matin 30 novembre à Menton (Alpes-Maritimes), pour protester contre la protection diplomatique dont bénéficie l'ambassadeur du Zaïre en France, qui avait, le 23 novembre, renversé en voiture et tué un garçon de treize ans et grièvement blessé son camarade de douze ans. Ce jour-là, l'ambassadeur, Baya Ramazani, à bord d'une voiture de location, avait percuté sur la promenade du Soleil les deux garçons, qui traversaient le boulevard sur un passage protégé. Raphaël Lenoir mourait à l'hôpital ; Ronald Le Hartel est toujours dans le coma. L'ambassadeur avait, peu avant, reçu un appel du président Mobutu, qui le convoquait dans sa villa de Roquebrune-Cap-Martin. Le diplomate a reconnu devant les policiers qu'il roulait à très vive allure, comme en témoignent sur place les traces de freinage.

L'ambassadeur du Zaïre a écrit une lettre de deux feuillets aux parents des enfants : *« Que puis-je faire ? Que puis-je dire qui ne soit dérisoire face au destin qui vient de frapper si brutalement et si durement dans votre famille ? (...) »* Loin de soulager la douleur des parents, ces quelques mots les révoltent quand ils apprennent que l'auteur de l'accident ne rendra aucun compte à la justice. Aucune poursuite ne peut être engagée contre M. Ramazani, couvert par l'immunité diplomatique. La plainte des parents de Raphaël pour *« homicide volontaire »* se heurte à la même protection.

Patrick Lenoir, le père de Raphaël, adresse alors une réponse à l'ambassadeur : *« Si vous êtes sincère dans vos propos, vous devriez vous débarrasser de votre carapace diplomatique qui vous protège de la justice des hommes (...). J'espère, Monsieur l'ambassadeur, que vous prendrez vos responsabilités, non pas en tant que diplomate, mais en tant qu'homme et père de famille, responsable de la mort d'un enfant. »* L'avocat de la famille Lenoir, Me Thierry Giorgio, saisit le ministère des affaires étrangères de la demande de levée de l'immunité diplomatique et en informe le président du Zaïre. La procédure est exceptionnelle, mais le chef d'Etat africain a la faculté de suspendre l'immunité de son ambassadeur.

Le maire de Menton, Jean-Claude Guibal (RPR), en a appelé au *« sens de la justice »* de M. Mobutu. Dans une lettre, il lui demande de *« bien vouloir envisager de lever l'immunité diplomatique afin qu'il puisse être jugé conformément aux lois de notre pays »*. Le député RPR Xavier Beck a, pour sa part, demandé le départ de l'ambassadeur du Zaïre si son immunité n'était pas levée.

Jean-Pierre Laborde

Le photographe de François Mitterrand s'estime diffamé par Me Kiejman

CLAUDE AZOULAY, ancien photographe attitré de François Mitterrand pour le compte de *Paris-Match*, se défend à nouveau d'être l'auteur des photos volées de la dépouille mortelle de l'ancien président de la République, comme l'avait laissé entendre Me Georges Kiejman, lundi 25 novembre, devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Estimant avoir été diffamé, il met au défi l'avocat de la famille Mitterrand de répéter publiquement les accusations portées contre lui dans le prétoire. Profitant de l'audience du procès de Roger Thérond, directeur de la publication de *Paris-Match*, qui était poursuivi par la famille Mitterrand pour avoir publié les photos sans son accord dans l'édition du magazine datée du 16 janvier, Me Kiejman avait relancé la polémique. Il avait alors déclaré *« être troublé devant tous les éléments laissant penser que ce familier* [Claude Azoulay] *ait pu prendre les clichés »* (*Le Monde* du 27 novembre).

Dans une lettre adressée à Mme Martine Ract-Madoux, qui présidait l'audience du 25 novembre, Claude Azoulay qualifie d'*« infamie »* les propos de l'avocat. *« Je suis consterné que Me Kiejman ne m'ait pas fait citer à l'audience*, écrit-il. *Il aurait pu ainsi me poser toutes les questions qu'il voulait et j'y aurai répondu sous serment. J'explique cette dérobade par le fait qu'il n'a pas eu le courage de m'insulter face à face. »* Claude Azoulay entend confondre Me Kiejman : *« Que l'ancien ministre et homme public ait le courage de prendre sa plume en répétant sans protection ses propos. Je le traduirai devant vous (...), pour diffamation. »*

M. Azoulay réplique aux accusations portées contre lui par Me Kiejman, qui se fonde sur les auditions du photographe dans le cadre de l'enquête préliminaire. Il accuse l'avocat d'avoir fait une *« lecture tronquée »* de sa déposition. C'est ainsi qu'il explique n'être entré qu'une seule fois dans la chambre de l'ancien président et non à deux reprises, comme l'a affirmé l'avocat à audience. *« A aucun moment je ne suis resté seul*, a-t-il déclaré au *Monde*. *J'avais effectivement un appareil en poche, et l'idée de prendre la photo m'a en effet traversé l'esprit mais je ne l'ai pas fait, par respect de la mémoire de mon ancien ami. »* Le photographe récuse l'argumentation de Me Kiejman, qui avait déclaré que trois photos étaient manquantes dans la pellicule retrouvée lors d'une perquisition chez le photographe, et qualifie ces propos d'*« odieuse rumeur »*. *« Je n'ai jamais eu à m'expliquer sur ces trois photos lors de mon audition puisqu'à l'époque il n'en était pas question. La pellicule doit d'ailleurs toujours être sous scellés. »*

Contacté vendredi 29 novembre, Me Kiejman nous a répété qu'il existe selon lui des *« éléments troublants »*. *« Je ne prétends pas qu'il soit l'auteur des photos*, explique-t-il. *Je prétends qu'il existe dans le dossier des charges contre lui. »* Georges Kiejman maintient d'ailleurs tous les propos qu'il a tenus à l'audience, notamment à propos des vues manquantes sur la pellicule de Claude Azoulay. Un de ses collaborateurs, Me Marembert, dit s'appuyer sur le procès-verbal d'audition d'un expert photographique qui a analysé la pellicule de trente-six pauses saisie chez le photographe. Six pauses seraient manquantes et non pas trois, comme l'avait affirmé l'avocat à l'audience. Claude Azoulay affirme ne pas avoir été questionné à ce propos, son audition ayant eu lieu en même temps que celle de l'expert. Malgré la déposition de ce dernier, les enquêteurs ne l'auraient pas entendu une seconde fois.

A l'issue de l'enquête préliminaire, le parquet n'a pas engagé de poursuites contre Claude Azoulay, considérant qu'aucune charge ne pouvait être retenue contre lui. Pour Me Kiejman : *« C'est Roger Thérond et lui seul qui peut dédouaner M. Azoulay en arrêtant de se retrancher derrière la soi-disant protection des sources. »* Contacté par *Le Monde*, Roger Thérond, qui se déclare *« surpris que Me Kiejman puisse ainsi se laisser aller dans un prétoire »*, se refusait toujours, vendredi 29 novembre, à révéler l'identité de l'auteur de la photo.

Cécile Prieur

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le jugement de l'affaire de l'incendie des Thermes de Barbotan**, qui a fait vingt et un morts le 27 juin 1991, examinée depuis le 18 novembre par le tribunal correctionnel de Toulouse, a été mis en délibéré au 19 février. Les avocats des treize prévenus ont tous plaidé la relaxe de leurs clients, parmi lesquels figurent deux anciens préfets du Gers, invoquant la non-responsabilité pénale des prévenus ou leur absence de faute morale face à *« un enchaînement des hasards »*.

■ **POLICE : une information judiciaire visant la gestion passée de la Fédération autonome des syndicats de police** (FASP) a été ouverte en début de semaine au parquet de Paris pour *« vol, escroquerie, faux et usage de faux »*. Confiée au juge d'instruction Xavière Simeoni, cette ouverture est la suite procédurale logique de la plainte déposée le 10 octobre avec constitution de partie civile par le Syndicat général de la police (SGP) (*Le Monde* du 22 novembre). Le SGP a été exclu de la FASP le 19 novembre lors d'un congrès extraordinaire de la fédération.

■ **UNIVERSITÉS : après les premières réunions sur la réforme de l'Université** (*Le Monde* du 28 novembre), la plupart des syndicats et des organisations d'enseignants, de personnels et d'étudiants, qui se sont rencontrés, jeudi 28 novembre, à l'initiative du Snesup, ont demandé à François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de *« définir un calendrier resserré de prise de décisions »* et d'engager *« une négociation incluant les moyens financiers correspondants »*.

Hanna Schygulla, une femme allemande

Toujours « entre deux pays, entre deux villes », l'égérie de Fassbinder reste le symbole de l'Allemagne déchirée des années 70. Avec la complicité de ceux qu'elle aime, c'est le voyage de sa vie qu'elle entend raconter sur scène, à Paris



HANNA Schygulla portait un long manteau cintré et un chignon serré qui agrandissait ses yeux bleus. On aurait dit une sœur de Marlene, la nuit, sous un lampadaire. Elle s'est avancée dans la lumière, et, avec un grand sourire, s'est mise à chanter *Ça, c'est Paris*. C'était à Berlin, sur la scène du Renaissance Theater, un soir de septembre. Hanna Schygulla donnait pour la première fois le récital qu'elle présente lundi 2 décembre au Théâtre de la Ville, à Paris : « *Entre deux pays, entre deux villes, entre deux hommes.* » Un beau titre, presque impudique. Un aveu, une lettre effeuillée, une invite : à l'âge de cinquante-trois ans, l'actrice se donne. En direct, sans la protection de l'écran de cinéma qui fit sa gloire, elle chante, avec la complicité de ceux qu'elle aime, Rainer Werner Fassbinder et Jean-Claude Carrière, Edith Piaf et Hans Leip, Lucien Boyer et Kurt Tucholsky. Sur la scène, il y a un piano, des éclairages de nuit, et une valise – sa plus fidèle alliée dans le voyage de sa vie qu'elle entend raconter.

Ainsi, Hanna Schygulla revient. Avec ses cheveux blonds et sa voix grave, ses hautes pommettes et son corps arrondi. Le temps l'a protégée de belle manière : en elle cohabitent la jeune fille insolente des *Larmes amères de Petra von Kant*, et la femme radieuse qui chante *Ich bin die fresche Lola*, en entrouvrant son manteau – un geste que seules les stars peuvent se permettre. A la ville, le charme opère autant que sur scène. Hanna Schygulla s'assoit comme une reine, simplement. Elle bouge, une irrésistible langueur slave berce l'espace autour d'elle. Cela s'appelle la grâce.

C'est à Paris qu'elle reçoit, dans un appartement du Marais protégé par une cour : deux étages, des livres et de hautes fenêtres. En bas, une gouvernante à qui Hanna Schygulla parle en espagnol. Au téléphone, la comédienne répond en français, en allemand, en anglais. Elle s'en défend presque : « *Je n'ai pas beaucoup de mal à apprendre les langues. C'est un peu naturel chez moi* », dit-elle. Et elle sourit, avec cet air de madone secrète et ironique derrière lequel elle se protège. A la voir ainsi, on se demande qui pourrait affirmer la connaître. C'est une Lorelei, née pour que d'autres rêvent d'elle au risque de se perdre. « *Elle éclaire jusqu'à nos ombres* », écrit Jean-Claude Carrière.

Pourtant, Hanna Schygulla ne se ménage pas. Comme la Maria Braun qu'elle a jouée dans le film de Rainer Werner Fassbinder, elle s'est faite. Question de caractère, de génération. Elle est née en 1943, tout près de Katowice, en Silésie : « *J'aurais dû naître le jour de Noël. Mais ça gênait le docteur, qui voulait rester chez lui pour les fêtes. Il a fait une piqûre à ma mère, qui était entrée dans les douleurs, pour retarder ma naissance. Je suis née le 26. Ma mère m'a dit que ça avait été la plus mauvaise expérience de sa vie. Après, elle a su que le médecin était l'un de ceux qui faisaient des expériences à Auschwitz.* » Le camp de concentration était tout près, si près que la mère d'Hanna Schygulla voyait les prisonniers marcher dans la neige pour aller travailler dans les usines. « *Et certains disent qu'ils ne savaient même pas ce qui se passait.* » Pendant ce temps, le père est soldat dans la Wehrmacht, après avoir fait son service militaire du côté polonais. Hanna Schygulla a cinq ans quand elle le voit pour la première fois.

Après la guerre, la famille quitte la Silésie. « *Nous avons pris l'un des derniers trains qui roulaient vers l'Allemagne. Les Russes faisaient la chasse aux fuyards. Nous avons été sauvés parce que je parlais un peu de polonais, que m'avait appris ma nourrice. Après, je n'ai presque plus reparlé cette langue. J'étais de culture allemande, mes parents parlaient allemand.* » A l'école, ses camarades se moquent de son nom, à la sonorité étrange sinon étrangère. Elle aime bien son patronyme, pour les mêmes raisons : « *Je sentais qu'il n'était pas parfaitement allemand, et que je n'avais donc pas à m'identifier complètement à ce pays.* »

Dans son appartement parisien, Hanna Schygulla se souvient de ses premiers rêves. Elle chante *Ganz Paris traümt von der Liebe* (*Tout Paris rêve d'amour*), – la rengaine qu'elle entendait quand elle était enfant et que l'Allemagne découvrait Piaf, *Milord*, *La Vie en rose*. Plus tard, c'est une autre chanson de Piaf qui servira d'étendard à la génération d'Hanna Schygulla : *Emporte-moi bien loin d'ici*. Loin de Münich ou de Berlin des années 60 glacées par le miracle économique, la plaie de l'oubli et le désir de réussite. A l'époque, ceux qui feront la nouvelle vague du cinéma allemand partent pour l'étranger : l'Amérique, pour Wim Wenders ; l'Italie, pour Margarete von Trotta ; la France, pour Volker Schlöndorff, ou Hanna Schygulla – qui vient à Paris à cause de la voix de Piaf.

LA première famille, dans laquelle elle est jeune fille au pair, s'appelle Ego, la deuxième est juive. D'autres suivront. On ne lui fait pas sentir qu'elle appartient « *à la race qui a descendu les Champs-Elysées avec des casques et des bottes* ». Mais elle suscite un intérêt, pas toujours sympathique, parce qu'elle est « *fille d'Allemand* ». C'est dans cet interstice que se joue le drame de sa génération. « *Nous avons été marqués par ce que nous n'avons pas vécu. Nous avons connu seulement l'après-défaite. Au plus profond de nous, il y avait l'envie de rompre avec ce que représentait la génération de nos parents – toute ces violences qui n'avaient pas été surmontées, toutes ces horreurs qui avaient été enterrées. J'ai vu le premier film sur les camps de concentration quand j'avais douze ans. J'ai pleuré. Après, il y a eu la série américaine sur l'Holocauste. Puis, quand nous avions entre vingt et trente ans, on a sorti tellement de documents sur la période nazie qu'à la fin nous n'en pouvions plus.* »

Hanna Schygulla dit « *loin, loin, loin* » comme pour elle-même, et c'est un autre temps qui surgit : celui de Munich, où elle rencontre Rainer Werner Fassbinder, à son retour de Paris. Tous deux suivent les leçons d'un cours d'art dramatique minable, lui parce qu'il veut être cinéaste, elle parce que ses études à l'université la laissent sur sa faim. Dans *Les films libèrent la tête*, Fassbinder se souvient des soirées passées au café avec les autres élèves, après les cours. « *Elle parlait de la littérature et de la vie, moi de films et de la vie. Mais presque personne ne s'intéressait aux réflexions de Schygulla ou aux miennes. Au cours d'une de ces soirées, j'eus soudain la révélation, en l'espace d'une seconde, comme frappé par la foudre, que Schygulla deviendrait un jour la star de mes films, et je ne doutais pas un seul instant de faire des films, qu'il se pourrait qu'elle soit une pierre angulaire, peut-être même une sorte de moteur.* »

Ils commencent par faire du théâtre, ou plutôt de l'Anti-Théâtre – du nom de leur troupe – dans l'arrière-salle d'un bar où ils vivent les uns sur les autres, dans une liberté terrible. Ils sont jeunes, rageurs, furieux. Et talentueux. Ils veulent verser de l'acide sur les beaux rouages de la société allemande. Ils se servent de la culture comme d'une arme. « *Les temps étaient durs, mais pas aussi désolants qu'aujourd'hui*, se souvient Hanna Schygulla. *Nous avions des perspectives, nous pouvions encore nous enthousiasmer pour les utopies exprimées par le socialisme, le communisme, Rosa Luxembourg et toutes les victimes de l'Histoire.* »

Quand Fassbinder passe au cinéma, il emmène Hanna Schygulla. En 1969, elle tient le rôle principal de *L'amour est plus fort que la mort*, *Katzelmacher* et *Les Dieux de la peste*. En 1970, elle tourne dans *Prenez garde à la sainte putain*. En 1972, dans *Les Larmes amères de Petra von Kant* et *Effie Briest*. Elle est alors « *un ange des arrière-cours* », une femme de lumière dans *l'Allemagne mère blafarde*.

Elle devient une star quand, à la fin des années 70, Rainer Werner Fassbinder lui donne les rôles-titres de *Lili Marleen* et du *Mariage de Maria Braun*. Dans l'un, c'est une Aryenne qui aime un juif et devient célèbre grâce à *Lili Marleen*, « *un mélo qui sent le macabre* », selon Goebbels. Dans l'autre, elle joue une Mata-Hari du miracle économique, une femme décidée dans une époque mauvaise pour les sentiments. Avec, dans les deux films, des chapeaux extraordinaires, une sensualité et une assurance lumineuses.

JEAN-CLAUDE CARRIÈRE : « *Hanna Schygulla fait partie de ces très rares comédiennes dont les chefs opérateurs disent qu'elles apportent avec elles, en entrant sur un plateau, leur propre lumière. Phénomène inexplicable, signe d'un état intérieur particulier, qui donne à l'interprète sa force naturelle, mais aussi son indépendance, sa fermeté. Elle prend possession de l'espace et du temps à sa manière, elle leur donne éclat et vie, et il devient aussitôt difficile de modifier cette lumière, de la détourner. On l'accepte telle qu'elle est.* »

Jean-Claude Carrière était avec Hanna Schygulla quand elle a appris la mort de Fassbinder, en 1982. C'est pour lui qu'elle est revenue à Paris, vingt ans après. « *J'étais amoureuse, je suis arrivée, et je suis restée, restée, restée, à cause de l'amour* », dit-elle comme si elle chantait un refrain de son histoire. « *Mais tout a une fin. Et maintenant, je reste parce qu'il n'y a aucune ville qui me plaise autant. Pourquoi je changerais ?* » Hanna Schygulla représente assez son pays pour se passer d'y vivre. Elle est le symbole de cette Allemagne déchirée des années 70 où – selon le cinéaste Edgar Reitz – Fassbinder, Wenders et les autres remplacèrent les pages arrachées du livre de l'Histoire, en les écrivant à leur façon sur les écrans noirs de leur rage blême.

> « Nous avons tous dépassé la cinquantaine, mais il y a quelque chose en nous qui ne veut pas devenir adulte, car nous ne voulions pas devenir des adultes comme nos parents »

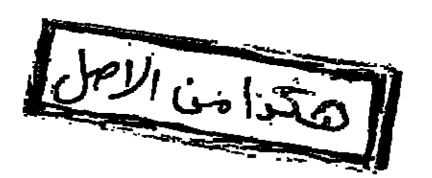
Hanna Schygulla dit une fort jolie chose sur ce qui perdure de ce temps-là : « *Quand je rencontre les gens de ma génération, hommes ou femmes, je suis frappée par le fait qu'ils ont tous gardé un côté jeune fille ou jeune homme. Nous avons tous dépassé la cinquantaine, mais il y a quelque chose en nous qui ne veut pas devenir adulte, parce que nous ne voulions pas devenir des adultes comme nos parents. C'est ça, le thème de notre génération.* » Et c'est pour cette raison qu'Hanna Schygulla traverse les années. Si la mort de Fassbinder l'a écartée du firmament du cinéma, elle reste dans la constellation. On ne sait pas toujours où elle est, mais on est sûr de la retrouver, parce que sa place est imprenable. « *Nous sommes tous des membranes*, dit-elle, *qui vacillent entre les courants de l'air du temps. On change pas mal, au cours d'une vie.* »

Aujourd'hui, Hanna Schygulla revient souvent en Allemagne parce qu'elle revient à ses premières amours : le théâtre. En 1995, Klaus Michael Grüber, géant des scènes européennes, lui a demandé de jouer dans *Mère blafarde, tendre sœur*. Dans cette pièce inspirée par *L'Ecriture ou la Vie*, de Jorge Semprun, qui s'est donnée dans le cimetière des soldats soviétiques de Weimar, Hanna Schygulla interprétait « *celle qui fait vivre les ombres* » : la comédienne.

Elle a aussi joué des pièces d'Elfriede Jelinek et Hans-Magnus Enzensberger, à Munich, deux rageurs que l'âge ne calme pas. Hanna Schygulla pourrait les faire entendre dans un théâtre de Paris. Un jour, peut-être.

Pour l'instant, elle conclut, presque en priant de l'excuser : « *Il faut admettre qu'on ne peut pas vivre sans être coupable. J'ai toujours tendance, quand il s'agit de l'Allemagne, de parler de ce qui est douloureux, alors que je pourrais dire qu'il y a des choses formidables. Je trouve, par exemple, que les femmes allemandes ont beaucoup de caractère, et de personnalité.* » Au pied du lit, une valise attend, prête pour le prochain départ. Elle ne trouble pas le serein ordonnancement de l'appartement parisien d'Hanna Schygulla.

Brigitte Salino
Photo : Lillian Birnbaum



1931, la première « Pléiade »

La fameuse collection imprimée sur papier bible fut inventée par Jacques Schiffrin. A l'instigation de Gide, elle fut rachetée par Gallimard, dont elle porte depuis les couleurs. Soixante-cinq ans et quatre cent trente-deux titres plus tard, la tradition se perpétue, intacte

ESSAYEZ d'inventer un livre réunissant les éléments suivants : luxe, petit format, référence, encombrement minimal, consécration. Impossible, n'est-ce pas ? Pourtant, il existe, depuis soixante-cinq ans déjà. On l'admire, on le jalouse, on s'en irrite, on le collectionne : c'est *« une Pléiade »*, comme on dit pour désigner un volume de la prestigieuse « Bibliothèque de la Pléiade ». Cette collection est si fortement identifiée à l'éditeur qui la publie, Gallimard, qu'on ignore souvent qu'elle est née ailleurs, imaginée, en 1931, par un homme – Jacques Schiffrin – qui ne mesurait sans doute pas à quel point elle allait devenir mythique, constituant l'un des succès éditoriaux du siècle. Réussite commerciale et intellectuelle : on a vendu près de vingt-deux millions de volumes à ce jour. Une Pléiade, c'est à la fois une édition de référence, un objet de collection, un cadeau toujours bienvenu, bref, comme le dit son plus célèbre slogan publicitaire : *« La Pléiade ou la volupté de lire. »*

Au début des années 20, Jacques Schiffrin, juif russe émigré à Paris, fondait les Editions de la Pléiade. A cette aventure, soutenue d'emblée par André Gide – dès 1923 il préfaça un Pouchkine –, participait aussi Charles du Bos, qui souhaitait créer une *« collection des classiques de la Pléiade »*. Elle ne vit pas le jour,

La reliure de Poe était verte, comme celle de Musset et de Baudelaire. Racine et Molière étaient en rouge ; Laclos, Rousseau, Stendhal, Voltaire en bleu

mais en septembre 1931 sortait le premier volume de la « Bibliothèque de la Pléiade » – un Baudelaire – sur papier bible, au format 11 x 17,5 cm, relié en cuir vert, au prix de 45 francs. Onze autres allaient suivre jusqu'en avril 1933. Cette entreprise éditoriale étant manifestement trop lourde pour un petit éditeur, André Gide parvint à convaincre Gaston Gallimard de la racheter. Le 31 juillet 1933, Jacques Schiffrin et Gaston Gallimard signaient un contrat aux termes duquel la « Bibiothèque de la Pléiade », dont Jacques Schiffrin demeurait le directeur, appartenait à Gallimard.

Dans les archives de Gallimard, on peut suivre les traces de « l'épopée » de la Pléiade, d'un entretien de Jacques Schiffrin dans *Toute l'édition*, le 16 septembre 1933, à l'excellente étude d'Alice Kaplan et Philippe Roussin parue cette année dans le numéro 89 de la revue *Yale French Studies* sous le titre « A Changing Idea of Literature : the Bibliothèque de la Pléiade ». *« Il ne faut pas m'attribuer plus de mérites que je n'en ai eus »* dans l'invention de la Pléiade, expliquait Jacques Schiffrin, faisant allusion aux Anglais et aux Editions d'Oxford, qui lui avaient donné l'idée des livres sur papier très mince. *« Mais, comme toujours lorsqu'il s'agit d'une nouveauté, j'ai dû vaincre bien des résistances. Le lecteur français, me disait-on, n'aime pas le livre relié (...). J'ai voulu faire quelque chose de commode, de pratique (...). Je crois en effet que nos livres peuvent rendre quelques services. Et je suis touché par la fidélité sympathique que leur manifestent les jeunes gens. Nous avons d'autres lecteurs, cela va de soi, notre collection étant une collection de culture, mais c'est la jeunesse qui forme le fond de notre clientèle. Pour moi, j'y veux voir un signe... (...). Nous pouvons éditer une dizaine de volumes par an. C'est une moyenne fort raisonnable. »*

Dix à douze Pléiade par an : c'est le rythme de production actuelle. Des livres beaux et pratiques, disait Schiffrin. Une collection de culture. Là aussi, on peut remarquer une grande stabilité à travers le temps. Si l'on parvient à convaincre le très mystérieux et très cultivé responsable des archives de Gallimard, Jean-Pierre Dauphin, de montrer la Pléiade Edgar Poe de mars 1932, on croit avoir en mains un livre d'aujourd'hui (mais le cuir est plus doux au toucher). La reliure de Poe était verte, comme celle de Musset et de Baudelaire. Racine et Molière étaient en rouge ; Laclos, Rousseau, Stendhal, Voltaire en bleu. Désormais, chaque couleur de reliure correspond à une période historique. « Vert antique » pour l'Antiquité, « violet » pour le Moyen Age, « marron corinthe » pour le XVIe siècle, « rouge vénitien » pour le XVIIe, « bleu » pour le XVIIIe, « vert émeraude » pour le XIXe, « havane » pour le XXe. La Bible et le Coran sont, eux, reliés en gris. Et pour intriguer les collectionneurs, des raretés : des éditions de Péguy et de Bossuet reliées en cuir blanc, *« sans que l'on sache à quelle occasion ces livres ont été ainsi faits »*, précise Jean-Pierre Dauphin.

Si la Pléiade est fidèle au rêve de Jacques Schiffrin, elle fonctionne depuis plus de cinquante ans sans lui. Dès la fin de 1939, il a émigré aux Etats-Unis, y fondant Pantheon Books (maison reprise plus tard par son fils André), où fut publiée l'édition originale d'un complément au *Journal* de Gide, dans un volume qui ressemblait beaucoup à une Pléiade. La direction de la collection fut reprise par Raymond Gallimard, qui dut régler un conflit financier avec Schiffrin, celui-ci souhaitant que lui soit reconnue, par des dividendes, la paternité de « l'idée Pléiade ». Pendant l'Occupation, on continua, au ralenti, de publier des Pléiade (jusqu'à la pénurie de papier de 1943), reliées en carton (que les collectionneurs viendront échanger contre des reliures en cuir, après la guerre). Mais le programme de publication eut à souffrir quelques changements. Ainsi, pour 1940, il prévoyait Platon, Chateaubriand et Montesquieu. Au lieu de cela, on eut Péguy en 1941, Platon et Goethe en 1942. A la Libération, en 1945, la première Pléiade fut celle de Mallarmé, avec une préface d'Henri Mondor.

Après-guerre, la collection prend son rythme de croisière. Raymond Gallimard la dirige jusqu'en 1966, assisté d'abord de son fils Michel (mort en 1960 dans l'accident de voiture qui coûta aussi la vie à Albert Camus) puis de Jean Ducourneau. A Raymond succède Robert Gallimard, assisté de Pierre Buge jusqu'en 1987, puis de Jacques Cotin, qui vient de prendre sa retraite. Si la Pléiade demeurait, dans les années 50, cette *« bibliothèque de l'admiration »* chère à André Malraux (qui fut le deuxième auteur à y entrer de son vivant, en 1947, après Gide, en 1939), avec de prestigieux préfaciers (Gide pour Shakespeare et Goethe, Giono pour Machiavel, Camus pour Martin du Gard, Caillois pour Montesquieu et Saint-Exupéry), elle était concurrencée sur le plan scientifique par les Classiques Garnier, qui occupaient le champ universitaire. Pierre Buge, venu des Classiques Garnier, regagna le terrain perdu, en ces années 60 si propices au travail sur le texte. Sous sa direction, on vit apparaître des appareils critiques exceptionnels en qualité et en quantité, jusqu'à devenir démesurés et à provoquer une forme de rejet de la part des lecteurs non universitaires.

Le pari de la Pléiade a été, d'emblée, de faire coexister des éléments opposés, comme la reliure luxueuse et le format de poche. Son succès se manifeste en dépit, ou à cause, de ses contradictions : impossible de contenter à la fois les chercheurs, les collectionneurs, les fous de lecture qui veulent seulement beaucoup de texte en un petit volume. Cela semble désormais faire partie de sa réussite : il y a toujours quelqu'un pour s'agacer d'une Pléiade. Certains se

Le pari a été, d'emblée, de faire coexister des éléments opposés, comme la reliure luxueuse et le format de poche. Son succès se manifeste en dépit, ou à cause de ses contradictions

plaignent de l'excès de notes et variantes ; d'autres des Pléiade composées par les auteurs eux-mêmes, qui rêvent d'entrer vivants dans ce panthéon mais ne veulent pas subir la loi de l'éditon critique (ont été publiés de leur vivant – outre Gide et Malraux – Claudel, Montherlant, Saint-John Perse, Julien Green, Marguerite Yourcenar, René Char, Julien Gracq, Eugène Ionesco, et, ces jours-ci, Nathalie Sarraute [no 432]. Céline, en 1961, est mort alors que son premier volume était en cours de fabrication. Quant à Aragon, l'édition a été mise en chantier de son vivant, en 1978, mais la publication ne débutera qu'en 1997). Plus on respecte la fonction de consécration de la Pléiade, plus on déplore certaines absences. Chacun, bien sûr, a sa propre liste. Pourquoi Prévert avant Aragon, Ponge et Michaux ? Pourquoi Melville si tard, et toujours pas Henry James...

La Pléiade, mystérieusement, suscite toutes sortes de « fanatismes ». L'Agenda de la Pléiade (depuis 1986) est devenu un « objet chic ». Les albums Pléiade, qui proposent une iconographie commentée d'auteurs de la collection, sont la proie des collectionneurs. Publiés chaque année depuis 1960 (sans réimpression), ils sont offerts, à l'occasion de la Quinzaine de la Pléiade, à tout acheteur de trois volumes. Le Balzac de 1962 (en 1960, l'album était un dictionnaire des auteurs de la Pléiade, et en 1961, une anthologie sonore des poètes du XVIe siècle) se négocie autour de 3 000 francs, devant Rimbaud, Hugo et Proust (autour de 2 000 francs).

Mais l'hommage le plus spectaculaire fait à la collection créée par Jacques Schiffrin demeure certainement celui de Francis Arbousset, qui n'a jamais manqué l'achat d'une Pléiade. En 1990, quand la querelle entre les héritiers Gallimard imposa une redistribution des parts, il a pris une participation de 1 % (10 millions de francs) dans le capital de la maison. Quel créateur de collection, même dans ses rêves les plus optimistes, pourrait imaginer pareil geste ?

Josyane Savigneau

« Un petit livre de format élégant et maniable »

Le 1er décembre 1931 paraissait dans *La Nouvelle Revue française* l'annonce suivante : ***« Une « bibliothèque » nouvelle de grandes œuvres consacrées ne doit pas être une collection de plus, sans que rien la distingue d'une autre que le nom de l'éditeur (...). La « Bibliothèque de la Pléiade » a été réalisée d'après des principes entièrement nouveaux : en un petit livre de format élégant et maniable (11 × 17,5 cm), sous une reliure souple en pleine peau, nous donnons une énorme quantité de texte (...). Le caractère que nous avons choisi, un magnifique type de Garamond, est d'une lisibilité parfaite (...). Bien que le nombre de pages soit fort important, l'épaisseur des volumes est normale : 2 cm environ. L'emploi du très coûteux « India paper », mince, opaque et inaltérable, nous a permis d'atteindre ce résultat (...). Nous avons réalisé un nouveau type de livre, dont les qualités satisferont les bibliophiles les plus exigeants. Ses mérites littéraires ne sont pas moindres : les textes sont intégraux, établis par des spécialistes notoires, et accompagnés d'un appendice de notes, variantes, bibliographie, glossaire, etc. (...). »***

1er VOLUME

LA BIBLIOTHÈQUE RELIÉE DE LA PLÉIADE

TOUT L'ŒUVRE POÉTIQUE (POÈMES & PROSE) DE BAUDELAIRE EN UN SEUL PETIT VOLUME SOUS RELIURE SOUPLE EN PLEINE PEAU.

BIBLIOTHÈQUE RELIÉE DE LA PLÉIADE

COLL. PARTICULIÈRE



A gauche, réclame pour le premier volume de la Pléiade dans « La Nouvelle Revue Française » du 1er novembre 1931. En haut, Jacques Schiffrin, le père de la Pléiade (2e de face, en partant de la gauche), entouré d'André Gide (à sa droite), Pierre Herbart, Eugène Dabit, Louis Guilloux et Elisabeth Van Rysselberghe, à l'occasion du voyage de Gide en URSS en 1936. Ci-contre, l'Album Balzac, de 1962, devenu depuis une pièce de collection. (Archives Gallimard)

Antoine Gallimard : combler, dans l'avenir, des lacunes évidentes

PROLONGEANT la tradition familiale, Antoine Gallimard, après le départ à la retraite de Jacques Cotin, le directeur de la Pléiade, au printemps 1996, a décidé de *« reprendre en main, directement, les rênes de la collection »*. *« Je suis assisté de Hugues Pradier, qui était l'adjoint de Jacques Cotin, et qui devient mon " directeur opérationnel " pour la Pléiade »*, explique le PDG de Gallimard. *« Sachant combien est complexe la question du choix éditorial, et combien sont critiqués les " manques " de la Pléiade, j'ai constitué un comité éditorial de quatre personnes, de sensibilités et de curiosités diverses : Philippe Sollers, Georges Liébert, Jean-Yves Tadié, Teresa Cremisi. »* Antoine Gallimard affirme son souci de *« fuir le systématisme »*. *« Il faut faire des éditions adaptées aux auteurs et aux œuvres. Certaines ont besoin d'un fort appareil critique, d'autres pas. Dans le cas de Proust, ou de Joyce, pour ne prendre que ces deux exemples, l'appareil critique est un enrichissement considérable. Je reconnais cependant qu'il y a eu, parfois, des notes, variantes, commentaires, surabondants et pas totalement indispensables. Il n'existe pas de modèle absolu et unique de Pléiade. Je plaide pour la souplesse et la faculté d'adaptation. »*

Ne pas perdre le contact avec son lectorat est un souci constant pour une entreprise intellectuelle de ce type.

« Je souhaite ouvrir la collection dans l'espace et le temps »

La monumentale collection de référence de la fin du XIXe siècle, « Les Grands écrivains de la France », chez Hachette, créée en 1870, est morte en 1930 de n'avoir pas su se renouveler. Dans les années 20, ses appareils critiques, démesurés et figés, ne répondaient plus à la demande du lecteur cultivé de l'époque. La Pléiade, désormais, veut s'attacher à éviter une telle dérive.

« Je souhaite ouvrir la collection, dans l'espace et dans le temps, ajoute Antoine Gallimard. *D'abord explorer le champ du XXe siècle. Vont sortir : Aragon, pour le centenaire de sa naissance, en 1997, Michaux, Boulgakov, le deuxième volume de Rilke, Tanizaki, Ponge, Leiris. Je veux que l'on continue aussi d'explorer l'espace chinois, ainsi que l'Inde et le Japon. On envisage une anthologie de la poésie française, avec un spécialiste par siècle. Il faut, dans le temps, réparer des manques évidents, comme Aristote. Enfin, certaines éditions doivent être refaites. Shakespeare fera l'objet d'une édition bilingue. En outre, vont être remises en route des éditions de Pascal, Descartes, Diderot, Racine, Flaubert, Rimbaud. »*

Le rythme des publications – dix à douze titres par an – va demeurer identique. Quatre mille à cinq mille personnes environ achètent sytématiquement tous les volumes qui paraissent. *« Les nouveautés, sauf accident, se vendent bien,* précise Antoine Gallimard. *Le fonds, lui, subit des variations dans le temps. »* Certains titres sont épuisés. Chaque année est prévu un plan de réimpression qui concerne 20 % à 30 % du catalogue. Comme la reliure entre pour 40 % dans le prix de revient d'un livre, lorsqu'on réimprime dix mille exemplaires, on n'en relie d'emblée que six mille. Les ventes globales se situent autour de quatre cent mille volumes par an, du moins depuis trente ans : c'est ce que fait apparaître une courbe des ventes établie année par année depuis 1966. Elle « flotte » entre trois cent quatre-vingt mille et quatre cent vingt mille exemplaires, avec un creux à trois cent mille en 1970 et un pic à quatre cent cinquante mille en 1981.

« Pour que la Pléiade reste bien vivante dans le public, sa vie en librairie est essentielle, conclut Antoine Gallimard. *Or elle est difficile, les Pléiade étant les livres les plus recherchés par les voleurs, parce qu'ils sont très demandés sur le marché de l'occasion. D'où la nécessité, pour les libraires, de mettre la collection dans des vitrines qui ferment à clé. Les volumes sont donc inaccessibles, ce qui est très gênant pour les lecteurs. »* Fatale rançon de la gloire ? Sans doute peut-on le dire ainsi. Preuve, en tout cas, que les livres de la « Bibliothèque de la Pléiade » ne peuvent plus échapper à leur statut d'objets précieux.

Jo. S.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Sida : désunis dans l'espoir

Suite de la première page

L'inquiétude est, aussi, particulièrement vive en Inde, où le VIH se propage de manière explosive, atteignant par exemple la moitié des prostituées de Bombay, le tiers des malades souffrant de maladies sexuellement transmissibles et entre 5 et 10 % de certains groupes de routiers, phénomène qui – on l'a vu dans d'autres pays – constitue une voie massive de dissémination des grandes cités vers les zones rurales.

Comme l'avaient annoncé les épidémiologistes, l'épidémie, après avoir atteint différents pays de l'Asie du Sud-Est, a gagné la Chine, où les autorités médicales estiment que l'on est passé de 10 000 cas en 1993 à 100 000 cas à la fin de 1995 et où le premier centre national de contrôle et de prévention du sida vient d'être ouvert.

En Thaïlande, pays souvent montré en exemple ces dernières années pour sa politique intensive de prévention chez les prostituées, l'infection par le VIH, après avoir régressé dans la population masculine, augmente de façon régulière chez les femmes.

Les géants mondiaux de l'industrie pharmaceutique ne s'intéressent qu'aux malades des pays leur assurant une forte rentabilité

En Europe, si une stabilisation est effectivement observée dans plusieurs pays du nord du continent, les taux de contamination continuent à progresser de manière inquiétante chez les toxicomanes en Espagne, en Italie et au Portugal. Les épidémiologistes s'alarment de l'apparition de bouffées épidémiques de plus en plus importantes en Europe centrale, notamment en Ukraine, dans les villes situées au bord de la mer Noire, ainsi qu'à Moscou et dans plusieurs villes de la fédération de Russie.

Les informations en provenance des Caraïbes et de l'Amérique latine incitent, elles aussi, aux pronostics les plus pessimistes. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le VIH, récemment introduit dans l'île, infecte 4 000 personnes sur une population de 4 millions d'habitants.

Aux Etats-Unis enfin, où l'on note une diminution du nombre global de nouveaux cas, on sait que les infections touchent aujourd'hui une nouvelle génération d'homosexuels et de bisexuels masculins, tout se passant comme si l'on assistait à un épuisement de l'efficacité des campagnes massives de prévention déployées par la communauté homosexuelle dans les années 80 et au début des années 90.

C'est dans ce contexte désespérant qu'il convient de replacer les avancées des trithérapies. Pour d'évidentes raisons économiques, ces associations thérapeutiques ne concernent qu'une fraction excessivement réduite des personnes infectées qui, à travers le monde, pourraient en bénéficier. Si elles marquent, pour l'heure, un progrès indiscutable dans la prise en charge des malades, ces trithérapies illustrent aussi de manière exemplaire à quel point il pouvait être illusoire de parler de solidarité internationale face au sida, du fait du monde associatif occidental ou dans le cadre des programmes de coopération bilatérale.

Les progrès de la recherche médicale et scientifique, les investissements massifs de l'industrie pharmaceutique dans de multiples programmes de développement médicamenteux ne font qu'accentuer la faille qui sépare les malades des pays industrialisés des malades du tiers-monde. L'espoir réel de faire bientôt du sida une maladie virale chronique, dont l'évolution pourrait être maîtrisée sur de longues périodes, ne concerne en aucune manière l'immense majorité des personnes infectées. *« Je suis pour ma part profondément choqué de constater que les travaux sur un vaccin antisida sont bien inférieurs à ce que permet le potentiel actuel, scientifique et financier, de l'industrie »*, déclare le professeur Piot.

On ne perçoit pas, non plus, le signe avant-coureur d'une remise en cause de cette situation. Les géants mondiaux de l'industrie pharmaceutique ne s'intéressent, de fait, qu'aux malades des pays leur assurant une forte rentabilité de leurs investissements. Sur ce plan, le sida est bien devenu une maladie comme les autres.

Jean-Yves Nau

RECTIFICATIFS

Fidel Castro

Le dernier alinéa de l'article « Fidel Castro a additionné les succès diplomatiques pour se dédouaner aux yeux des Cubains » (*Le Monde* du 21 novembre) comportait une inexactitude. Le président des Etats-Unis n'a pas le pouvoir d'abroger une loi, votée par le Congrès et promulguée. En revanche, il peut décider une reconduction de la suspension (pour six mois) du titre III – le plus controversé – de la loi Helms-Burton. Cet article autorise des ressortissants américains, dont les biens ont été confisqués depuis la révolution de 1959, à poursuivre des sociétés étrangères qui commercent avec Cuba en utilisant ces biens.

Philips

Le groupe d'électronique néerlandais va procéder à la fusion de ses activités internationales dans la radiothérapie avec celles du suédois Elekta et non, comme indiqué par erreur dans *Le Monde* du 26 novembre, à la fusion des activités internationales de sa filiale Philips Medical Systems avec les activités d'Elekta.

Observatoire européen

L'encadré sur l'ESO (European Southern Observatory) accompagnant l'article consacré aux « Menaces de restrictions budgétaires pour la recherche européenne » (*Le Monde* du 28 novembre) comportait deux imprécisions. L'ESO exploite bien 14 télescopes à la Silla (Chili), mais un seul a un diamètre de 3,6 mètres (celui des autres est inférieur ou égal – pour l'un d'entre eux – à 3,5 mètres). Par ailleurs, le VLT (Very large telescope) en construction sur le mont Paranal (Chili) fonctionnera, certes, dans l'infra-rouge, mais aussi en lumière visible.

Abbesses

Dans l'article consacré au théâtre des Abbesses (*Le Monde* du 27 novembre), il fallait lire « architecte-voyer » et non « architecte-voyeur ». Il fallait comprendre un petit jeu *« irritant et malin »* et non un petit jeu *« irritant et malsain »*.

La FSU en 1993

A la suite de l'article consacré aux élections professionnelles à l'éducation nationale (*Le Monde* du 19 novembre), la Fédération syndicale unitaire (FSU) nous demande de préciser qu'elle avait devancé les autres fédérations lors des élections de 1993 (39,24 % des suffrages contre 23,02 % à la FEN), contrairement à ce que notre formulation pouvait laisser penser.

Le Monde

ÉDITORIAL

L'inquiétante « démocratie » algérienne

Il est des victoires dont on ne peut se féliciter. Celle que vient de remporter le président algérien Liamine Zeroual est du nombre. L'ampleur même du triomphe du « oui » au référendum du jeudi 28 novembre sur la révision de la Constitution renforce l'impression de malaise qui prévaut après ce scrutin inquiétant.

L'objet de la consultation – un renforcement considérable des pouvoirs du président de la République – autorise à se demander ce qu'il va désormais rester de ce qui n'était déjà plus qu'une façade : la démocratie algérienne. En interdisant les partis islamistes et régionalistes, en bridant totalement le Parlement, en fixant des conditions arbitraires pour pouvoir briguer la magistrature suprême, la nouvelle Constitution ne met-elle pas en place, comme l'affirme l'opposition, une « dictature institutionnelle » ?

Autre motif d'inquiétude : le déroulement de la campagne électorale et celui des opérations de vote permettent toutes les interrogations. Ainsi l'opposition, qu'elle ait appelé au boycottage ou joué le jeu en préconisant le « non », n'a pas eu le droit de faire campagne à la radio et à la télévision, étroitement contrôlées par le pouvoir. Elle n'a pas été davantage associée aux opérations de suivi du vote et de son dépouillement.

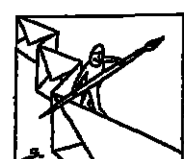
Les observations des journalistes de la presse internationale présents à Alger, dont le pouvoir n'a pas facilité le travail, les confidences nombreuses et variées recueillies auprès de la population, permettent aussi de croire l'opposition quand elle souligne que les chiffres annoncés par le ministre de l'intérieur ne reflètent pas la réalité. Le taux de participation aurait été largement gonflé et le nombre de « oui » ne correspondrait pas davantage à la réalité.

Si les Algériens ont, en fait, été peu nombreux à se rendre aux urnes, s'ils n'ont pas plébiscité, contrairement aux affirmations officielles, le projet de Constitution présenté par Liamine Zeroual, c'est que celui-ci les a déçus. Il y a un an, à l'occasion de l'élection présidentielle, ils avaient cru à ses promesses de ramener la paix et à la colombe qui figurait sur ses affiches électorales. Aujourd'hui, ils déchantent. La violence est toujours présente, dans les villes et dans les campagnes, avec son cortège sanglant de règlements de comptes et de terreur. Le pouvoir n'a pas, non plus, résolu la crise économique et lutté contre la dégradation des conditions de vie des Algériens.

Les dirigeants, qui connaissent les chiffres véritables de la consultation, savent que ce scrutin est celui de la déception. Certes, Liamine Zeroual, fort maintenant de son pouvoir illimité, a toutes les cartes en main pour tenter de surmonter la crise de confiance qui saisit son pays. Il entend convaincre les sceptiques, alors que les élections législatives sont prévues au cours du premier semestre de 1997. Mais peut-il encore redonner espoir à l'Algérie ?

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Les relations ne sont pas bonnes entre le gouvernement et les médecins libéraux, dont les syndicats combattent plusieurs aspects du projet de réforme de la Sécurité sociale lancé il y a un an par Alain Juppé. Les relations de ces médecins, et notamment de nombreux spécialistes, avec *Le Monde* ne sont pas meilleures, à en juger par le courrier reçu. Nos correspondants nous reprochent de méconnaître leurs problèmes, faute d'enquêtes suffisamment approfondies, et de ne voir dans leurs réactions au plan Juppé que l'expression de leur volonté de défendre de confortables rentes de situation.



La complainte des médecins libéraux

par Thomas Ferenczi

Un de nos lecteurs, le docteur Alain Jager, médecin à Thionville, se référant au rectificatif du 5 novembre par lequel *Le Monde* reconnaissait s'être trompé sur le motif de la mise en examen de Jean-Luc Lagardère, nous écrit : *« Mais, Monsieur,* Le Monde *se trompe souvent dans sa façon de « couvrir » la politique de santé et les problèmes des médecins, surtout s'ils sont libéraux. »* Notre correspondant, qui se présente comme *« un obscur neurologue de province »*, considère que notre journal pèche par *« partialité »*, *« informations partielles »*, *« insuffisance d'analyses et d'enquêtes »*. Il estime que nos tribunes libres argumentent *« toujours dans le même sens »*.

« Ainsi, juge-t-il, *votre journal, qui se veut de référence, trompe ses lecteurs. »* Dans une lettre de huit pages bien serrées, le docteur Jager s'efforce donc de nous convaincre que les protestations des spécialistes libéraux contre les projets de maîtrise des dépenses de santé ne relèvent pas du *« corporatisme »*, du *« conservatisme »* ou de l'*« arrière-gardisme »*.

Si cette lettre a retenu notre attention, c'est d'abord parce que son auteur a pris soin de développer longuement son argumentation et qu'il le fait avec une passion contenue qui révèle, nous a-t-il semblé, un réel désarroi devant l'incompréhension dont il pense être l'objet. C'est ensuite parce que sa réaction n'est pas isolée et que plusieurs de ses confrères nous ont écrit pour présenter leur défense face aux critiques dont ils sont, disent-ils, la cible. *« Pitié pour les médecins spécialistes »*, nous lance, par exemple, le docteur Victor Wajnberg, de Courbevoie, qui commence ainsi sa lettre : *« Il est curieux de constater à quel point les médecins libéraux, les spécialistes en particulier, suscitent l'ire des journalistes. »* Quant au docteur Jérôme Grall, de Dijon, il signe la sienne : *« Un abonné un peu triste d'autant de parti pris »*. Des généralistes joignent leurs voix à ce concert.

Nos interlocuteurs ne s'en prennent pas, le plus souvent, à un article précis. Ils font plutôt état d'une impression générale d'hostilité ou, à tout le moins, de désapprobation de la part des journalistes du *Monde*. Leur impression, reconnaissons-le, n'est pas dénuée de justification. Ils ont raison de penser que notre journal est en désaccord avec les prises de position publiques de leurs syndicats sur le plan Juppé de maîtrise des dépenses de santé. Mais ils ont tort de croire que ce désaccord procède d'une volonté de dénigrement.

Notre collaborateur Jean-Michel Bezat a exposé, dans *Le Monde* du 28 février, ce qu'il appelait *« le combat d'arrière-garde des médecins libéraux »*. Il l'a fait en termes vifs, mais argumentés. De même, si, dans un récent éditorial, le 11 octobre, *Le Monde* a regretté que le gouvernement recule face *« aux protestations d'une partie du milieu médical, atteint dans son confort »*, c'est qu'il juge ces protestations mal fondées.

Pour le reste, notre journal a publié de nombreuses informations sur le conflit qui oppose les médecins libéraux au gouvernement. Il a donné la parole au président de l'ordre des médecins. Il a également fait paraître plusieurs enquêtes et reportages afin de faire entendre la voix de praticiens de base. Nos correspondants souhaiteraient que *Le Monde*, attaché, par tradition, en ce domaine comme en d'autres, au service public, partage davantage leurs préoccupations. Nous prenons acte de ce souhait.

AU COURRIER DU « MONDE »

Pour Maurice Blanchot

J'ai lu votre article du 15 novembre relatif à Maurice Blanchot. Il me tient à coeur d'y ajouter les précisions suivantes. Pendant la guerre 39-45, mon père, Emmanuel Levinas, étant prisonnier en Allemagne, c'est Maurice Blanchot qui, lorsque les persécutions des juifs ont commencé, nous a recueillies dans son appartement, ma grand-mère, ma mère et moi-même. Puis il s'est occupé de m'organiser un refuge dans un couvent des Soeurs de Saint-Vincent de Paul, à Prelfort, dans le Loiret (couvent qui cachait des juifs et servait de rendez-vous pour la Résistance). Ma mère m'y a rejoint par la suite. C'est à Maurice Blanchot que ma mère et moi devons d'avoir survécu aux persécutions antisémites.

Simone Hansel, née Levinas,
Paris

La stratégie des laboratoires pharmaceutiques

Un article, paru en première page du Monde sous le titre « Un nouveau médicament prévient les maladies cardio-vasculaires », pose un grave problème éthique (...). Depuis quelques années, confrontés aux politiques de maîtrise des dépenses de santé, à la limitation des excès du marketing et aux tentatives de l'assurance-maladie de lutter contre les prescriptions des médicaments en dehors de leurs indications scientifiquement reconnues et spécifiées dans leur AMM (autorisation de mise sur le marché), les laboratoires pharmaceutiques développent une nouvelle stratégie : créer, chez le public, une forte demande pour un produit, sans attendre la fin des essais thérapeutiques ; cette stratégie de « contournement » des circuits classiques vise à forcer la main des pouvoirs publics, dans un premier temps, du médecin-prescripteur, dans un deuxième temps, en jouant sur la pression de la demande artificiellement stimulée, non fondée sur une évaluation objective, encore en cours, des produits (...). on transforme ainsi le médicament de produit à visée thérapeutique ou préventive en objet de consommation banalisée, soumis à la loi de l'offre et de la demande ; ce qui va très exactement à l'encontre des objectifs – indissociablement liés – de maîtrise des dépenses de santé et d'amélioration de la qualité des soins. Il est surprenant de voir *Le Monde* rentrer dans cette stratégie, jusqu'ici limitée à la presse médicale financièrement dépendante de l'industrie pharmaceutique.

Docteur Elie Arié,
Paris

En droit et en droits

Dans son article « La culture contre la haine » (*Le Monde* du 24 octobre), M. Douste-Blazy, ministre de la culture, écrit : *« Différent, chacun de nous l'est, mais c'est pour mieux souligner que nous sommes tous égaux en droit. C'est même l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme, creuset de la République. »* Outre que la Déclaration du 26 août 1789, à laquelle fait allusion le ministre, s'intitule non pas *« Déclaration des droits de l'homme »*, mais *« Déclaration des droits de l'homme et du citoyen »*, son article premier ne dit pas que les hommes sont tous égaux en droit (au singulier), mais qu'ils *« naissent et demeurent libres et égaux en droits »* (au pluriel).

L'expression *« en droit »* (au singulier) s'oppose à l'expression « en fait ». Dire que les hommes sont égaux « en droit » (au singulier), c'est défendre la position que l'on voudrait combattre. Certes, les droits dits (maladroitement) « naturels et imprescriptibles de l'homme » (article 2), à savoir « la liberté, la propriété, la sûreté et la résistance à l'oppression » (ibid.), ne sauraient être assimilés à des faits : l'homme, fût-ce à la naissance (« Les hommes naissent... »), a droit, comme citoyen, à ces droits au nom d'une « déclaration », qu'il ne faut comprendre ni comme l'effet d'une constatation (d'ordre biologique, par exemple), ni comme une simple exigence, comme un principe un peu utopique (c'est le sens de « en droit » au singulier), mais comme un énoncé « performatif », comme disent les linguistes, c'est-à-dire comme un énoncé où dire, c'est faire.

Alain Binson,
Bruyères-et-Montbérault
(Aisne)

On ne peut tolérer

A la fin de la seconde guerre mondiale, beaucoup se sont demandé comment la folie d'un seul homme, suivi par tous ceux qui partageaient sa doctrine meurtrière et destructrice de valeurs aussi sacrées que les droits de l'homme et sa dignité, avaient pu mettre l'Europe à feu et à sang (...). En ces temps, beaucoup prétendaient n'avoir rien su, malgré des rapports extrêmement alarmants transmis aux responsables politiques et militaires des puissances alliées. Il est vrai que les moyens d'information en étaient encore à leurs débuts. Mais à présent, tout est changé. On n'a plus le droit de dire : nous ne savons pas. Nous vivons dans un univers surmédiatisé. Nous sommes ainsi amplement informés du drame qui se joue actuellement à la frontière du Zaïre et du Rwanda. Pouvons-nous accepter l'idée qu'un million de personnes soient menacées de famine et de mort à brève échéance ? Tant que nous verrons ces enfants au ventre ballonné, dont le regard trahit la faim et la peur, nous ne pourrons avoir la conscience tranquille (...). S'il est bien un devoir de mémoire, ce n'est pas celui de célébrer uniquement la mémoire de toutes les victimes du nazisme, mais plutôt celui d'enseigner au monde que l'on ne peut tolérer qu'un enfant souffre de faim et de violences commises par des adultes.

Alain Goldmann,
grand rabbin du Consistoire
israélite de Paris

« Héros » pour « héros »

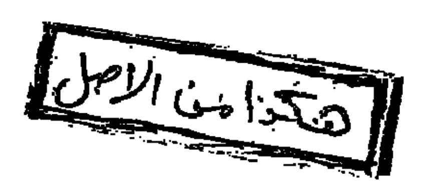
Promouvoir Artur London [NDLR : ainsi que le suggère Alexandre Adler dans *Le Monde* du 15 novembre] comme l'une des figures susceptibles d'inspirer une action politique et civique n'aurait de chance d'être crédible qu'à la condition que son « héros » ait trouvé la force morale d'exposer sincèrement ses actes et ses aveuglements d'antan, de faire un vrai examen de conscience. Or il n'en fut rien. Un exemple : pendant longtemps, il se contenta d'entretenir la vulgate stalinienne à l'encontre du POUM, prétendue « cinquième colonne » des fascistes (*Espagne ! Espagne !* Editeurs français réunis, 1965), recherchant *a posteriori* une sorte de justification de son action passée. « Héros » pour « héros », il serait préférable de se tourner vers Andrès Nin, l'un des dirigeants du POUM, plutôt que vers Artur London, même s'il fut plus tard lui-même victime du système policier qu'il avait contribué à installer en Tchécoslovaquie.

Jean-Louis Panné,
Nandy (Seine-et-Marne)

Mise au point

[Cosignataire, avec Marc Lazar et d'autres historiens, du texte « Pour Karel Bartosek » publié dans *Le Monde* daté 24-25 novembre], j'ai été désagréablement surpris de trouver dans vos colonnes un texte de Marc Lazar qui se livre à une véritable opération de promotion de la revue *Communisme*, ce qui me paraît singulièrement déplacé, et qui n'est guère délicat ni pour la famille London ni pour Bartosek, pour lesquels les enjeux sont autres que l'activité d'un petit groupe d'historiens et leur revue. Je pense, en outre, que les postulats idéologiques de ce groupe sont précisément ceux qui, aujourd'hui, font le plus obstacle à la recherche historique en matière de communisme, qu'ils sont incompatibles avec les idées du texte que nous avons signé collectivement, et que certaines de ses initiatives – comme la parution de cet article en même temps qu'un texte collectif – ressemblent à de la manipulation.

Pierre Broué,
Saint-Martin-d'Hères (Isère)



ENTREPRISES

PRIVATISATION La Commission européenne a lancé un ultimatum au gouvernement français sur la privatisation de Thomson. Celui-ci a fait connaître sa préférence à l'offre du groupe Lagardère et à son allié sud-coréen Daewoo, pour Thomson Multimédia. ● DANS UNE LETTRE, datée du 26 novembre, Karel van Miert, commissaire européen à la concurrence, donne à Jean Arthuis, le ministre français de l'économie et des finances, jusqu'au 2 décembre pour lui apporter des réponses. Faute de quoi, il ouvrira une enquête. ● LES SERVICES EUROPÉENS demandent un plan de redressement de Thomson Multimédia et un gel de ses volumes de production et de ses parts de marché. Daewoo a affiché des ambitions opposées. ● JEAN ARTHUIS, a affirmé, le 30 novembre au *Monde*, fournir les informations nécessaires à la Commission européenne *« pour qu'elle soit en mesure de se prononcer, dans les meilleurs délais »*.

Bruxelles pose ses conditions à la cession de Thomson

La recapitalisation de Thomson Multimédia pourrait introduire des distorsions de concurrence, selon les services de la Commission européenne. Ceux-ci demandent un plan de retour à la viabilité, ainsi qu'un gel des capacités de production et des parts de marché

LE GOUVERNEMENT français répondra-t-il à l'ultimatum fixé par Bruxelles ? Dans une lettre datée du 26 novembre, Karel van Miert, le commissaire européen à la concurrence, demande à Jean Arthuis, le ministre français de l'économie et des finances, de lui apporter *« pour le lundi 2 décembre au plus tard »* des précisions et des engagements sur le dossier Thomson, notamment sur la recapitalisation de 11 milliards de francs, préalable à la privatisation du groupe. M. van Miert précise que, faute de ces engagements, il lui *« sera impossible d'éviter l'ouverture de la procédure »* d'enquête lourde sur la recapitalisation prévue par les règles européennes. Ce qui reporterait le bouclage du dossier Thomson au-delà de fin 1996.

PRÉFÉRENCE

Le premier ministre a annoncé, le 16 octobre, sa préférence pour l'offre du groupe Lagardère, associé au sud-coréen Daewoo pour la reprise de Thomson Multimédia (TMM, électronique grand public). Le gouvernement veut boucler le dossier avant le 31 décembre 1996, date à laquelle l'offre du groupe Lagardère et de Daewoo sera caduque, comme celle de son concurrent, Alcatel Alsthom.

Dans un document de travail (*« non paper »*) joint à la lettre de M. van Miert, les services de la Commission européenne se plaignent du manque d'informations sur les modalités précises de la recapitalisation de Thomson SA.

Karl van Miert était injoignable samedi 30 novembre à Bruxelles. En revanche, on indiquait au sein de la Commission européenne qu'une *« réunion d'experts »* est programmée pour le lundi 2 décembre sur le dossier Thomson. Jean Arthuis, interrogé samedi par *Le Monde*, ne souhaite ni confirmer ni infirmer l'existence de cette correspondance. En revanche, le ministre affirme *« fournir les informations nécessaires à la Commission pour qu'elle soit en mesure de se prononcer, dans les meilleurs délais, sur le projet de recapitalisation de Thomson préalable à sa privatisation »*.

Dans sa lettre, M. van Miert assure que ses services considèrent la recapitalisation de Thomson comme une aide d'Etat de nature à introduire des distorsions de concurrence et incompatible avec la politique européenne d'encadrement des aides. D'autant qu'*« il est impossible à ce stade de prévoir un retour à la profitabilité de Thomson Multimédia »*, affirme le document de travail.

La Commission s'émeut aussi du prix auquel l'Etat français va racheter les parts détenues par Thomson dans le Crédit lyonnais. Ces 2,9 milliards de francs sont considérés comme surévalués et comme *« une aide potentielle »*.

Pour autoriser la recapitalisation, sans enquête lourde, Bruxelles demande à l'Etat français de prendre des engagements précis, essentiellement sur TMM. C'est cette filiale de Thomson SA, lourdement endettée, qui doit bénéficier de la majeure partie de la recapitalisation. Les services européens à la concurrence demandent un plan de redressement détaillé assurant le retour à la viabilité de l'entreprise, mais aussi, durant cette période de restructuration, un gel des volumes de production et des parts de marché de TMM.

Toute la question est désormais de savoir si le gouvernement français, mais aussi le groupe Lagardère et, surtout, son associé Daewoo peuvent souscrire aux engagements demandés par M. van Miert, fortement inspirées par les critiques du groupe néerlandais Philips, seul autre acteur européen du secteur.

L'engagement sur le plan de redressement est peut-être le moins sensible. Thomson Multimédia, qui a provisionné 1,2 milliard de francs sur ses comptes du premier semestre 1996, s'est engagé dans une restructuration, qui passe par la fermeture de huit sites au niveau mondial, notamment aux Etats-Unis et en Allemagne, et se traduira par, au moins, 5 000 suppressions d'emplois.

LES AMBITIONS DE DAEWOO

En revanche, le gel demandé des capacités de production et des parts de marché semble aux antipodes des ambitions de Daewoo. Soon-Hoon Bae, le président de Daewoo Electronics, a, à plusieurs reprises, indiqué que son intention est d'accroître l'emploi et les volumes de production chez Thomson Multimédia. En France, Daewoo a promis 5 000 nouveaux emplois d'ici à 2 001 et il souhaite accroître le nombre de téléviseurs fabriqués par Thomson Multimédia dans l'usine d'Angers (Maine-et-Loire), son objectif étant de faire progresser les ventes totales de téléviseurs de Thomson Multimédia de 20 % par an.

Compte tenu de ces ambitions et des exigences des services de la Commission européenne, la réunion d'experts du 2 décembre évoquée à Bruxelles promet d'être chaude. Même s'il passe cet obstacle, le gouvernement français ne sera toutefois pas au bout de ses peines avec le dossier Thomson. Il lui faudra encore obtenir l'avis conforme de la Commission de privatisation.

Philippe Le Cœur et Arnaud Leparmentier

« Il y a aide potentielle à concurrence... »

*« **MONSIEUR LE MINISTRE,** (...) je vous prie de trouver un non-paper* [document de travail] *sur les problèmes rencontrés par les services de la Commission dans l'examen du dossier Thomson et les engagements souhaités des autorités françaises.*

VERBATIM

Si ces engagements étaient pris par les autorités françaises, je pourrais être en mesure de ne pas proposer l'ouverture de la procédure article 93 paragraphe 2 au Collège (...). Ces engagements devront nous parvenir pour le 2 décembre 1996 au plus tard, faute de quoi, il me sera impossible d'éviter l'ouverture de la procédure.

Non-paper. Thomson. Engagements demandés aux autorités françaises pour le lundi 2 décembre 1996.

1. Problèmes rencontrés par la Commission :

(a) (...) l'injection en capital de l'Etat de 10 866 millions de francs au sein de Thomson SA peut, selon les services de la Commission, constituer une aide d'Etat. Il en va de même pour le rachat par l'Etat des actions du Crédit lyonnais détenues par Thomson... Il y a aide potentielle à concurrence du montant de la surévaluation des actions Crédit lyonnais.

(b) (...) une des conditions pour qu'une aide puisse être considérée comme compatible est qu'elle permette le retour à la profitabilité de l'entreprise bénéficiaire. Interrogés (...) sur les perspectives de retour à la viabilité de Thomson multimédia (TMM), les dirigeants de Thomson ont considéré qu'à un horizon de moyen terme il était impossible à ce stade de prévoir un retour à la profitabilité de l'entreprise...

(c) Les prévisions d'activité de Thomson multimédia (...) prévoient explicitement une augmentation des parts de marché de TMM en Europe et aux Etats-Unis (...) de nature à introduire une distorsion de concurrence supplémentaire et incompatible avec la politique d'encadrement d'aides.

(d) La Commission ne connaît toujours pas, malgré ses demandes, l'allocation de l'aide de 10 866 millions de francs entre les entités du groupe (...), et en particulier la recapitalisation prévue de Thomson multimédia. Elle ne connaît pas non plus les modalités de reprise de TMM à Lagardère par Daewoo et les restructurations de TMM envisagées par Daewoo. Elle ne connaît pas précisément les engagements d'investissement (13 milliards de francs) et de création d'emplois (5 000) qu'aurait pris Daewoo.

2. Engagements demandés.

L'Etat français est-il en mesure de prendre les engagements suivants :

(a) Un plan de restructuration de Thomson et en particulier de TMM prévoyant, sur les hypothèses de non-augmentation des capacités, le retour à la viabilité de l'entreprise dans un laps de temps raisonnable.

(b) L'engagement de Thomson multimédia de geler ses parts de marché (...) à leur niveau actuel (...) jusqu'au retour de la viabilité de l'entreprise.

(c) (...) un engagement du gouvernement français (...) à ce que ces mesures ne conduisent pas à des augmentations de capacité dans le secteur de l'électronique grand public.

M. Lopez démissionne du directoire de Volkswagen

COLOGNE
correspondance

Le conflit entre Volkswagen et General Motors fait une première victime : accusé d'espionnage industriel par son ancien employeur américain, José Ignacio Lopez a démissionné vendredi 29 novembre de son poste de directeur des achats et de la production de Volkswagen. Son retrait a été annoncé officiellement à Wolfsburg à l'issue d'une réunion du conseil de surveillance du constructeur automobile allemand.

Cette démission marque un tournant dans le conflit entre les deux groupes, qui s'opposent par tribunaux interposés depuis trois ans et demi. Peu après leur embauche chez Volkswagen en mars 1993, M. Lopez et sept de ses collaborateurs ont été accusés par General Motors et sa filiale en Allemagne, Opel, d'avoir emporté des documents confidentiels, entre autres des listes de fournisseurs et de prix et les plans d'une usine de production ultramoderne. L'enquête ouverte en avril 1993 en Allemagne devrait déboucher sur la mise en examen de M. Lopez.

En outre, General Motors et Opel ont déposé plainte en mars 1996 devant un tribunal de Detroit, le siège du premier constructeur mondial, pour réclamer des dommages et intérêts à Volkswagen. D'autres dirigeants du groupe, dont son président du directoire, Ferdinand Piëch, sont concernés par cette deuxième procédure. Le juge de Detroit chargé du dossier vient de le placer sous le coup d'une loi anti-Mafia sur la criminalité organisée. Cette législation pourrait obliger Volkswagen à payer des dommages et intérêts évalués à plusieurs milliards de marks.

Depuis le début de l'affaire, Volkswagen rejette les accusations d'espionnage industriel et dénonce le mauvais procès intenté par les Américains et leur filiale allemande. Mercredi encore, le groupe avait apporté son soutien à M. Lopez en assurant vouloir le garder à son poste. M. Piëch a longtemps défendu son directeur des achats avant de prendre discrètement ses distances ces derniers mois. La position de M. Lopez semblait de plus en plus précaire. En début de semaine, General Motors avait exigé son licenciement comme condition à tout règlement extra-judiciaire. La personnalité et les initiatives de cet ingénieur de cinquante-cinq ans, Espagnol d'origine basque, provoquent plus que jamais des réactions contradictoires. Selon l'estime qu'on lui prête, on le traite soit de *« visionnaire »*, soit de « grand *inquisiteur* ». Sa réputation de « redresseur » n'est plus à faire.

UN ASCÈTE

C'est d'ailleurs pour réduire les coûts de production que Volkswagen, alors déficitaire, a fait appel à lui. Chez Opel, il avait révolutionné les relations avec les équipementiers, dont il a réduit le nombre tout en les obligeant à baisser leurs prix, au point d'hériter du surnom d'*« étrangleur de Rüsselheim »*, le siège de la marque. Son efficacité lui vaut de devenir l'adjoint du président de General Motors pendant quelques mois avant d'être débauché par Volkswagen. Membre du directoire du groupe, M. Lopez, qui cultive un mode de vie ascétique, joue de son charisme auprès du personnel pour imposer de nouveaux procédés de fabrication. Engageant des restructurations, il continue de faire pression sur les marges des fournisseurs et lance la construction au Brésil d'une *« usine du futur »*. Dans cet établissement, les sous-traitants interviennent avec leurs propres salariés sur les chaînes de montage des bus et des camions en livrant des modules complets (moteurs, direction ou châssis). Dans l'esprit de M. Lopez, le rôle de Volkswagen doit se limiter à la conception, à la coordination du montage et à la vente des modèles. Cette action a contribué au redressement du groupe, mais a été dès le début perturbée par les rebondissements de l'*« affaire Lopez »*.

La démission du principal accusé ne règle pas le différend entre les deux constructeurs. Elle ne signifie pas que M. Lopez se soit effectivement livré à de l'espionnage industriel. Opel a confirmé vendredi le maintien de ses plaintes. Les enquêtes en cours et les éventuels procès doivent encore faire la lumière sur ce que les Américains qualifient de *« Watergate industriel »*. Selon les observateurs, ce retrait est surtout un signal adressé à General Motors afin de trouver une solution à l'amiable. Les avocats des deux parties doivent se rencontrer en début de semaine. Mais les Américains ont posé d'autres conditions avant de négocier avec leurs concurrents allemands : ils exigent des excuses publiques et des compensations financières. Inquiet pour son image et ses ventes, Volkswagen a sans doute accepté la démission de son directeur des achats pour accroître sa marge de manœuvre.

Philippe Ricard

Bouygues se renforce dans la distribution de l'eau

SAINT-GOBAIN est sur le point de vendre la CISE, filiale spécialisée dans la distribution d'eau, à la SAUR, filiale du groupe Bouygues. Les deux groupes mettent la dernière main à cette cession, sous l'égide du Crédit lyonnais. Le groupe de Jean-Louis Beffa, qui espérait, il y a quelque temps, tirer près de 5 milliards de francs de cette vente, semble avoir révisé ses exigences à la baisse. La cession de la CISE se négocierait autour d'une fois son chiffre d'affaires (3 milliards de francs). Le groupe Bouygues se refuse à tout commentaire. Saint-Gobain, de son côté, se refuse à commenter un accord qui n'est pas *« définitivement signé »*.

La cession de la CISE par le groupe verrier était inscrite depuis longtemps : petite, mais très profitable, elle n'est plus au cœur des préoccupations de Saint-Gobain. Le groupe l'aurait volontiers cédée plus tôt s'il n'avait craint de porter ombrage à son premier actionnaire, la Générale des eaux (12,6 % des droits de vote). Détenant déjà 39 % de la distribution en France, celle-ci était dans l'impossibilité de se porter acquéreur de cette société, qui détient 6 % du marché, sous peine d'être sanctionnée pour position dominante. Mais elle s'opposait aussi à la voir passer chez un concurrent. *« La CISE est devenu un dossier moins aigu depuis l'arrivée de Jean-Marie Messier à la tête de la compagnie »*, note un observateur.

DROIT DE REGARD

La Générale des eaux aurait bien vu la CISE reprise par le groupe belge Albert Frère, avec lequel elle est associée dans l'audiovisuel. Aujourd'hui, la Générale des eaux dément avoir participé de près ou de loin à un projet de reprise. Elle souligne, toutefois, qu'elle dispose d'un droit de regard sur cette opération et que rien ne se fera en désaccord avec elle.

La reprise de la CISE par la SAUR, filiale de distribution d'eau du groupe Bouygues, risque cependant de bouleverser le marché de l'eau en France. Ensemble, les deux sociétés détiendront 13 % de la distribution de l'eau, talonnant la Lyonnaise des eaux, à 18 % du marché.

Reste le problème du financement : la SAUR n'a pas les moyens de racheter seule la CISE. Le groupe Bouygues, qui détient 45 % du capital de la SAUR aux côtés de la famille Bouygues, envisagerait d'en prendre 100 %. Mais la SAUR est aussi la société qui permet à la famille Bouygues de contrôler 16 % du capital et 23 % des droits de vote du groupe de BTP. Une position qu'elle ne veut pas perdre et qui impose de repenser tout la structure du capital de Bouygues.

Martine Orange

Edmond Alphandéry, président d'Electricité de France

« Notre entrée en Suisse, plaque tournante de l'électricité, est stratégique »

EDF va prendre 20 % du capital du groupe helvétique Motor Colombus, à parité avec le premier électricien allemand, RWE

EDF a signé, vendredi 29 novembre, un accord avec l'Union des banques suisses pour prendre 20 % du capital de Motor Colombus, à parité avec le premier électricien allemand, RWE. Cette holding contrôle la société ATEL (Aar et Tessin SA d'électricité), un des principaux producteurs et exportateurs d'électricité. Cet investissement est estimé à 1 milliard de francs. Edmond Alphandéry insiste sur le décollage de l'international en 1996 tout en précisant que le futur de l'entreprise se joue aussi dans l'Hexagone. La concurrence doit permettre de conforter la mission de service public de l'entreprise. Le président d'EDF réfute les estimations de suppressions d'emplois annoncées par les syndicats et insiste sur les créations. Evoquant la grève du 3 décembre, il en appelle au sens de la responsabilité des agents pour éviter les coupures de courant.

« EDF, en association avec le premier électricien allemand, RWE, entre indirectement chez l'électricien suisse ATEL. Pourquoi ?

– Cette acquisition stratégique, que nous avons conclue hier soir, s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens entre électriciens européens. La Suisse est une plaque tournante en Europe. La société ATEL assure à elle seule près de la moitié des exportations suisses. Nous concrétisons aujourd'hui des relations de longue date tant avec cette société suisse qu'avec RWE, le premier électricien allemand.

– Cette participation, estimée à un milliard de francs, confirme les percées d'EDF à l'international. Comment l'interprétez-vous ?

– EDF a décollé cette année à l'international avec des investissements en Suède, en Argentine, au Brésil, en Chine et maintenant en Suisse. Avec 5 milliards de francs d'engagements, nous assistons à un changement d'échelle. Ce montant est supérieur aux sommes cumulées depuis 1992. Parallèlement, nous avons clarifié notre stratégie en nous concentrant sur trois zones, l'Europe, l'Amérique latine et l'Asie. Cette accélération a été rendue possible grâce à l'amélioration de nos relations avec les autorités de tutelle que sont les ministères de l'industrie et des finances.

– L'international est-il devenu une priorité pour EDF ?

– L'avenir d'EDF consiste en grande partie à s'intégrer dans un monde en pleine mutation. Dans ce contexte, l'international est un des axes de développement, mais ce n'est pas la seule priorité. Le futur de l'entreprise se joue aussi à l'intérieur de l'Hexagone.

– En France, vous êtes en dessous de vos objectifs commerciaux. Vous êtes en retard de 2,5 milliards de francs sur vos prévisions de recettes au premier semestre. Comment pouvez-vous remonter la pente ?

– Quand je suis arrivé, en novembre 1995, j'ai constaté un effort notable en matière de qualité des services, mais, parallèlement, des pertes de marchés. Cette dégradation remonte à plusieurs années et nous avons décidé d'inverser la tendance. Nous devons affronter la concurrence du gaz et nous préparer à l'ouverture européenne qui se dessine. D'ores et déjà, nous avons décidé de redéployer 1 000 personnes vers les services à la clientèle. Nous avons commencé à baisser les tarifs, et relançons la promotion du chauffage électrique.

– Quelle baisse de prix envisagez-vous ?

– J'ai proposé aux pouvoirs publics une baisse de 15 % pour les quatre prochaines années dans le cadre du contrat de plan. Face à l'ouverture européenne, nous voulons pouvoir, comme les autres électriciens, proposer une vaste gamme de services aux entreprises dans le respect des règles de la concurrence. Nous voulons des réductions de tarifs pour tous nos clients et devrons traiter de la même manière les clients qui n'ont pas accès à la concurrence (principalement les particuliers) et les grands industriels.

EDMOND ALPHANDERY

– Développement de l'international, reconquête du commercial, comment évoluera la notion de service public dans un marché très concurrentiel ?

– Face à cette évolution, nous avons le devoir de consolider la notion de service public, car les Français, tout comme nos agents, y sont très attachés. La péréquation tarifaire qui permet, par exemple, aux habitants d'outre-mer d'avoir l'électricité au même prix qu'en métropole nous coûte 2 milliards de francs. C'est cher, mais nous devons la maintenir. Pour préserver le service public, il nous faut plus d'ouverture et plus de compétitivité.

– L'entreprise ne semble pourtant pas encore très sensibilisée à l'ouverture du marché.

– Nous assistons à une prise de conscience et de toute façon l'entreprise est bien armée. EDF est le premier exportateur en Europe et y réalise 15 % de son chiffre d'affaires. L'entreprise n'a pas à être inquiète, mais encore faut-il qu'elle sache s'adapter.

– Où en sont les négociations avec l'Etat sur votre contrat de plan ?

– Avec l'Etat nous discutons de ce document qui définira nos relations jusqu'en 2001. Il concerne notamment la compétitivité des tarifs, l'emploi et les relations avec la tutelle. Le contrat sera signé début 1997.

– Comment comptez-vous clarifier vos relations financières avec l'Etat et empêcher les prélèvements en fonction de ses besoins ?

– Il est important que les règles soient plus clairement établies et que les prélèvements ne se fassent plus de manière subite. Nous demandons qu'EDF soit traitée comme une entreprise qui paye normalement ses impôts et qui rémunère convenablement son actionnaire.

– Vous parlez beaucoup de développement. Or un document remis aux organisations syndicales évoque la suppression de 15 à 20 000 emplois d'ici à quatre ans. Comment est-ce compatible ?

– Je confirme le démenti qui a été apporté sur ce point avec GDF. Je m'intéresse avant tout aux emplois que nous pourrons créer grâce au développement en France, mais aussi de manière indirecte à l'international. Dans le secteur « qualité des services et développement », nous avons recensé 4 à 6 000 emplois supplémentaires d'ici à quatre ans. L'aménagement du temps de travail peut créer 2 à 3 000 emplois. A mon arrivée, j'ai demandé à ce que le plan d'entreprise soit revu pour y inclure la dimension sociale. En mai, nous nous sommes engagés à réaliser 2 500 embauches dont 400 apprentis d'ici à décembre. Cet engagement sera tenu. 1996 a également été marqué par la signature d'un accord salarial et par un accord d'intéressement qui n'avait pas été ratifié en 1995.

– Comment analysez-vous la persistance de la morosité dans l'entreprise ?

– Avec l'internationalisation et l'ouverture à la concurrence, EDF est à un tournant de son histoire. Nous devons remotiver les agents en consolidant la notion de service public. EDF n'échappe pas non plus à la morosité ambiante du pays. Il faut tenir compte de cette inquiétude légitime.

– La CGT, la CFDT et FO ont appelé à la grève le 3 décembre. Comment voyez-vous cette journée et réagirez-vous en cas de coupure de courant ?

– Je me garderai de tout pronostic. Depuis un an, avec le président de Gaz de France, nous avons rouvert le dialogue social. Nous continuerons. Quand aux coupures de courant éventuelles, je fais confiance au sens des responsabilités du personnel.

– Vous terminez votre première année à la tête d'EDF, n'avez-vous pas l'impression qu'elle a été parsemée d'embûches ?

– C'est vrai, l'année a été difficile. A mon arrivée, j'ai géré la crise sociale de décembre et la catastrophe du Drac, cet accident terrible qui a coûté la vie à six enfants et à leur accompagnatrice. D'autres dossiers étaient en panne. C'est ainsi que je dois assumer le dossier du Louron, cette ligne haute tension qui devait traverser les Pyrénées et que le gouvernement a gelé.

– La réorganisation de votre état-major en septembre est apparue comme une tentative maladroite de coup de force. A-t-elle affaibli votre autorité ?

– C'est vrai que le pilotage a été compliqué cette année. Après avoir pris le temps de connaître les hommes et le fonctionnement de la maison, j'ai voulu rendre l'équipe de direction plus réactive et en finir avec les problèmes de répartition des pouvoirs entre le président et le directeur général. A l'issue de cette réorganisation difficile, de nombreux points positifs se dégagent. Les responsabilités sont bien définies. Les circuits de décision sont plus courts. L'équipe de direction est composée d'hommes que j'ai choisis et qui ont ma confiance.

– Pourquoi avoir, finalement, fait revenir au poste de directeur général Pierre Daurès, écarté de votre première réorganisation ?

– C'est une interprétation. Dans mon premier schéma du 11 septembre, je ne l'avais pas écarté. De directeur général délégué je l'avais nommé vice-président chargé de la politique industrielle et de la sûreté nucléaire.

– Après cette année « au pilotage compliqué », comment voyez-vous 1997 ?

– Je pense que le plus dur est passé. En 1997, grâce au contrat de plan, nous aurons les moyens de lancer les bases d'une stratégie à moyen terme pour qu'EDF soit le service public de référence en Europe demain. »

Propos recueillis par Dominique Gallois

Un investissement de 1 milliard de francs

EDF a signé, vendredi 29 novembre, un accord avec l'Union des banques suisses pour prendre 20 % du capital de Motor Colombus, à parité avec le premier électricien allemand RWE. Cette holding contrôle la société ATEL (Aar et Tessin SA d'électricité), producteur, transporteur, distributeur et exportateur d'électricité. Cet investissement, estimé à 1 milliard de francs, est le fruit d'une négociation de plusieurs années. ATEL est connue pour ses réserves hydrauliques et surtout pour son réseau. L'entreprise, avec un chiffre d'affaires de 6,74 milliards de francs français et 660 millions de bénéfice, réalise plus de la moitié de son activité (3,8 milliards) dans le négoce. Elle assure 8 % de la distribution suisse, 13 % de la production et 45 % des exportations. La Suisse est une plaque tournante en Europe. Elle est le premier client à l'exportation d'EDF avec 21 milliards de térawattheures (TWh) (1 TWh = 10^{12} wattheures) en 1995 sur un total de 70 milliards. Les électriciens achètent du courant en France pour leurs besoins. Ils revendent celui produit par leurs centrales hydrauliques à un prix plus élevé vers les pays voisins, dont l'Hexagone.

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORT AÉRIEN : les syndicats de navigants** (pilotes, hôtesses et stewards) des compagnies aériennes françaises ont annoncé une nouvelle grève pour les 10 et 11 décembre. Dans un communiqué commun, les syndicats de navigants (SNPL, UNAC, SNPNAC, SPIT, SNPNC, USPNT, UGICT-PNC, SICtam-CGT) précisent que le motif de leur nouveau mouvement *« est la défense de l'emploi des personnels des compagnies françaises dans leur ensemble »* et réclament *« une politique crédible du transport aérien »*, qui *« ne soit pas fondée sur la dégradation des conditions de travail et de rémunération »*.

■ **GIAT INDUSTRIES : une délégation intersyndicale de Giat-Industries** a indiqué, vendredi 29 novembre, au ministre de la défense Charles Millon qu'elle refusait les modalités de réduction du temps de travail proposées par la direction du groupe pour réduire le nombre de suppressions d'emplois. Le groupe propose une réduction de 10 % du temps de travail et de 3 % des salaires, ce qui permettrait de réduire de 2 569 à 1 833 le nombre de suppressions d'emplois.

■ **HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE (HLBL) : les mineurs du puits de la Houve à Freyming-Merlebach**, se sont mis en grève les 28 et 29 novembre pour protester contre le plan de la direction. Celle-ci a annoncé lors d'un comité d'entreprise à Folschviller (Moselle), jeudi 28 novembre, la suppression de 1 070 emplois en 1997.

■ **EUROSTAR : la commission intergouvernementale franco-britannique de sécurité (CIG)** du tunnel sous la Manche a soumis l'autorisation de reprise du trafic à un exercice d'évacuation d'un Eurostar. Cet exercice d'évacuation, qui pourrait être organisé dimanche, est *« l'une des conditions »* imposées par la CIG, les autres étant *« plus techniques »*, a-t-on précisé chez Eurotunnel.

■ **AIR LIQUIDE : le groupe français** a annoncé, vendredi 29 novembre, la signature d'un contrat, le plus gros de son histoire. Air Liquide va construire en Sardaigne pour le producteur d'électricité indépendant Sarlux une unité de production d'oxygène de 4 600 tonnes/jour, représentant un investissement de 550 millions de francs.

■ **TÉLÉPHONE : le gouvernement sénégalais** a notifié vendredi 29 novembre la vente du tiers du capital de l'opérateur téléphonique Sonatel à un consortium conduit par le suédois Telia, un autre tiers du capital devant être cédé à des investisseurs privés sénégalais.

■ **BOUYGUES TELECOM : la filiale du groupe de BTP** a indiqué, vendredi 29 novembre, tabler sur un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de francs et 300 000 abonnés en 1997, contre 160 millions de francs et 90 000 clients en 1996.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de mariage

Elisabet,

dix ans...
davantage et plus encore
je t'aime.

Bertrand.

Décès

– M. Luc André, président,
Le bureau et les membres de l'AFTI (Association française des professionnels des titres),
ont la douleur de faire part du décès de

M. Antoine DESCLERC,

survenu le 27 novembre 1996, et prient sa famille d'accepter leurs plus sincères condoléances.

« Rien n'est jamais acquis à l'homme. »

Camille BOURDIN

nous a quittés le 26 novembre 1996.

Jeannette Bourdin,
sa femme,
Catherine Bourdin, Christian Bourdin,
ses enfants,
Léo Bourdin,
son petit-fils,
Sa famille,
Ses amis,
sont tristes.

Un peu de sa mémoire sera présente au funérarium du Père-Lachaise, le lundi 2 décembre, à 14 heures.

10, place du Théâtre,
92310 Sèvres.

– Michel Grojnowski,
son fils,
Jérémie et Amiel Grojnowski,
ses petits-enfants,
Jeanne List,
sa sœur,
Henry et Ina Laneman,
Michel Grojnowski,
son beau-frère,
Thérèse Grojnowski,
sa belle-sœur,
Irena Stojecka,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lili BERGER-GROJNOWSKI,
née Estera LIST,
journaliste et écrivain yiddish,

le 28 novembre 1996.

Les obsèques auront lieu le 2 décembre 1996, à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Remerciements

Mme Nicole Daudé
et ses enfants,
très touchés par les très nombreuses marques de sympathie témoignées lors du décès de

Michel DAUDÉ,

remercient tous ceux qui se sont manifestés en cette circonstance.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 1er décembre 1986, disparaissait

Renée ANCELET,
née ZIMMERMANN,
1913-1986.

Une pensée est demandée pour elle à tous ceux qui l'ont connue.

– Il est entré dans ma vie le 10 février 1951 pour ne jamais en sortir.

Pierre KNEIP,
14 décembre 1944-2 décembre 1995.

Marie.

« Mon corps ne fut jamais que le creux de tes mains. »

Pierre KNEIP,
14 décembre 1944-2 décembre 1995.

Richard.

– Le 2 décembre 1995,

Pierre KNEIP,
directeur et fondateur
de Sida Info Service,

décédait du sida.

L'intelligence et l'exigence qu'il avait mises au service du mouvement de lutte contre le sida nous manquent.

– Il y a quatre ans, nous quittait

Stéphan Francis Jr BUFFINGTON.

Il est présent en nos cœurs. Sa vie a été vécue dans la liberté absolue de conscience.

Conférences

**CONFÉRENCES de l'IMA
sur LE PATRIMOINE TUNISIEN.
18 h 30, salle du haut-conseil,**
2 décembre – Ali DRINE.
**L'olivier et l'huile
en Afrique antique.**
10 décembre – Ahmed FERJAOUI.
**Religion et sacrifice
à l'époque punique.**
17 décembre – Fathi BÉJAOUI.
**Eglises chrétiennes de Tunisie.
Entrée libre.**
1, rue des Fossés-Saint-Bernard,
75236 Paris Cedex 05.
TEL IMA : 01-40-51-38-38.

Communications diverses

– **Lundi 2 décembre 1996, de 15 heures à 20 heures « Théâtre et poésie : l'impossible réel. » Rencontre-débat autour de Liliane Atlan et Salah Stétié**, avec Alain Suied, Luc de Goustine, Pierre Vial, Christine Bernard-Sugy. Textes lus par Monique Dorsel. P.A.F. : Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris. Métro Cadet. Renseignements au 01-49-95-95-92.

– **Dimanche 1er décembre 1996, de 15 heures à 20 heures, hommage aux grandes figures juives du vingtième siècle : Franz Rosensweig, Guershon Sholem, Rav Abraham Kook, Rav Soloveitchik, Yeshayahou Leibovitz, Emmanuel Levinas et Sigmund Freud.**

PAF – Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e (métro Cadet).

Renseignements au 01-49-95-95-92.

Expositions

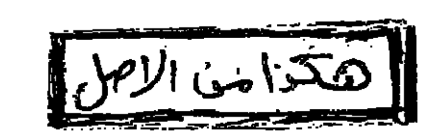
– La direction du Train bleu, le célèbre restaurant de la gare de Lyon à Paris, renouvelle la tradition de mécénat qui fut à l'origine de la création de ce lieu mythique.

En effet, ce site chargé d'histoire, d'art et de culture organisera des expositions de peintres, sélectionnés pour la personnalité et la qualité de leurs œuvres, selon un concept original, mis en place par la société Relais des Arts.

La première exposition aura lieu du **18 novembre au 22 décembre 1996** et présentera les œuvres récentes de

Gérard LE GENTIL
et
Michel HENRY

12 heures-16 heures,
19 h 30-23 heures.



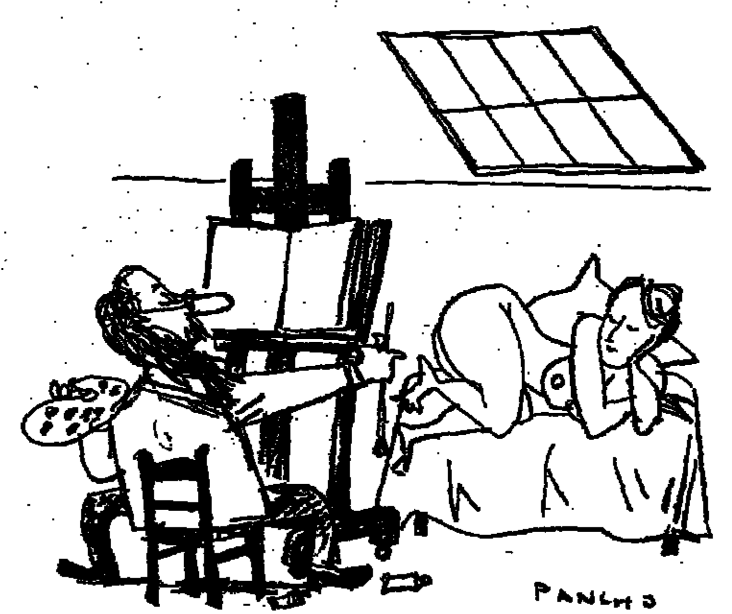
ENCHÈRES La conjoncture s'améliore un peu sur le marché de l'art français : les estimations ont fréquemment été dépassées au cours des ventes phares de la saison, et les pourcentages de ventes lors des dispersions de collections majeures ont été élevés. Mais le climat qui règne en France n'a rien à voir avec celui, parfois un peu euphorique, de New York et de Londres. ● LE MARCHÉ des tableaux modernes et contemporains éprouve les pires difficultés à renaître en France. Les grandes ventes d'artistes « parisiens » ont lieu de préférence à Londres ou à New York. Ainsi, en 1995, 283 tableaux de Picasso y étaient vendus contre 49 seulement en France. ● POUR LES COMMISSAIRES-PRISEURS, les taxes qui pénalisent Paris favorisent l'exode des œuvres vers des places plus attractives, notamment le droit de suite dont la réforme est à l'étude.

Le marché de l'art français souffre d'un régime fiscal contraignant

Si les véritables collectionneurs ont repris progressivement le chemin des salles de ventes, Paris reste très en retrait sur Londres ou sur New York. Le handicap, notamment dans les ventes de tableaux modernes et contemporains, réside dans la taxe appelée « droit de suite »

LES ACTEURS du marché de l'art français reprennent un peu confiance, car la conjoncture s'améliore. Les spéculateurs ont disparu et les véritables collectionneurs ont repris le chemin des salles de ventes. Les estimations ont fréquemment été dépassées au cours des ventes phares de la saison. Plus significatif, sans doute, les pourcentages de ventes lors des dispersions de collections majeures ont été élevés.

Mais le climat qui règne en France n'a rien à voir avec celui, parfois un peu euphorique, de New York et de Londres. Le marché de l'art français continue à être victime de handicaps apparemment insurmontables. La faute, notamment, à l'existence du droit de suite.



Instauré en France en 1920, le droit de suite est versé par le vendeur au profit de l'artiste dont l'œuvre est vendue aux enchères. Son taux est actuellement fixé à 3 % du montant de l'adjudication. Lorsque le créateur a disparu depuis moins de cinquante ans, cette somme revient à ses héritiers. Ce droit s'applique en France à tous les artistes ressortissants de la CEE (certains pays tiers sont concernés également). Mais rien de tel n'existe à Londres, à New York, au Japon et en Suisse... Ainsi, un artiste anglais dont le tableau est vendu en France bénéficie d'un droit de suite. Mais la réciproque n'est pas vraie ! Un peintre français dont l'œuvre se négocie à Londres ou à New York ne perçoit rien.

Conséquence de ces distorsions pour le marché français ; dès lors que la valeur d'une œuvre dépasse un certain seuil, il est parfois bien tentant, pour un vendeur français, d'éviter le paiement de cette taxe en s'adressant de préférence à une maison de vente anglo-saxonne... Avec l'espoir de réaliser à Londres ou New York une meilleure transaction.

La Chambre nationale des commissaires-priseurs ne manque pas de rappeler que, pour un tableau estimé 1 625 000 francs, le droit de suite s'élève à 48 750 francs. Ce qui couvre largement l'aller-retour Paris-New York et trois nuits d'hôtel...

SEULES LES ŒUVRES MINEURES

De fait, les grandes ventes d'artistes « parisiens » ont lieu de préférence à Londres ou à New York. Ainsi, en 1995, 283 tableaux de Picasso y étaient vendus aux enchères... contre 49 seulement en France. Et sur ces 49 tableaux, 26 valaient moins de 65 000 francs, alors que tous les tableaux présentés à Londres ou New York se négociaient au-delà de cette somme. Les constats sont pratiquement identiques pour Bonnard, Chagall, Dubuffet ou Soulages.

Conclusion : le marché français ne voit plus passer que les œuvres mineures d'artistes majeurs. Et qui plus est en nombre limité ! Même situation en Allemagne, en Belgique ou en Espagne. Tous ces pays appliquent également des droits de suite élevés, ce qui contribue à la délocalisation des ventes de tableaux modernes.

Tous les acteurs du marché de l'art s'accordent sur la nécessité de combattre ces déséquilibres et de parvenir à une harmonisation au sein de l'Europe. Mais commissaires-priseurs et représentants des artistes sont loin d'être d'accord sur les termes de cette redéfinition.

Car, pour Jean-Marc Gutton, représentant de l'ADAGP (Association des artistes arts graphiques et plastiques) : *« Les commissaires-priseurs se servent maintenant de ce droit de suite comme d'un épouvantail pour justifier les carences dont ils ont fait preuve face aux Anglo-Saxons, qui, eux, ont su créer au fil des décennies un outil mondial d'une efficacité totale. Aujourd'hui, ce n'est pas en portant atteinte aux droits des artistes que l'on va relancer le marché. »*

CONTRE-OFFENSIVE

Un premier projet de directive du Parlement européen présenté en mars dernier à Bruxelles, ressenti comme positif par les sociétés de droits d'auteur, a provoqué récemment une contre-offensive de la part des commissaires-priseurs. Selon ce texte, en effet, le droit de suite devrait en fait être revu... à la hausse, du moins pour la première tranche de prix, qui comprend les œuvres vendues jusqu'à 50 000 écus (325 000 francs). Le taux serait ensuite dégressif. Le barème proposé est le suivant : 4 % entre 1 000 et 50 000 écus, (6 500 francs et 325 000 francs), 3 % entre 50 000 et 250 000 écus, (325 000 francs et 1 625 000 francs) et 2 % au-delà de 250 000 écus (1 625 000 francs).

Quant à la durée du droit de suite, elle serait portée à soixante-dix ans, contre soixante-quatre ans aujourd'hui. En outre, la directive prévoit l'extension de ce droit aux galeries d'art, qui ne l'acquittent pas actuellement. *« Une telle législation, si elle était appliquée, aurait pour effet d'affaiblir encore plus le marché européen au profit de New York »*, rétorque Me Loudmer, représentant des commissaires-priseurs devant la commission juridique du Parlement européen. *« Et plus le marché est déprimé, plus les droits perçus par les artistes sont maigres. »* Pour freiner le processus de délocalisation, et permettre à Paris de retrouver toute sa capacité d'attraction, il serait plus réaliste, selon les commissaires-priseurs, de limiter le montant du droit de suite au-delà d'un seuil fixé à 65 000 francs.

« Dans sa forme actuelle, ce droit ne remplit plus réellement sa première vocation de protection des artistes, puisque six célèbres familles – notoirement à l'abri du besoin – se partagent la plus grosse part du gâteau », relève encore Me Loudmer. D'où les contre-propositions des commissaires-priseurs pour tenter de concilier dynamisation du marché et défense des artistes : appliquer un taux de 1 % au-delà d'un seuil de 10 000 écus (65 000 francs) ; maintenir le taux actuel de 3 % pour les œuvres vendues moins de 10 000 écus et limiter ce droit dans le temps jusqu'à trente ans après le décès de l'artiste.

A Bruxelles maintenant de redéfinir les nouvelles règles du jeu, qui devraient entrer en vigueur en 1999.

Noëlle Joly

Records aux Etats-Unis

Le marché de l'art contemporain bénéficie outre-Atlantique d'une conjoncture économique et boursière exceptionnelle. Les *golden-boys sont manifestement de retour* avec les *sommets atteints* à Wall Street. Les résultats des ventes des 19 et 20 novembre suffisent à le démontrer (*Le Monde* du 22 novembre). Une grande toile de l'artiste abstrait américain Willem De Kooning, qui avait été exposée en 1995 au *Musée d'art moderne de New York*, a été vendue par Christie's pour 15,6 millions de dollars (80 millions de francs).

Il s'agit de l'enchère la plus importante de l'année, tous domaines confondus. Ce n'est pas un cas isolé. Dans les « classiques » de l'art *contemporain américain, deux tableaux de Roy Lichtenstein ont* obtenu un grand succès. L'un d'entre eux a été vendu pour 10,4 millions de francs par Sotheby's. Un autre peintre apprécié par le public américain, Philip Guston, a vu une de ses toiles monter à 8,5 millions de francs.

Vivre en ville, louer une maison à la campagne

Pourquoi acheter une résidence secondaire quand il est possible de la louer ? Souvent acquises dans l'enthousiasme par des citadins nantis de deux ou trois enfants, nombre de maisons de campagne voient leurs volets se clore presque définitivement quelques années plus tard. Embouteillages, déménagements, divorces, adolescents qui préfèrent passer leur temps libre en ville, les raisons d'un abandon progressif sont nombreuses.



IMMOBILIER

Alors que les charges financières et fiscales continuent, elles, à courir comme au premier jour.

Pour éviter ce type de situation, la solution alternative consiste tout simplement à louer une « campagne » à l'année. Pour 4 000 à 4 500 francs par mois, il est ainsi possible d'occuper douze mois sur douze une maison avec un séjour, trois chambres et un petit bout de jardin à proximité du Touquet. Ou encore une belle demeure perdue dans la région de Sancerre pour un peu moins cher.

Le principal inconvénient de la formule est de payer, à fonds perdus, un droit d'occupation. Mais pour tous ceux qui sont simplement à la recherche d'un point de chute où passer week-ends et vacances dans un cadre champêtre, les avantages sont nombreux.

Le principal atout de la formule est de ne pas investir à l'aveugle, à savoir de « tester » une région et un mode de vie tout en gardant la possibilité d'aller voir ailleurs si les voisins s'avèrent moins accueillants que prévu, ou si l'environnement vient tout simplement à se dégrader.

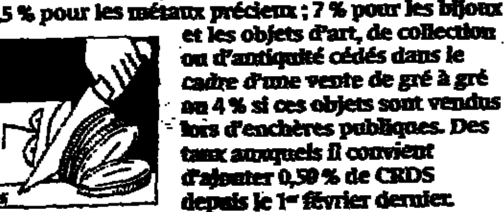
Second avantage, et non des moindres, du système : sa réversibilité financière. Alors que l'achat d'une maison de campagne entraîne des charges qu'il faudra assurer quoi qu'il arrive, une location peut être interrompue d'un mois à l'autre. Et cela sans avoir à se préoccuper de trouver un acheteur, de payer un éventuel impôt sur la plus-value ou tout simplement d'avoir à entretenir un bien qui se dégradera irrémédiablement s'il n'est pas habité régulièrement.

Enfin, retenir une maison à l'année, dans une région où l'on séjourne à plusieurs reprises, revient souvent à peine plus cher que d'y réaliser plusieurs locations saisonnières. Un principe que certains frontaliers ont bien compris et qui expliquent, par exemple, pourquoi les Suisses sont si nombreux à rechercher des chalets capables d'héberger six à huit personnes en Savoie.

Didier Laurens

L'imposition des ventes d'objets et métaux précieux

Les particuliers qui vendent des métaux précieux, des bijoux, des objets d'art, de collection ou des antiquités doivent acquitter une taxe forfaitaire sur le prix de vente. Cette taxe est de 7,5 % pour les métaux précieux ; 7 % pour les bijoux et les objets d'art, de collection ou d'antiquité cédés dans le cadre d'une vente de gré à gré ou 4 % si ces objets sont vendus lors d'enchères publiques. Des taux auxquels il convient d'ajouter 0,50 % de CRDS depuis le 1er février dernier.



FISCALITÉ

Pour les ventes portant sur des montants relativement faibles, la loi a prévu des dispositions particulières. Lorsque le prix de vente des bijoux, objets d'art, de collection ou d'antiquité ne dépasse pas 20 000 francs, la taxe forfaitaire n'est pas applicable.

Entre 20 000 francs et 30 000 francs, une décote peut être pratiquée sur le prix de vente. Elle est égale à la différence entre 30 000 francs et le prix retenu.

Bon à savoir : pour les objets précieux autres que les métaux, le vendeur peut avoir intérêt à opter pour le régime dit de droit commun s'il détient les documents pouvant attester de la date d'acquisition et du prix payé.

Cette solution est particulièrement avantageuse lorsque le bien a été détenu pendant plus de vingt et un ans. En effet, la plus-value est alors totalement exonérée. Pour des durées inférieures, le contribuable est autorisé à diminuer le montant de la plus-value imposable en pratiquant un abattement de 5 % par année de détention au-delà de la première (un régime d'imposition semblable à celui des plus-values immobilières exonérées quant à elles après 22 ans). Il bénéficie par ailleurs de l'abattement général de 6 000 francs.

L'exercice de cette option peut aussi se justifier lorsque des biens reçus par succession depuis deux ans au plus sont vendus dans le cadre d'une vente aux enchères. Dans ce cas, si le vendeur demande l'application du régime de droit commun, la plus-value imposable sera nulle. En effet, la valeur d'acquisition retenue – qui sert également de base de calcul des droits de succession – sera réputée égale au prix constaté lors de la vente.

Laurent Edelmann

REVUE DES ACTIONS

AGROALIMENTAIRE	29-11-96	Diff.
Bongrain	2016	−1,70
Danone	767	+4,02
Eridania Beghin	823	−0,36
Fromageries Bel	4300	+1,65
LVMH Moet Vuitton	1318	+3,77
Pernod-Ricard	291,70	+5,04
Remy Cointreau	138	+10,40
Saint-Louis	1319	+3,04
	—	—
	—	—

ASSURANCES	29-11-96	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	174,10	+3,50
Axa	313,80	−0,19
GAN	113	−0,87
SCOR	183,30	−0,91
UAP	138,80	−0,71
Union Assur.Fdal	641	+2,72
	—	—
	—	—

BATIMENT ET MATÉRIAUX	29-11-96	Diff.
Bouygues	574	+8,71
Ciments Fr.Priv.B	174,90	+1,74
Colas	688	−0,28
Eiffage	214	+7
Eurotunnel	7,20	−4
GTM-Entrepose	259	−0,72
Imetal	814	−0,73
Jean Lefebvre	270	+5,05
Lafarge	332,90	+0,42
Saint-Gobain	747	+2,04
SGE	116,70	+1,47
	—	—
	—	—

CHIMIE	29-11-96	Diff.
Air Liquide	827	+4,81
Gascogne (B)	457	+4,60
Michelin	269,10	+4,34
Plastic-Omn.(Ly)	434	−1,36
Rhone Poulenc A	169	+5,16
Roussel Uclaf	1371	+1,70
Sanofi	469,50	+5,26
Synthelabo	495,80	+3,29
	—	—

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	29-11-96	Diff.
BIC	781	+2,22
Christian Dior	765	+4,65
Clarins	737	—
DMC (Dollfus Mi)	115,50	−6,09
Essilor Intl	1505	−1,05
Groupe Andre S.A.	382,50	−0,64
L'Oreal	1901	+3,99
Moulinex	125,90	+11,91
Salomon (Ly)	465	+4,02
S.E.B.	1044	+0,96
Skis Rossignol	140	+2,33
Sommer-Allibert	149,50	−5,97
Zodiac ex.dt divid	1452	−2,48
	—	—
	—	—
	—	—

CRÉDIT ET BANQUES	29-11-96	Diff.
Bancaire (Cie)	594	+4,94
B.N.P.	208,40	+2,15
C.C.F.	250,30	+2,79
Cetelem	1257	+4,75
Comptoir Entrep.	10,55	+15,93
CPR	428,90	+3,64
Cred.Fon.France	69,90	+0,79
Credit Local Fce	472	−0,63
Credit Lyonnais CI	136,50	+1,11
Credit National	303	+3,98
Societe Generale	572	+3,06
UFB Locabail	519	+2,97
UIC	22,40	−21,54
Via Banque	162	+2,53
	—	—

DISTRIBUTION	29-11-96	Diff.
Carrefour	3256	+7,45
Casino Guichard	234	+0,46
Castorama DI (Li)	923	+4,17
Comptoir Moder.	2605	+0,54
Damart	4129	−1,69
Galeries Lafayette	1800	−0,82
Guilbert	975	+4,83
Guyenne Gascogne	1903	+0,90
Pinault-Prin.Red.	2098	+2,58
Primagaz	580	+1,75
Promodes	1458	+1,15
Rexel	1552	+0,77
	—	—
	—	—
	—	—

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	29-11-96	Diff.
Alcatel Alsthom	473,30	+0,89
CS Signaux(CSEE)	234	+5,64
Intertechnique	870	+5,09
Labinal	914	+1,50
Legrand	908	+0,85
Sagem SA	3210	+0,27
Schneider SA	252	+1,63
Thomson-CSF	169,10	+3,10
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

IMMOBILIER ET FONCIER	29-11-96	Diff.
G.F.C.	452,20	+0,71
Rue Imperiale(Ly)	4800	+3
Sefimeg	385	−0,31
Simco	466	+1,06
UIF	418	+1,95
Lucia	65,05	+8,41
Silic	745	+0,67
Sogeparc (Fin)	740	+2,92
	—	—
	—	—

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	29-11-96	Diff.
Bollore Techno.	564	+0,71
Cerus Europ.Reun	124,70	+3,91
CGIP	1270	+2,83
Eurafrance	2360	+2,36
Gaz et Eaux	2085	+0,19
Lagardere	157,80	+2,49
Marine Wendel	462,60	−1,78
Nord-Est	128,50	−1,15
Paribas	360,30	+0,08
Suez	225,70	+2,87
Worms & Cie	320	+14,16
Navigation Mixte	760	—
Parfinance	233	—
Montaignes P.Gest.	—	—
	—	—

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	29-11-96	Diff.
Bertrand Faure	196,50	−1,25
Dassault-Aviation	1125	+4,74
De Dietrich	213,90	+3,23
Eramet	278	−0,32
Fives-Lille	495	+2,85
Legris indust.	228,90	+6,46
Metaleurop	45,95	+0,76
Peugeot	645	+5,39
Renault	124,30	+6,69
Strafor Facom	385	+2,66
Valeo	320	+1,26
Vallourec	284,60	−0,83
	—	—
	—	—
	—	—

MINES D'OR, DIAMANT	29-11-96	Diff.
Anglo American #	295	+3,87
De Beers #	157,10	−5,08
Driefontein #	59,80	−3,62
Gencor Limited #	18,35	+4,85
Harmony Gold #	41,35	−2,24
Randfontein #	25,10	+0,19
Saint-Helena #	31,05	−2,05
Western Deep #	160	−3,67
	—	—
	—	—

PÉTROLE	29-11-96	Diff.
Elf Aquitaine	458,30	+0,03
Esso	555	−0,53
Geophysique	375,10	−2,57
Total	422,70	+0,64
BP France	—	—
Erap-Elf CPet.	420	−1,17
	—	—

SICOMI OU EX-SICOMI	29-11-96	Diff.
Bail Investis.	773	+1,71
Interbail	215	−0,42
Klepierre	645	+0,46
Locindus	770	+5,47
Selectibanque	72	+2,71
Unibail	500	+2,04
Immobail	100,40	−2,61
	—	—
	—	—

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	29-11-96	Diff.
Accor	674	+0,74
BIS	523	+1,55
Canal +	1200	+2,73
Cap Gemini	249	+1,96
CEP Communication	393	+9,13
Club Mediterranee	330	+0,86
Eaux (Cie des)	645	+0,62
Euro Disney	10,75	—
Filipacchi Medias	1098	+3,48
Havas	375,90	+11,54
Lyonnaise Eaux	496,70	+5,12
Publicis	447,20	−0,82
S.I.T.A	1149	−2,58
Sligos	703	+2,47
Sodexho	2602	+5,25
Technip	492	−2,38
Ecco	—	—
Scac Delmas(SVD)	1020	—
Dauphin OTA	326	−1,21
TF1-1	513	−5,69
	—	—
	—	—

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXÉ	29-11-96	Diff.
Emp.Etat 6%93-97 #	101,49	−0,01
CNB TMO 82-97 (S)	100,25	−1,32
CNB Parib.97TMO(S)	100,33	+0,31
CNB Suez 97 TMO(S)	100,34	+0,32
CNI TMO 1/82-97(S)	100,25	−1,32
	—	—

Le coût du tunnel

LES BOURSIERS finiront par avoir raison : en martelant depuis plusieurs semaines que l'indice CAC 40 se rapproche à grands pas de son record historique du 2 février 1994, ce dernier finira bien par y parvenir. Pour l'heure, et même s'il a gagné 9 % en neuf semaines, l'indice CAC 40 est encore à 45 points de ce fameux record. En cinq séances, les valeurs françaises se sont apprécié de 2,67 % et moins de 2 % l'éloignent de ce seuil tant convoité. Depuis le début de l'année, l'indice CAC 40 qui s'est inscrit vendredi en clôture à la cote de2 315,66 points a gagné 23,7 %.

VALEURS

Quelques titres se sont particulièrement distingués. Lundi, dès le début des échanges, Eurotunnel perdait 10 %, mais se reprenait au fil des transactions pour ne plus abandonner en clôture que 6,7 %, à 7 francs. Le titre avait jusque-là plutôt bien résisté après l'incendie survenu lundi 18 novembre dans le tunnel sous la Manche. Mais les dégâts s'annoncent bien plus importants que huit jours auparavant. Les travaux pourraient durer plusieurs mois et Eurotunnel s'est refusé à donner un coût. Les analystes redoutent que ce coût ne pèse sur les recettes d'exploitation du tunnel, qui vient juste de trouver un accord avec ses créanciers pour la renégociation de sa dette de 70 milliards de francs. Après son vif recul, le titre n'abandonnait plus en fin de semaine que 3,33 %, à 7,25 francs.

L'un des grands gagnants de la semaine reste Moulinex qui termine la période sur une progression de 12,39 %, à 127 francs, son plus haut cours annuel. Selon les analystes, le titre continue de bénéficier de l'« effet Soros ». Depuis que le financier américain d'origine hongroise a pris 5,48 % du capital, le titre suscite un véritable intérêt. Un analyste confiait vendredi à Reuter que *« les derniers chiffres ne permettent pas de justifier une telle progression »*, mais admettait qu'il valait mieux *« se tromper avec les autres, que tout seul »*. Le marché mise sur le succès du plan du Président du directoire Pierre Blayau (*Le Monde* du 21 juin). Si c'est le cas, relevait un autre analyste, la valeur est sous-évaluée. Mais le risque demeure important. *« Le plan sera-t-il accepté ? Sera-t-il le dernier ? Combien de temps faudra-t-il attendre avant qu'il ne porte ses fruits ? »* Autant de questions, auxquelles personne ne peut pour l'instant répondre. Un autre analyste relevait pour sa part en forme de boutade : *« Mêmes effectifs, même chiffre d'affaires, Moulinex vaut en Bourse 3,6 milliards de francs et SEB 15,8 milliards. Cherchez l'erreur. »* Les résulats semestriels devraient être présentés le 20 décembre. Danone a continué de retenir l'attention cette semaine. Le titre a progressé de 4,34 %, à 769 francs. Les intervenants notent que les investisseurs anglo-saxons sont toujours très actifs sur le titre qui affiche aujourd'hui un repli de 4,8 % sur son cours du début de l'année. Au plus haut, le titre a coté 830 francs contre un plus bas de 677 francs.

En dépit de l'ouverture d'une enquête de la Commission des opérations de Bourse (COB), Lagardère termine la semaine sur un léger gain de 2,33 %, à 154,40 francs. L'hebdomadaire, *Le Canard enchaîné* a révélé cette semaine que la COB avait ouvert le 12 novembre une enquête sur les mouvements du titre Lagardère. Ce serait des échanges très fournis qui auraient amené la Commission à s'intéresser aux transactions effectuées sur le titre Lagardère le 15 octobre. A la veille de l'annonce officielle par le gouvernement de sa préférence en faveur de l'offre Lagardère pour la reprise de Thomson, les transactions sur le titre ont été multipliées par 12 par rapport à la séance précédente. *A contrario*, les transactions sur le titre Alcatel Alsthom, donné favori, n'avaient pas fait l'objet de mouvements anormalement élevés.

François Bostnavaron

LES PERFORMANCES DES SICAV OBLIGATAIRES

FININFO http://www.fininfo.fr

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 22 novembre

OBLIGATAIRES FRANÇAISES DE CAPITALISATION

Performance moyenne sur 1 an : 9,78 %, sur 5 ans : 51,41 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
CPR OAT-PLUS	CPRGESTI	1	16,15	1	76,10	22437,51
INDOSUEZ HORIZON 30 (C)	INDOSUEZ	2	15,31	—	—	14700,41
INDOSUEZ HORIZON 30 (D)	INDOSUEZ	3	15,30	—	—	12029,18
PARTNER OBLIGATIONS 2002	LA MONDI	4	15,24	3	73,95	21684,37
OAT INDICE GESTION	CDC GEST	5	15,20	2	74,60	18399,03
SYNTHESIS	CNCA	6	15,13	—	—	16783,32
SELECTION PREMIERE	CCF	7	14,81	41	60,46	1374,48
REFLEX PREMIERE (D)	STE CAF	8	14,71	6	70,43	1735,29
REFLEX PREMIERE (C)	STE CAF	9	14,70	7	70,40	2040,10
FIMINDEX PREMIERE	FIMAGEST	10	14,65	10	68,59	11087,45
BFT CNO 7/10 (C)	BFT	11	14,57	—	—	119779,33
BFT CNO 7/10 (D)	BFT	11	14,57	—	—	119779,33
FRASECUR	B PARIBA	13	14,52	14	67,78	268589,78
STATE STREET OAT PLUS (D)	STATE ST	14	14,40	—	—	1442,64
STATE STREET OAT PLUS (C)	STATE ST	15	14,39	—	—	1587,20
BIP OAT INDEX (C)	BIP	16	14,39	12	68,21	24773,08
BIP OAT INDEX (D)	BIP	17	14,39	13	68,14	19072,94
INDOSUEZ OAT (C)	INDOSUEZ	18	14,06	25	63,91	25747,21
INDOSUEZ OAT (D)	INDOSUEZ	19	14,05	28	63,50	16709,65
UAP ALTO	UAP	20	13,81	16	66,98	172,69
OBLICIC REGIONS	CIC PARI	21	13,70	47	59,91	1167,12
VICTOIRE OBLIREA	VICTOIRE	22	13,69	11	68,60	495,09
SELECTION VALEURS DU TRESOR	CCF	23	13,66	34	61,65	116556,70
NATWEST LONG TERME (C)	NATWEST	24	13,62	—	—	1401,68
LION INSTITUTIONNELS	CL	25	13,62	26	63,80	45976,71
NATWEST LONG TERME (D)	NATWEST	26	13,62	—	—	1144,20
MDM LONG TERME	MDMASSUR	27	13,62	19	66,25	160,79
FRUCTI-PREMIERE (D)	CCBP	28	13,61	20	65,27	12507,60
FRUCTI-PREMIERE (C)	CCBP	29	13,59	21	65,24	13298,05
SOGEPREMIERE (C)	SG	30	13,47	36	61,07	6002,80
SOGEPREMIERE (D)	SG	31	13,47	37	61,07	5483,63
ETOILE OBLILONGTERME	CDT NORD	32	13,44	69	56,91	257,17
OBLIPAR (C)	B PARIBA	33	13,34	8	70,12	16762,29
OBLIPAR (D)	B PARIBA	34	13,34	9	70,12	16762,27
PARTNER VT	LA MONDI	35	13,30	113	51,68	18818,79
LION PLUS (C)	CL	36	13,26	42	60,41	1464,31
LION PLUS (D)	CL	36	13,26	42	60,41	1464,31
UNI-GARANTIE (C)	CNCA	38	13,25	57	58,89	1778,10
UNI-GARANTIE (D)	CNCA	39	13,23	58	58,87	1445,71
BATI PREMIERE	INVESTIM	40	13,19	18	66,37	22644,37
EPARGNE INSTITUTIONS	CDT NORD	41	13,09	33	61,67	11651,43
SLIVARENTE	CL	42	13,01	70	56,63	233,44
AXA PREMIERE (C)	AXA	43	12,94	48	59,70	136,31
AXA PREMIERE (D)	AXA	44	12,93	49	59,69	129,56
AIRES (C)	BGP	45	12,80	96	53,50	1111,44
LION TRESOR	CL	46	12,79	55	59,37	2433,93
SELECTION RENDEMENT	CCF	47	12,79	62	58,24	225,42
AIRES (D)	BGP	48	12,79	97	53,43	827,50
INDOSUEZ LONG TERME (C)	INDOSUEZ	49	12,77	89	53,95	729,10
PLACEMENTS REASSURANCE	SCOR	50	12,74	24	64,54	1180,59
INDOSUEZ LONG TERME (D)	INDOSUEZ	51	12,73	95	53,52	444,89
CAPISCOR	SCOR	52	12,73	29	63,03	1265,56
AXA FRANCE OBLIGATIONS	AXA	53	12,72	22	65,06	172,40
HAUSSMANN OBLIGATIONS	WORMS	54	12,72	81	54,62	1471,81
BRED OBLI-PREMIERE	BRED	55	12,66	90	53,95	4689,29
CROISSANCE MERCURE (C)	EPARGNE	56	12,62	83	54,44	4505,59
SUD HORIZON	L.B.	57	12,62	132	50,15	406,40
OBLIFUTUR (C)	CNCA	58	12,59	78	55,10	513,37
OBLIFUTUR (D)	CNCA	58	12,59	78	55,10	513,37
SAINT-HONORE CAPITAL	CF ROTHS	60	12,59	86	54,29	18424,01
CROISSANCE MERCURE (D)	EPARGNE	61	12,58	85	54,40	3196,71
PRIMANCE (D)	SG	62	12,56	—	—	11462,23
PRIMANCE (C)	SG	63	12,56	—	—	13296,26
ODDO CAPITALISATION	ODDO	64	12,46	76	56,35	1898,59
NATIO EPARGNE OBLIGATIONS	BNP	65	12,43	30	61,94	220,93
AZUR-OBLIGATIONS (D)	GROUPAZU	66	12,40	4	70,72	324,54
AZUR-OBLIGATIONS (C)	GROUPAZU	66	12,40	4	70,72	324,54
GAN RENDEMENT	GAN	68	12,38	—	—	5604,46
VALPREMIERE	CARDIF	69	12,34	32	61,67	135012,26
BTP ASSOCIATIONS	B BTP	240	5,79	175	45,17	15393,04
SESTERCES	BGP	241	5,72	207	41,23	89334,80
DIADEME HORIZON	L.B.	242	5,68	—	—	1079056,75
DEMACHY COURT TERME	DEMACHY	243	5,55	200	41,78	2081,35
INDOSUEZ REGULARITE	INDOSUEZ	244	5,55	185	43,52	18830,87
CENTRALE COURT TERME	CCR	245	5,52	154	46,76	24681,67
INTENSYS (C)	SOGEPOST	246	5,50	—	—	115,76
INTENSYS (D)	SOGEPOST	247	5,50	—	—	110,84
NATWEST TAUX VARIABLE (D)	NATWEST	248	5,50	—	—	1066,14
NATWEST TAUX VARIABLE (C)	NATWEST	249	5,50	—	—	1116,79
ORSAY VALORISATION	ORSAY	250	5,33	174	45,20	19068,60
EPARC CONTINENT	CONTINEN	251	5,28	232	35,58	66,18
ABF COURT TERME	ABF	252	5,26	198	42,42	1921,75
OBC COURT TERME	OBC	253	5,24	—	—	112804,81
MULTIASSOCIATIONS (C)	CFCM NOR	254	5,22	213	39,79	21766,99
MULTIASSOCIATIONS (D)	CFCM NOR	255	5,22	215	39,75	20628,87
PASQUIER RENDEMENT (C)	BIMP	256	5,07	226	37,28	151,59
PASQUIER RENDEMENT (D)	BIMP	257	5,07	227	37,27	111,61
HAUSSMANN INSTITUTIONNELS	WORMS	258	5,07	231	35,69	1689,63
BIP TRESORERIE	BIP	259	4,89	212	39,89	12178,23
FRANTERME	B PARIBA	260	4,86	204	41,63	128088,75
SUD DYNAMIQUE	L.B.	261	4,78	195	42,87	15260,49
SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (C)	SNVB	262	4,72	210	40,54	11764,38
SNVB EPARGNE DYNAMIQUE (D)	SNVB	263	4,72	211	40,54	10702,24
DIADEME COURT TERME	L.B.	264	4,67	—	—	1070542,84
NATWEST PREMIERE	NATWEST	265	4,60	218	39,29	1790,42
BTP MONEPLUS	B BTP	266	4,56	206	41,37	20090,35
PYRAMIDES PLACEMENTS	VERNES	267	4,41	220	39,13	43888,08
BFT COURT TERME	BFT	268	4,36	—	—	120117,81
ECOFI ARBITRAGE (C)	ECOFI FI	269	4,30	202	41,74	1798,34
ECOFI ARBITRAGE (D)	ECOFI FI	270	4,30	203	41,74	1660,79
OPFIS CT+SICAV	ORSAY	271	4,23	—	—	300440,36
OBLI-CIAL (C)	CIAL	272	4,19	221	39,10	13143,10
OBLI-CIAL (D)	CIAL	273	4,18	222	39,06	11759,47
ELAN SECURITE	ROTHSCHI	274	4,15	235	33,27	17099,90
CENTRALE PREMIERE	CCR	275	4,04	—	—	6918,60
PARIBAS EPARGNE (C)	B PARIBA	276	3,96	228	37,85	27253,28
PARIBAS EPARGNE (D)	B PARIBA	277	3,96	229	37,85	25444,99
—	—	—	—	—	—	—

OBLIGATAIRES FRANÇAISES COUPONS MULTIPLES

Performance moyenne sur 1 an : 8,63 %, sur 5 ans : 48,17 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
NATIO REVENUS	BNP	1	12,40	2	58,41	1096,48
FRANCE TRIMESTRIELLE	CDC GEST	2	11,05	—	—	5785,12
ECUREUIL TRIMESTRIEL	ECUREUIL	3	10,59	16	46,19	1972,22
ETOILE TRIMESTRIEL	CDT NORD	4	10,56	5	53,61	1114,77
REVENU-VERT	CNCA	5	10,55	12	49,26	1194,87
NORWICH REMUNERATION	NORWICH	6	10,43	10	50,59	113,13
PARIBAS REVENUS	B PARIBA	7	9,65	1	58,48	103,77
PLACEMENTS TRIMESTRIELS	NSM	8	9,60	8	51,84	10418,56
TRILION	CL	9	9,58	9	51,56	5243,77
LAFFITTE OBLIGATIONS (D)	BARCLAYS	10	9,39	3	57,82	150,79
AGF REVENUS	AGF	26	7,59	—	—	1024,72
SOLSTICE	SOGEPOST	27	6,29	21	42,59	2360,82
FRUCTIDOR	CCBP	28	5,98	15	47,71	256,09
REVENU MENSUEL	GERER CO	29	4,90	24	25,32	1962,50
INTERETS TRIMESTRIELS	CORTAL	30	3,60	23	34,01	1067,13

OBLIGATAIRES FRANÇAISES INTERNATIONALES

Performance moyenne sur 1 an : 11,71 %, sur 5 ans : 45,13 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 1 an	Rang	Perf. % 5 ans	Valeur liquid.
MDM OBLIG-INTER	MDMASSUR	1	25,74	3	62,51	136,52
MDM ECU	MDMASSUR	2	22,18	2	62,55	144,49
CONVERGENCE EUROPE GESTION (D)	CDC GEST	3	21,85	—	—	13532,14
CONVERGENCE EUROPE GESTION (C)	CDC GEST	3	21,85	—	—	13532,14
INDOSUEZ MULTIOBLIGATIONS	INDOSUEZ	5	21,02	6	61,67	731,05
VICTOIRE SECURITE	VICTOIRE	6	16,58	1	63,16	202,76
INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (C)	INDOSUEZ	7	16,11	—	—	1344,38
VICTOIRE ANDROMEDE	ABEILLE	8	16,04	—	—	1351963,63
INDOSUEZ STRATEGIE MONDE (D)	INDOSUEZ	9	16,03	—	—	1333,31
EUROPE PREMIERE	CDC GEST	10	15,85	—	—	1217,10
VICTOIRE OBLIGATIONS	VICTOIRE	11	15,64	4	62,17	439,95
AGF ECU	AGF	12	15,37	26	44,75	1026,57
AGF INTERFONDS	AGF	13	14,90	35	39,62	426,15
BIP INTER-OBLIGATIONS	BIP	14	14,29	5	61,93	87159,66
SELECTION OBLIGATIONS INTER.	CCF	15	14,07	14	51,39	2094,35
EPARGNE REVENU	CDT NORD	16	13,97	9	54,37	501,12
VAL INTERNATIONAL	CARDIF	17	13,64	—	—	5599,65
VALEURS INTERETS PLACEMENTS	BIP	18	13,56	13	51,99	128247,49
INTEROBLIG	SG	19	13,47	10	54,14	6736,76
OFIMA EUROPE	OFIVALMO	20	13,40	25	45,51	17271,25
ORSAY INTERNATIONAL BONDS	ORSAY	55	8,47	—	—	11611,11
NATIO INTER	BNP	56	8,44	28	43,12	1889,67
UNIVERS-OBLIGATIONS	CNCA	57	8,31	44	27,37	224,66
PRIVOBLIG	BIMP	58	8,19	30	41,65	319,43
GEOBILYS (C)	SOGEPOST	59	8,18	—	—	637,98
GEOBILYS (D)	SOGEPOST	60	8,18	—	—	608,90
SOPRANE OBLIG-INTER	BACOT	61	7,36	—	—	11911,63
CHATEAUDUN OBLIGATIONS	CPRGESTI	62	6,67	31	41,52	1676,77
SOPRINA	BDEI	63	6,47	43	28,61	359,26
CPR MOBIDIV	CPRGESTI	64	5,41	27	44,56	92091,48
ELAN OBLIMONDE	ROTHSCHI	65	4,89	—	—	13334,44
PRIMSET	SG	66	4,49	—	—	5577,14
PARIBAS TRESORERIE PLUS	B PARIBA	67	4,46	—	—	130067,60
CPR CASH SME	CPRGESTI	68	4,45	29	43,03	16244,23
CHASE INVESTISSEMENT	CHASE	69	4,28	40	36,68	17635,70

Sicav obligataires : prudence à court terme

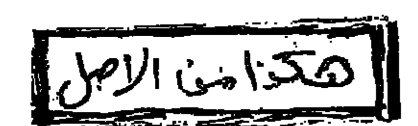
SI LES ARBRES ne montent jamais jusqu'au ciel, selon l'adage préféré des boursiers, jusqu'où peuvent encore baisser les taux d'intérêt ? Sans doute plus beaucoup dans l'immédiat. Les gains des douze derniers mois sont impressionnants (en moyenne presque 10 % dont les deux tiers grâce au coupon et un tiers du fait de la valorisation des titres entraînée par l'érosion des taux). Du coup, les gérants de sicav obligataires sont aujourd'hui nombreux à envisager la possibilité d'un recul limité de la valeur de leurs titres durant les prochains mois.

« Il est préférable de ne pas entrer aujourd'hui sur la sicav », explique Laurie Magot, gérante de Fructi-première des Banques populaires, une des meilleures obligataires françaises des grands réseaux bancaires (+13,6 % sur un an). Conseil semblable de Philippe Vibert-Guigue au Crédit lyonnais : *« Le client qui souhaite récupérer ses fonds dans l'année qui vient peut avoir intérêt à sortir sans trop tarder. »* Mais *« l'inflation, le premier ennemi des obligations, a disparu. On ne la voit pas renaître, compte tenu de la croissance molle en Europe continentale et, à plus long terme, une sicav obligataire restera un bon placement »*, estime le responsable de la gestion obligataire du Lyonnais. Mais la performance réalisée par certaines sicav de compagnies d'assurance-vie, gérées pour le long terme, comme Victoire Obliréa et UAP Alto (plus de 65 % de gains sur cinq ans, soit un rendement annuel moyen de 11 %) ne sera certainement pas rééditée. Parmi les établissements grand public, c'est le Crédit lyonnais qui une fois de plus réalise un tir groupé en classant dans les 20 % des sicav obligataires françaises les meilleures tous ses produits destinés aux particuliers (Lion Plus, une obligataire pure, Slivarente qui comporte 5 % d'actions, Lion Trésor qui n'achète que des titres d'Etat).

En revanche du côté des sicav obligataires à revenus, les meilleures performances sur douze mois ont été réalisées par la BNP, le Crédit Agricole et les Caisses d'épargne. Certains gérants, comme la Poste et les Banques populaires, ont donné la priorité absolue à la sécurité du maintien du capital, ce qui les a empêchés de profiter de la baisse des taux. La sensibilité qui mesure le pourcentage de gain ou de baisse de la valeur de la sicav en cas de variation d'un point du taux d'intérêt est en moyenne de l'ordre de 3 pour ces produits. Une sensibilité supérieure implique un risque plus élevé. A chaque souscripteur de vérifier que le produit choisi correspond à la dose d'incertitude qu'il est prêt à assumer.

Quant aux sicav obligataires investies en titres étrangers, elles permettent de bénéficier à la fois des taux plus élevés de certains pays (Italie, Grande-Bretagne, Suède) et de l'appréciation de leur monnaie. Celles des Mutuelles du Mans et d'Indosuez continuent de se distinguer parmi les organismes accessibles aux particuliers.

Alain Vernot



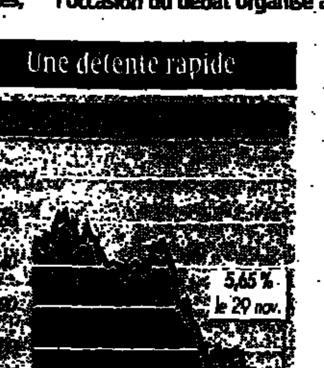
هكذا من الاصل

Les taux d'intérêt baissent malgré le recul du franc

La monnaie française a été victime d'importantes secousses cette semaine. Affectée par la relance du débat monétaire en France, elle a cédé du terrain face au deutschemark

Le franc n'a pas pu profiter du vif rebond du dollar observé cette semaine. Il a souffert du climat social et politique tendu et, surtout, de la relance du débat monétaire en France. Le conflit des routiers a suscité quelques craintes, mais les opérateurs financiers ont été davantage *impressionnés par la polémique sur la politique monétaire française.* L'ovation réservée par les députés à Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion du débat organisé à l'Assemblée nationale sur l'Union monétaire a révélé des divergences *au sein de la majorité parlementaire.* Les déclarations de Paul Marchelli et de Jean-Pierre Gérard, membres du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, qui ont repris à leur compte certains arguments de l'ancien président de la République, ont également déstabilisé le franc, dont la baisse n'a pas, contrairement à ce qui est généralement observé, provoqué de remontée des taux d'intérêt.

LES PÉRIODES de hausse du billet vert sont généralement favorables à la devise française. Les opérateurs achetant principalement des dollars contre des deutschemarks, la principale monnaie européenne, la devise allemande, a tendance à s'affaiblir. Rien de tel ne s'est produit cette semaine : le franc a cédé du terrain face à la monnaie allemande malgré la hausse du dollar.



La devise américaine est montée, *vendredi 29* novembre, jusqu'à 1,5371 mark, 5,2190 francs et 113,95 yens. Le dollar a d'abord profité du retour, lundi, de la lire dans le système monétaire européen (SME). Dès les premières cotations, la devise italienne s'était nettement appréciée, en se hissant près de son nouveau cours pivot (990 lires pour un mark). L'afflux de capitaux vers l'Italie *s'est accompagné* d'une sortie de fonds d'Allemagne et, parallèlement, d'une baisse du deutschemark.

Le dollar a aussi été soutenu par les nouvelles difficultés des banques japonaises. La mise en *faillite de la Hanwa Bank a démontré* la fragilité persistante du système bancaire nippon. Par ailleurs, l'enquête trimestrielle de conjoncture (Tankan) réalisée par la Banque du *Japon a indiqué que* la reprise de l'économie nippone reste hésitante. Dans ces conditions, un resserrement de la politique monétaire japonaise paraît exclu. Le dollar devrait donc continuer à bénéficier, au cours des prochains mois, de taux d'intérêt nettement plus attractifs que le yen (les rendements à trois mois américains s'établissent à 5,30 %, tandis que leurs homologues nippons se situent à 0,35 %).

*Malgré ce contexte monétaire in*ternational favorable, le franc est tombé, vendredi, jusqu'à 3,40 francs pour un deutschemark, son plus bas niveau depuis le mois de septembre. Certains analystes estimaient que le conflit des routiers *était la principale source* de faiblesse du franc. Mais son issue heureuse, vendredi, n'a eu aucun impact positif pour la devise française. C'est donc que le mal se situe ailleurs : dans la relance du débat sur la politique monétaire française.

Les investisseurs internationaux ont d'abord été fortement impressionnés par le succès obtenu, mercredi après-midi, par Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion du débat organisé à l'Assemblée nationale *sur l'Union monétaire. L'ova*tion qui a salué la fin de l'intervention de l'ancien président de la République a révélé les divergences qui existent, au sein même de la majorité parlementaire, à propos de la monnaie unique et de la politique de franc fort.

Les opérateurs ont également réagi aux propos tenus dans nos colonnes (*Le Monde* du 29 novembre), par Jean-Pierre Gérard, membre du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France. Ils ont été surpris par le discours critique adressé à l'égard de la Bundesbank et très éloigné des positions habituellement défendues par le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. Les déclarations de M. Gérard, après celles de Paul Marchelli, en début de semaine, dans *Libération*, ont révélé qu'au sein même de l'institut d'émission le débat *est plus vif que* ne l'imaginaient généralement les marchés financiers. *Les profession*nels y sont d'autant plus sensibles qu'une partie du conseil de la Banque de France sera renouvelé avant la fin de l'année et que l'équilibre des forces pourrait *s'y* trouver modifié.

Certains analystes estiment donc qu'on est à la veille d'une inflexion de la politique monétaire française, dans le sens d'une plus grande souplesse et d'une plus grande indépendance à *l'égard de Francfort* (les taux directeurs français pourraient passer sous ceux de la Bundesbank). D'autres spécialistes pensent qu'on s'achemine vers une *crise* monétaire grave entre la France et l'Allemagne de nature à compromettre la réalisation de la monnaie unique. La banque centrale allemande est, semble-t-il, très inquiète et surtout très irritée par le débat monétaire français.

Certains de ses membres expliqueraient déjà en privé que, si la baisse du franc prend de l'ampleur – si le franc tombe au-dessous de son ancien cours pivot de 3,4305 francs pour un deutschemark –, la France sera disqualifiée pour l'euro dans la *mesure où elle ne respectera plus* le critère de change imposé par le traité de Maastricht (deux ans de stabilité de la devise avant l'examen des critères de convergence).

Les opérateurs attendent enfin la réaction de la Bundesbank en cas de poursuite de la *hausse du dollar* (au mois de juin, la banque centrale allemande avait expliqué que la surévaluation du mark était entièrement corrigée lorsque le billet vert s'était approché de 1,54 mark). Des déclarations allemandes visant à freiner *la hausse de la monnaie* américaine face au mark seraient perçues comme une provocation vis-à-vis du gouvernement français : le premier ministre, Alain Juppé, a *répété cette semaine que* le dollar était clairement sous-évalué.

En proie à ces nombreuses incertitudes, les opérateurs ont aussi pu observer avec étonnement la déconnexion entre le cours du franc et le niveau des taux d'intérêt. *« Chaque fois que le franc se déprécie, les taux d'intérêt augmentent »*, a affirmé jeudi le ministre de l'économie, Jean Arthuis. Cette loi, qui est aussi un argument fréquemment utilisé pour justifier le bien-fondé de la politique monétaire *française, ne s'est pas vérifiée cette* semaine. La baisse du franc s'est au contraire accompagnée d'une détente spectaculaire des rendements. Le contrat Pibor 3 mois du Matif a gagné six centièmes, vendredi, à 96,52 points, tandis que le *rendement de l'emprunt* d'Etat à dix ans est passé de 5,73 % à 5,63 %.

Pierre-Antoine Delhommais

L'indépendance en question

Dans un entretien accordé, jeudi 28 novembre, à la chaîne de télévision LCI, le ministre de l'économie et des finances Jean Arthuis avait *« appelé à la déontologie »* les membres du conseil de la politique monétaire de la Banque de France, faisant allusion aux propos tenus par Paul Marchelli et Jean-Pierre Gérard.

***Dans une déclaration, le gouverneur de la Banque de France, Jean-*Claude Trichet, a rappelé, vendredi, que *« le conseil de la politique monétaire, collège de neuf personnes, dont l'indépendance est garantie par la loi, n'a qu'une seule voix en tant que collège. C'est celle de son président, le gouverneur, porte-parole, comme c'est le cas dans les autres grandes banques centrales indépendantes dans le monde »*. M. Trichet a ajouté que *« les membres des conseils s'expriment à titre personnel. Ils ont évidemment le droit de le faire conformément à notre statut d'indépendance, compte tenu de notre appréciation de l'intérêt supérieur que la loi nous demande de défendre, c'est-à-dire la stabilité monétaire »*.**

Marché international des capitaux : la libéralisation se confirme

LES BARRIÈRES NATIONALES continuent de s'effacer à l'intérieur de notre continent sur *le plan financier, dans un mouvement de libéra*lisation qui doit beaucoup à la perspective de l'Union monétaire européenne. *Cette évolution* s'est même accélérée récemment, et les débats actuels relatifs à la valeur extérieure des différentes devises n'ont pas influencé son cours. Il faut dire que, sur le marché des capitaux, la *question d'un ajustement des parités de* change est une éventualité dont on tient compte depuis longtemps. Le franc français est aujourd'hui sur la sellette, d'autres devises le seront peut-être prochainement, et cela fait des *mois que l'on s'interroge au sujet du florin* néerlandais, redoutant que cette devise ne se raffermisse *sous la* pression *politique* de plusieurs pays voisins cherchant à améliorer la position concurrentielle de leur économie nationale.

Pour ce qui est des émissions obligataires, la *possibilité d'une réévaluation du florin aura en* fait eu davantage d'influence cette année que celle d'une éventuelle *dévaluation* du franc. *Le* compartiment obligataire hollandais a accueilli le peu d'emprunts à long terme pour le compte de débiteurs étrangers alors que, pourtant, les taux de rendement y sont moins élevés qu'ailleurs *et que les investisseurs sont prêts à sous*crire. Beaucoup d'emprunteurs étrangers ont renoncé à se lancer en florins car, ne pouvant pas s'assurer à bon compte contre le risque de change, ils redoutaient d'avoir à rembourser davantage qu'ils n'auraient levé de fonds (les montants respectifs étant calculés dans leur propre monnaie nationale). Le compartiment *du franc, pour sa part, a été très sollicité.*

Revenons à l'effacement des frontières en Europe, dont l'activité de deux banques françaises a bien témoigné au cours de ces deux derniers jours. La BNP a été habilitée par la Banque d'Italie, mercredi 27 novembre, à diriger des emprunts en lires italiennes. Il lui avait *fallu auparavant, durant une période proba*toire, convaincre les spécialistes non seulement de sa capacité, mais également de sa détermination à contribuer activement à l'animation du marché de la lire. Or à peine la BNP avait-elle obtenu le feu vert des autorités qu'elle s'est associée avec un établissement financier transalpin, *San Paolo di Torino, pour mener à bien* une opération de 300 milliards de lires pour le compte du Crédit local de France. L'emprunt a une durée de cinq ans et son taux d'intérêt est de 6,75 %.

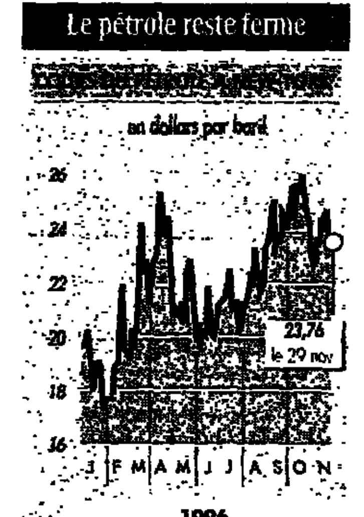
*De son côté, la Caisse des dépôts, déjà solide*ment implantée en Allemagne, a été choisie par une banque de ce pays, la DG Bank, pour codiriger une émission de 1 milliard de deutschemarks, qui viendra à échéance dans trois ans et demi. Ce n'est certes pas la première fois que la Caisse des dépôts se trouve à la tête d'un em*prunt en marks. Plusieurs émetteurs ont profité* de ses services pour placer des titres libellés dans la monnaie allemande auprès d'investisseurs français. Mais l'affaire de la DG Bank est, du point de vue technique, trop singulière pour attirer immédiatement l'attention des bailleurs de fonds en dehors d'Allemagne. Les obligations appartiennent à la catégorie des lettres de gage, un instrument très utilisé en France sous le Second Empire et qui s'est développé de façon spectaculaire outre-Rhin, à tel point que, sur le marché international, on préfère souvent, aujourd'hui, le désigner sous son nom allemand de *Pfandbrief.*

Il se trouve que les titres de DG Bank ont des *caractéristiques assez différentes de ceux* des autres émetteurs de lettres de gage. Tout cela pour dire que leurs acheteurs sont surtout des investisseurs allemands et que, si la Caisse des dépôts a été chargée de s'occuper d'une telle affaire, c'est bien parce que son pouvoir de placement dépasse de loin les frontières de son *pays d'origine.*

Restons sur le plan technique pour mentionner que les mesures récentes de libéralisation du marché français ont permis à une banque d'origine américaine, Lehman Brothers, de lancer depuis Londres des titres libellés en francs français, qu'il n'est pas prévu de faire coter à Paris mais à Luxembourg. *Il y a un mois seule*ment, cela n'aurait pas été permis : toutes les émissions internationales en francs devaient voir le jour en France. L'emprunt, une opération complexe de titrisation, a été lancé par une société constituée à cet effet en Irlande, Benelus Securities, laquelle a acquis un portefeuille *de créances immobilières détenu par une filiale* du groupe du Crédit industriel et commercial.

Christophe Vetter

MATIÈRES PREMIÈRES



L'ACCORD entre l'Irak et l'ONU *pour des ventes limitées de pétrole*, tout comme le sommet de l'OPEP (Organisation de pays exportateurs de pétrole) pour reconduire le niveau de production à 25,033 millions de barils par jour n'ont pas ému le marché pétrolier cette se*maine. Pour expliquer l'absence de* réaction, les opérateurs affirment que tout était anticipé. Le light sweet crude, qualité de référence aux Etats-Unis, se négociait à 23,75 dollars le 29 novembre, au même niveau qu'une semaine auparavant. Le brent, référence de la mer du Nord, échéance janvier, qui s'échangeait à 23,05 dollars, se négociait à 22,82 dollars une semaine plus tard.

*En cette fin d'année, tous les opé*rateurs sont surpris par la fermeté des cours, car personne, en début d'année, n'avait envisagé une telle éventualité. Au contraire, la perspective d'un retour de l'Irak, même très limité, était considéré comme une *menace, risquant de déséquili*brer le marché en amplifiant l'offre. La demande reste soutenue en raison de l'arrivée de l'hiver et de la faiblesse des stocks dans les pays de l'OCDE. Ils seraient inférieurs de 100 millions de barils à leur niveau *de l'année dernière.*

En octobre, le prix moyen du panier des bruts de l'OPEP a atteint près de 24 dollars le baril, soit une augmentation de plus de 40 % par *rapport à la moyenne* de ces trois dernières années. Il dépasse largement l'objectif des 21 dollars le baril fixé par les producteurs au début de la décennie. Ce souhait avait été jugé irréalisable jusqu'au début de l'année.

Cette fermeté s'accompagne d'une augmentation des revenus des producteurs, sachant que chaque hausse de 1 dollar se traduit par une rentrée supplémentaire d'environ 15 milliards de dollars dans leur caisse. Selon la revue *Pétrostratégies*, les revenus pétroliers de l'OPEP devraient atteindre 155 à 160 milliards de dollars cette année (775 milliards et 800 milliards de francs), contre 141 milliards de dollars en 1995. Ils retrouvent un niveau méconnu depuis quatorze ans, mais *sont encore loin du record* de 1980, avec 276 milliards de dollars.

Dominique Gallois

Bonne semaine pour les Bourses européennes

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↘ – 0,92%	↗ + 0,77%	↗ + 2,67%	↗ + 0,98%	↗ + 2,96%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

LES GRANDES PLACES internationales ont continué de gagner du terrain cette semaine, avec une tendance à la hausse plus marquée pour les Bourses européennes. Ces dernières affichent des progressions allant de 3 % à 1 %. En revanche, Wall Street a connu une petite semaine, à la fois sur le nombre de séances (trois et demie) en raison de la fête de Thanksgiving et en raison de sa petite performance. La Bourse de Tokyo, qui avait opéré *une reprise sensible* huit jours plus tôt, a renoué avec la baisse.

La Bourse de Francfort avait marqué le pas la semaine dernière sans *que les analystes* ne s'émeuvent. Ils avaient raison. La place allemande a en effet reculé pour mieux sauter pulvérisant une nouvelle fois ses records historiques pour s'installer fermement au-dessus des 2 800 points. En cinq *séances, l'indice DAX a gagné* 2,96 % par rapport à son niveau du 22 novembre et vendredi il terminait sur un nouveau record de clôture à 2 845,80 points. La semaine s'était ouverte avec deux records consécutifs (lundi et mardi) portant le DAX pour la première fois de son histoire au-dessus de la barre psychologique des 2 800 points. Les prises de bénéfice, des informations négatives concernant quelques entreprises (notamment Volkswagen) ainsi que les effets du mouvement de protestation des routiers en France ont provoqué ponctuellement de vifs mouvements sur le marché, souligne *la Commerzbank dans* son rapport hebdomadaire.

Toutefois, la forte volatilité au cours des derniers jours est un signe indiquant que le marché des *actions atteint progressivement* son niveau plafond relèvent les analystes de la banque. *En dépit* d'un environnement monétaire favorable, la Commerzbank estime qu'*« il ne faut pas exclure une baisse des cours à moyen terme »* notamment *« à l'occasion d'un affaiblissement temporaire du dollar »*. Un niveau de stabilisation autour des 2 700 points leur paraît désormais probable.

La Bourse de Paris a, une nouvelle fois, terminé à son plus haut niveau de l'année. Mais, au cours des séances à venir, le record annuel *devrait bientôt laisser sa place* au record historique. Vendredi en clôture, l'indice CAC 40 s'est inscrit à 2 315,66 points portant ainsi ses gains hebdomadaires à 2,67 %. L'indice se trouve ainsi à 1,96 % en-deçà de son plus haut historique de *2 360,98 du 2 février 1994. Depuis* le début de l'année, les valeurs françaises ont gagné 23,7 %. La relance du débat sur le franc et l'approche du sommet de Dublin ont ravivé les anticipations d'une baisse rapide des taux courts, dit-*on sur le marché. Au-delà de ce* facteur, la mise en place de fonds de pension, la reprise attendue de l'activité l'année prochaine et des prises de position par les investisseurs pour l'exercice 1997 continuent de tirer le marché et *l'amènent* à ignorer *les mauvaises* nouvelles.

Dans ces conditions, les opérateurs attendent, sauf mauvaise surprise de Wall Street, une poursuite de la hausse et une prochaine amélioration du plus haut historique.

Rassurée par la prudence du budget présenté mardi à la Chambre des communes, la Bourse de Londres a gagné du terrain cette semaine. L'indice Footsie a terminé vendredi à 4 058 points, contre 4 018,3 points huit jours plus tôt, soit *une progression* de 0,98 %. En cours de séance mardi, l'indice a même inscrit un nouveau record à 4 094,4 points, mais il n'a jamais réussi à battre son record de clôture (4 073,2 points le 21 octobre). Le Stock Exchange avait débuté la *semaine en fanfare, poussée à la* fois par Wall Street, très en forme à ce moment-là, et par les informations émanant de la préparation du budget. Dès lundi, il était devenu *évident que Kenneth* Clarke ne se lancerait pas dans une offensive *électoraliste, caractérisée par de* fortes baisses d'impôts. M. Clarke a finalement choisi de baisser d'un point de pourcentage le taux principal de l'impôt sur le revenu, d'offrir quelques autres allègements fiscaux. Le marché aurait sans *doute souhaité des mesures plus* restrictives, car ce budget n'écarte pas, loin s'en faut, la perspective d'un relèvement des taux d'intérêt. Ces anticipations de relèvement du loyer de l'argent ont freiné la progression du Footsie.

Wall Street a connu une petite semaine par rapport aux trois précédentes, avec un seul record, mais les prises de bénéfice, jugées saines par les analystes, n'ont apparemment en rien entamé l'enthousiasme des investisseurs. L'indice *Dow Jones a terminé* vendredi, à 6 521,70 points, en hausse de 49,94 points (+ 0,77 %) sur la semaine. Celle-ci a été raccourcie en raison de la célébration jeudi de la fête de Thanksgiving, et de la fermeture anticipée vendredi. Un re*cord, le douzième du mois de no*vembre, a été enregistré lundi à 6 547,79. Le principal indicateur a gagné 606,47 points en novembre, surpassant largement le précédent record en termes de points établi en novembre 1995 (319 points). Le *marché a connu cinq séances seu*lement de baisse durant le mois de novembre, dont deux au cours de la semaine écoulée.

Déprimée, la Bourse de Tokyo a renoué avec la baisse. En cinq séances, l'indice Nikkei a perdu 195,75 points (– 0,92 %) au cours de la semaine pour terminer à 21 020,36 points, *alors qu'il avait* gagné 1,37 % la semaine précédente. Les opérateurs japonais attribuent ce recul aux prises de bénéfice. Par ailleurs, les investisseurs étrangers qui avaient été les *princi*paux artisans de la hausse sont restés discrets en raison notamment de la clôture de Wall Street.

F. Bn

AUJOURD'HUI

SPORTS

TENNIS La France et la Suède étaient à égalité, une victoire partout, vendredi 29 novembre, à l'issue de la première journée de la finale de la Coupe Davis. ● STEFAN EDBERG, blessé à la cheville droite lors du premier set contre Cédric Pioline, n'a pu véritablement défendre ses chances. L'ancien numéro un mondial a été dominé 6-3, 6-4, 6-3. Il a peut-être joué le dernier match de sa carrière. Il devait décider dimanche matin, après l'entraînement, s'il allait disputer son deuxième simple ● THOMAS ENQVIST a solidement battu Arnaud Bœtsch. Le joueur suédois, vedette de cette fin de saison, mais habituellement trop émotif en Coupe Davis, n'a pas failli, dominant le Français 6-4, 6-3, 7-6 (7-2) ● LES DEUX ÉQUIPES peuvent encore espérer la victoire. Engagé dans le double, Guy Forget, vétéran de la victoire de 1991, estime que la France a toujours ses chances.

Guy Forget rêve de faire coup double en Coupe Davis

En 1991, le Français avait apporté le point de la victoire à la France en battant en simple Pete Sampras.
A cinq années et 2 500 kilomètres de Lyon, il fait équipe avec Guillaume Raoux à Malmö pour tenter de conquérir une nouvelle fois le saladier d'argent

MALMÖ
de notre envoyée spéciale

A la fin, Guy Forget s'est esquivé en vitesse. Une fois la salle désemplie, il est revenu s'entraîner avec Guillaume Raoux. Sous les yeux de Patrice Hagelauer, les deux hommes ont joué tantôt la défense, tantôt l'offensive, sans s'économiser. Il y a beaucoup d'électricité dans l'air. Les cris fusent. Rester assis à ne guère bouger pendant six heures, pour regarder les deux premiers simples de cette finale de Coupe Davis, avait été si frustrant ! Et puis Guy et Guillaume, qui feront la paire dimanche, mesurent mieux que quiconque le poids de leur responsabilité. « *Le double est toujours très important,* lâche sobrement le premier. *Dans de telles rencontres, les équipes sont souvent à 1 partout à la fin de la première journée. Alors, le double est essentiel.* » De cette discipline, Guy Forget est considéré comme l'un des maîtres en Coupe Davis. Il est un as sur le circuit. De plus, il compte dix-neuf victoires pour trois défaites en douze ans de sélection en Coupe Davis.

TENNIS

Ici, dans l'équipe de France, il est aussi le grand frère. Si Arnaud Boetsch, Cédric Pioline et Guillaume Raoux écoutent le capitaine Noah, ils entendent aussi Guy Forget et le regardent. Il en est à sa onzième quête de la Coupe, alors qu'eux ne sont dans l'aventure que depuis cinq ans, trois ans ou un an. Tous ont été impressionnés par son jeu et sa volonté pendant le stage de Quiberon comme lors des derniers entraînements à Malmö. Malgré un genou toujours fragile, Guy s'est montré fort et tenace, toujours aussi menaçant avec son jeu de gaucher, en classique escrimeur. Chez les cogneurs modernes, il a inspiré encore beaucoup de respect.

Surtout, Guy Forget a joué LA finale. Celle de Lyon, en 1991. C'est même lui qui a apporté le troisième point, le point de la victoire, en battant Pete Sampras, qui n'est alors qu'à une place d'avance sur lui au classement mondial, la sixième. Dans l'équipe, il y a Yannick Noah et lui. Depuis quelques semaines il est appelé à se souvenir, mais rien n'est pareil. En 1991 il avait joué les simples et le double. Il était seul avec Henri Leconte quand Arnaud Boetsch était sur le banc. Malgré la victoire de Leconte sur Sampras après sa défaite contre André Agassi, Guy était exténué. Il s'était requinqué le moral et s'était redonné beaucoup d'espoirs aux côtés d'un Leconte survolté en gagnant le double. Le lendemain, devant un public survolté, il avait vaincu Pete Sampras.

APRES DÉFAITES ET BLESSURES

Cinq années se sont écoulées depuis le triomphe lyonnais. Forget les a vécus entre absence, présences et regrets. Il y a tout d'abord les lendemains de la victoire, un premier tour expéditif contre la Grande-Bretagne en février 1992. Avant la catastrophe en avril. Pour le quart de finale contre la Suisse à Nîmes, Henri Leconte, hors de forme, et lui, blessé au poignet, ne sont pas sélectionnés en simple par Yannick Noah. Arnaud Boetsch et Thierry Champion se retrouvent dans un piège. « *C'est la seule fois où je me suis brouillé avec Yannick* », dira plus tard Guy. Il regrette que la sélection ait été annoncée trop tôt : « *J'ai dû donner ma décision dès le lundi, deux jours après j'aurais joué.* » Après la défaite, Noah démissionne pour laisser la place à Georges Goven. En 1993, blessé au genou, Guy Forget ne participe pas au fiasco contre l'Inde à Fréjus. En quarts de finale, la France est battue 3 points à 2 au cinquième match, alors qu'elle était beaucoup plus que favorite.

Opéré en septembre 1993, Guy revient à la compétition en juin 1994. Le capitaine Noah reprend, lui, la barre en décembre. Forget mesure le poids des années lors du premier tour de la Coupe Davis 1995 contre les Etats-Unis. Il perd ses deux simples et le double. La défaite est amère. Il ne sera plus aligné dans les simples importants. Il reviendra en février 1996 jouer en ouverture contre le Danois Kenneth Carlsen. Il s'alignera pour l'honneur contre l'Allemagne en avril à Limoges. La France a gagné depuis longtemps : associé à Arnaud Boetsch, Guy a amené le point de la victoire en battant Boris Becker et Marc Goellner.

Guy Forget a trente et un ans et il s'est résolu tant bien que mal à laisser la place en simple à Cédric Pioline et à Arnaud Boetsch, plus jeunes et mieux classés que lui dans la hiérarchie. Promis, il ne regrette pas de ne pas être sélectionné en simple : il a été un héros jadis. Il aime l'enthousiasme de son compagnon Guillaume Raoux. Avec lui, grâce à lui, il a amené le premier point français en demi-finale contre l'Italie, en septembre, alors que celle-ci menait 2-0. En une première victoire, les deux hommes ont fermement appelé au succès final. Avec Raoux, qui se contente amplement de son rang, Forget a passé la journée en supporter dynamique. Il a encouragé Cédric Pioline, parti en un match tendu contre Stefan Edberg. Cinq jeux se sont égrenés en une grosse demi-heure, puis le Suédois s'est tordu la cheville droite devant le filet : « *C'est la vie* », commente Forget.

Un joueur blessé est un joueur difficile à aborder, alors Guy a encore crié pour Cédric. Entre les échanges, les beaux surtout, il a énormément parlé avec Guillaume Raoux : « *Nous avons seulement commenté les matches* », dit-il. Il est resté à ses côtés pour contempler la belle entreprise de démolition d'Arnaud Boetsch par Thomas Enqvist. La suite ? « *Nous pouvons gagner.* » Le double de samedi était réellement primordial. Depuis 1978, une équipe n'a jamais gagné la Coupe Davis sans remporter le double. « *Essentiel* », dit Guy Forget.

Bénédicte Mathieu

COMMUNICATION

La télévision par câble expérimente la technologie numérique

LA PREMIÈRE expérience de télévision numérique interactive sur réseau câblé doit avoir lieu en 1997 sur trois communes des Hauts-de-Seine : Issy-les-Moulineaux, Clamart et Vanves. Réalisée par Plein Câble, filiale de la Compagnie générale de visiocommunication (CVG, groupe Générale des eaux), cette opération, baptisée Canal câble, touchera un échantillon de 1 000 abonnés, qui régleront 150 francs par mois pour avoir le privilège de goûter avant les autres à cette nouvelle version de la télévision numérique.

Parallèlement au lancement des bouquets de programmes diffusés par satellite (Canal satellite, TPS, AB Production), le câble propose donc à son tour à ses abonnés la technologie qui promet de révolutionner la consommation de programmes télévisés. Avec quelques atouts. A l'absence d'antenne et de parabole chez l'utilisateur, le câble ajoute l'avantage de la « voie de retour », moyen direct d'interaction entre l'opérateur et l'abonné. Cette combinaison du numérique et de l'interactivité permet d'imaginer des formes nouvelles de programmes.

Il reste néanmoins à inventer un nouveau langage télévisuel pour exploiter toutes ces possibilités. L'expérience Canal câble servira à tester les réactions des téléspectateurs aux nouveaux programmes, à mesurer leur appétit en matière d'interactivité et à évaluer les sommes qu'ils sont prêts à dépenser.

● **Quantité et qualité.** Les premiers Français à goûter aux joies de la télévision numérique câblée découvriront d'abord une multiplication du nombre des chaînes. Canal câble peut en diffuser théoriquement 240, au lieu des 27 qu'elle commercialise actuellement auprès de ses 78 000 abonnés. En réalité, l'opérateur n'en prévoit que « *plus d'une centaine* ». Avec tout ce que cela impose comme difficultés pour se diriger dans cette nouvelle jungle télévisuelle. Une bonne part du succès de la télévision numérique passera par la qualité des outils d'exploration des programmes, dont la fonction s'apparente à celle des moteurs de recherche sur Internet. La profusion sera accompagnée d'une qualité inconnue sur les réseaux analogiques. Si l'amélioration sera peu sensible sur l'image, elle sera très nette sur le son, dont la qualité rattrapera enfin celle des chaînes hi-fi.

● **Interactivité.** La véritable rupture avec la télévision actuelle, hertzienne ou câblée, est, sans conteste, apportée par l'interactivité. C'est la disponibilité de la fameuse « voie de retour » qui en ouvre les portes sur le câble. Sans cette dernière, le dialogue entre l'abonné et l'opérateur doit se rabattre sur le téléphone, ce qui ruine toute possibilité d'instantanéité. En effet, la voie de retour du câble permet d'envoyer des ordres (commande d'un film ou d'un match de foot, sélection d'un bouquet de programmes), de répondre à des questions (jeux, sondages), de faire des achats et de régler des factures avec la télécommande comme seul outil de communication. Ainsi, l'abonné peut décider à tout moment de modifier le bouquet de programmes payants auquel il peut accéder. Le rêve pour les utilisateurs actuels du câble analogique, esclaves de la liste de chaînes du service de base, dont ils ne regardent souvent qu'une partie.

● **Nouveaux programmes.** Le dialogue avec l'abonné engendre une multitude de nouvelles formes de services et de programmes. Conscient de la nécessité d'une assistance efficace des abonnés, Canal câble s'est attaché, tout comme Canal satellite, à développer un guide de programmes interactif dont la conception a été confié à TV Magazine. En cas de difficulté, l'abonné peut faire appel à une assistance. Une fois les principes maîtrisés, il ne reste qu'à découvrir des programmes souvent proches des services télématiques. Ainsi, les annonces d'un agent immobilier s'enrichissent de la visite avec photos ou séquence vidéo des appartements sélectionnés par le téléspectateur. Un cours de code de la route donne lieu à une séance de questions-réponses avec l'obtention d'une note finale. Une chaîne de paris hippiques est déjà prévue, et tous les jeux de ce type sont imaginables. Même si la fonction grattage doit être aménagée. Sans parler du shopping en chambre ou de la préparation d'un voyage de vacances avec découverte préalable du pays, de l'hôtel, de la chambre ou de la location offerte...

● **Chaîne municipale.** Les abonnés sensibles à leurs racines provinciales peuvent choisir leur langue (basque, alsacien, corse...) pour écouter les actualités régionales. Quant aux hommes politiques, les voilà dotés d'un nouvel outil de communication avec leurs électeurs. André Santini, député-maire d'Issy-les-Moulineaux, n'a pas tardé à l'adopter puisqu'il va proposer aux participants à Canal câble la chaîne T2i, qui diffusera un journal télévisé, la transmission en direct des séances du conseil municipal et des sondages sur la vie locale. Les administrés voteront ainsi pour choisir entre plusieurs solutions proposées par leur maire. La ville d'Issy-les-Moulineaux déclare avoir consacré un budget de 150 000 francs à la création de T2i, dont l'exploitation lui coûtera 20 000 francs par mois à partir de janvier 1977, date de son lancement.

● **Payer pour voir.** Interactive, la télé numérique sera également payante. Avec raffinement. Si les abonnements aux chaînes reçues en clair perdurent, s'y ajoutent les achats de programmes précis. Plein Câble cite quelques tarifs à titre d'exemple : de 29 à 38 francs pour un film, 50 francs pour un match de football, 30 francs pour une revue de presse professionnelle... Ce système de facturation à la carte (plus ciblé que l'abonnement traditionnel) doit permettre d'amortir les programmes, dont la démultiplication fera baisser l'audience, et donc les recettes publicitaires. On passe donc du prêt-à-porter au sur-mesure.

Michel Alberganti

Les trois étapes de la télévision numérique sur le câble

Producteurs
Traduction numérique
Compression
Cryptage
Transmission par ligne spécialisée
Transmission par satellite
Opérateurs de télévision numérique câblée
Transport par câble
Voie de retour du câble
Point de branchement de l'immeuble ou de la maison
Téléspectateurs
Prise câble
INTERACTIVITÉ
Télécommande du terminal
Terminal numérique intelligent
Téléviseur
Ordinateur personnel
Infographie : Le Monde

Dernière chance du câble

« *Le numérique constitue la dernière chance du câble* », déclare Jean-Marc Monguillet, directeur de Plein Câble. La filiale de la Générale des eaux espère, grâce à lui, faire passer son taux de pénétration (nombre d'abonnés par rapport au nombre de foyers câblés, actuellement 1,4 million en France) « *de 22 % aujourd'hui à 50 % d'ici trois ans* ». Chez le concurrent, la Lyonnaise Communication, filiale de la Lyonnaise des eaux, le discours est nettement plus modéré. « *Le numérique va concrétiser le rêve initial du câble en lui permettant de tenir enfin toutes ses promesses* », déclare Gustavo Vainstein, directeur marketing programme. La Lyonnaise a commencé à tester les réactions des familles au multimédia en ligne sur le câble dès la fin de 1995 avec l'expérience Multicâble menée auprès de deux cents abonnés dans le septième arrondissement de Paris. L'opérateur va poursuivre l'étude de l'option Internet auprès de trois cents internautes au Mans. De son côté, la Générale des eaux mène, à Nice, une autre expérience – Téléríviéra Multimédia – qui teste l'accès à haut débit à Internet et aux services en ligne.

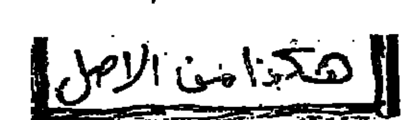
Les films X et le football font le succès du paiement à la séance

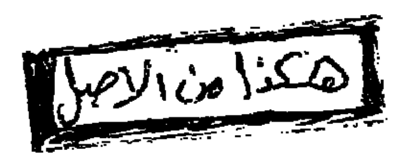
QU'EST-CE QUI intéresse les téléspectateurs amateurs de paiement à la séance, le fameux *pay per view* (PPV) ? Depuis le lancement de Canal Plus et Canal Satellite numériques, le 27 avril, la chaîne cryptée n'a pas communiqué les scores de son offre de PPV. Deux expérimentations, menées simultanément par la Lyonnaise communication et la Compagnie générale de vidéocommunications, filiales respectives de la Lyonnaise des eaux et de la Générale des eaux, les deux principaux câblo-opérateurs français, permettent de se faire une idée.

Depuis la fin septembre, la Générale des eaux a ouvert « *un canal de préfiguration de Kiosque* », service de PPV de Canal Satellite numérique, sur ses réseaux câblés tests, à Nice et dans le nord de la France, à Lens et à Lille. « *Le foot marche très bien* », confie Thierry Desjardin, directeur de la communication. La CGV enregistre des pointes de plus de 1 000 achats, sur ces réseaux câblés du Nord, lors de la diffusion des matches de Lille et de Lens. Lors des retransmissions des matches de football, « *1 % à 5 %* » des 40 000 foyers câblés de Lens, Lille et Nice paient pour voir. Le plus gros succès du paiement à la séance reste néanmoins les films pornographiques, qui concernent la moitié des achats.

Du côté de Multivision, qui composera l'offre de PPV de Télévision par satellite (TPS), les consommations sont étudiées avec d'autant plus de soin que Patrick Le Lay, président de TPS, a choisi de faire porter une large part de la réussite du bouquet sur l'offre de paiement à la séance (*Le Monde* du 9 octobre). A l'exemple de Kiosque, le porno et le football rassemblent la majorité des consommations de Multivision. Toutefois, les matches de Coupe d'Europe proposés par Multivision ne semblent pas rencontrer le même succès que le championnat de première division en exclusivité sur Kiosque. « *Le sport, et principalement le football, rassemble 25 % à 30 % des consommations* », reconnaît un responsable de Multivision. Selon un concurrent de Multivision, la première division susciterait dix fois plus d'achats que la Coupe d'Europe. De son côté, Multivision est satisfait de son offre de football qui enregistre « *de bons taux d'achat* ». Les responsables du service de PPV se félicitent des « *résultats encourageants* » déjà constatés.

Guy Dutheil





Le design « doux » d'Andrea Branzi

Avec ses éclairages, le créateur italien veut réconcilier l'homme et les objets qui l'entourent

ATHLÈTE complet du design, Andrea Branzi est aussi architecte, théoricien, historien et il a été le commissaire de nombreuses expositions (dont la récente rétrospective sur le design italien à la *Triennale de Milan*). Il a travaillé pour l'industrie (études de couleur pour Piaggio et Alfa Romeo, études de matières pour la Montefibre), créé certains espaces pour Fiorucci (avec *Ettore Sottsass Jr.*) d'où demeure issue toute la scénographie des magasins de vêtements. En trente années, il n'a pas quitté les avant-postes du design.

Andrea Branzi fait ses débuts, en 1966, dans le tonitruant groupe Archizoom, idéologue de la *« super-architecture »*, *« l'architecture de la super-production, de la super-consommation, du super-encouragement à la super-consommation, du supermarché, du superhomme et de l'essence super »*. Ces jeunes gens trop doués ont des idées de gauche aux couleurs pop : des oranges, des roses et des violets où tout ce qui fera Memphis, groupe de designers milanais réuni autour d'Ettore Sottsass, est déjà présent. Ils imaginent une architecture qui taille dans la chair des villes ou y rajoute des monuments hors gabarit. Ils rêvent d'une *« ville sans fin »* aux paysages purement artificiels.

Aujourd'hui, Andrea Branzi se veut le représentant d'une époque *« basée sur la discontinuité et la diversification permanente. »* Son objectif, écrit-il, est de *« rendre le monde à nouveau habitable. Créer un rapport plus complexe avec les lieux et les objets qu'une simple relation fonctionnelle et technique, un rapport fondé sur des échanges poétiques, affectifs, symboliques et psychologiques... Sous bien des aspects, les liens entre les hommes et les choses évoquent ceux des hommes et des animaux domestiques qui vivent comme des esprits bienfaisants dans leurs maisons »*.

En 1985, il a conçu une première série d'« Animaux domestiques ». Chaises, canapés, étagères, ses « animaux » sont en voie d'être domestiqués. Il leur reste un peu de sauvagerie, un goût de nature qui va se rendre à l'ordre des hommes par l'étroit passage qui sépare le hi-tech du style Adirondacks. Andrea Branzi est paré à lancer son nouveau style doux (NSD). Il renverse la fonction des machines familières dispensatrices de *musiques dans les espaces* publics et privés. Leurs haut-parleurs deviennent des haut-entendeurs. Vases, meubles, bâtiments dotés d'une oreille en place de clocher se mettent à *l'écoute du monde, nous* en préviennent silencieusement et nous renvoient la sage leçon de leur discrétion. La série Amnésie, en 1991, leur paie son tribut.

« ESPACE DÉGAGÉ »

Andrea Branzi vient de présenter ses dernières créations *Wireless* (sans fil), à la Design Gallery à Milan. La galerie Neotu à Paris en expose prochainement une sélection. *« L'idée de cette série est d'ouvrir un chemin vers un espace dégagé de tout lien grâce à la technologie sans fil électrique, afin de devenir plus libre, plus fluide, moins dépendant,* explique le designer. *Cette forme d'éclairage libéré correspond pour moi aux conditions d'existence qui sont les nôtres aujourd'hui : où les amarres du vieux système de connaissance sont en train de se rompre, où les liens des vieilles idéologies se dissolvent, et où nous sommes tous devenus plus ou moins "sans fils", sans pour autant savoir quoi faire de cette liberté. »*

L'objet comme métaphore d'un mode de vie ? C'est trop et c'est trop peu pour donner corps à une idée nomade, au mélange de rêve et de cauchemar d'un mouvement perpétuel dans un espace clos. C'est une forme d'attente que suggèrent ses lampes, celle qui précède le déplacement. La série (vingt-deux) est distribuée en trois groupes. Neuf d'entre elles dispensent la lumière sous forme de gouttes. Suspendues à quelques fils, à une tige de bambou, elles *jouent les stalagmites. Posées*, elles se dressent comme des stalactites. Multipliées, elles renverraient la pièce qu'elles éclairent à l'idée de cette demeure première : la grotte.

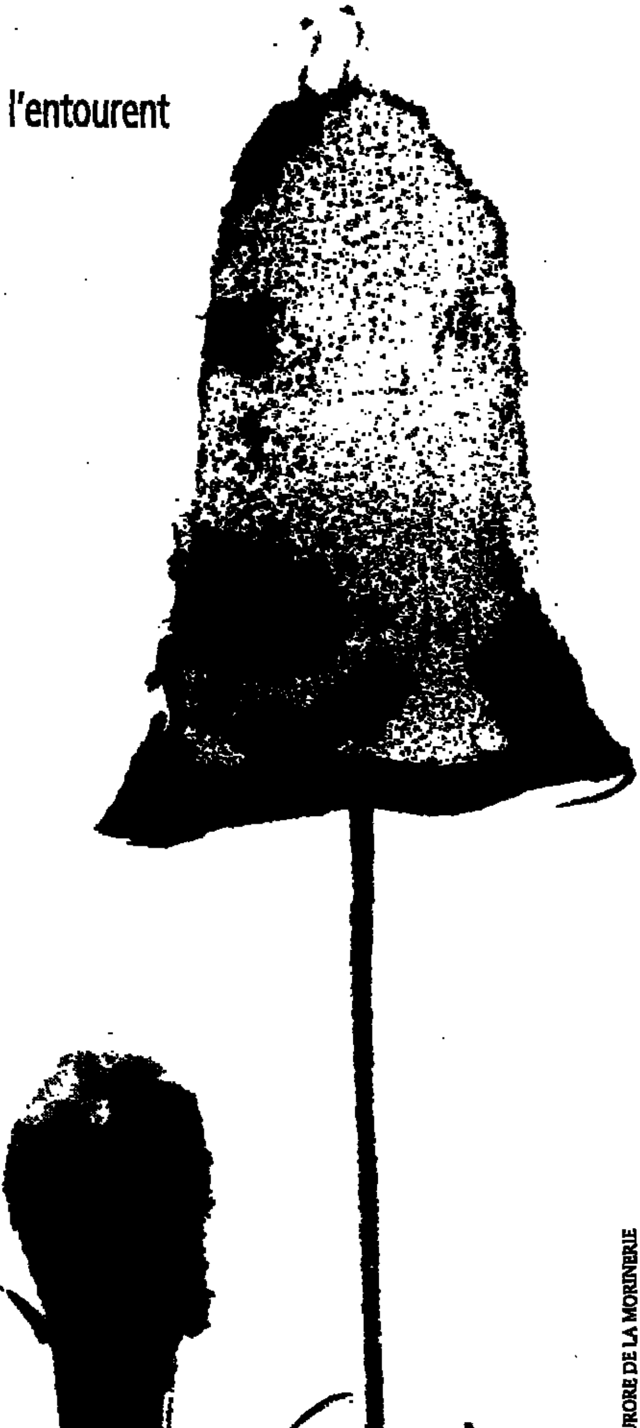
Cinq autres lampes, à poser sur un meuble ou sur le sol diffusent leur lumière à la louche, à la poêle, à la casserole, au plat ou au seau à glace. Elles échappent au contenant, *tout en en conservant* la forme, comme un soufflé (soufflé en verre de Murano pour les plus précieuses). Le dernier groupe (huit) appartient à la famille des *lampions. Elles n'attendent qu'un* mât de cocagne ou un tronc d'arbre pour balancer librement leurs enveloppes en papier de riz peintes à la main. Une bibliothèque veilleuse complète l'ensemble.

Les lampes sans fil d'Andrea Branzi échappent à la solennité des suspensions accrochées au-dessus de la table dominicale, elles narguent l'ergonomie des bras articulés des lampes de bureau, elles refusent enfin de se dissoudre dans des non-lieux, dans l'ambiance. Elles sont en transit, de fonction incertaine, captant doucement l'attention. Chaque jour peut leur apporter un nouveau destin. *« Ce qui m'intéresse,* a pu expliquer Andrea Branzi, *c'est d'envisager les objets comme témoignage d'un nouveau code de valeurs, non agressif, respectueux de l'homme et de sa délicate nature. Un design engagé dans un nouveau style doux afin de construire à nouveau une maison habitable. »*

Jean-Louis Perrier

★ **Wireless**, lampes de 3 000 F (papier de riz) à 25 000 F (verre de Murano et métal). Editions limitées. Galerie Neotu, 25, rue du Renard, 75004 Paris. Du 5 décembre 1996 au 7 janvier 1997. Tél. : 01-42-78-96-97.





DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

Camescope de poche

Pourquoi payer un Camescope 15 000 francs ou plus, lorsque des modèles entre 5 000 et 10 000 francs existent sur le marché ? *« Parce qu'il s'appelle numérique! »*, répond Emmanuel Peretto, au service consommateur de JVC France. Pour lui, le label magique des années 90 suffit à justifier le prix actuel du GR-DV1, le modèle miniature du fabricant japonais. Chez Sony France, Pierre Olivier, chef de groupe vidéo, estime que l'on dépasse la simple mode et qu'il *« s'agit d'une véritable tendance qui renouvelle le marché du Camescope »*. Les clients, selon lui, sont rassurés par le fait que *« tous les constructeurs arrivent avec le même format, la norme DV »*.

Sony, précurseur en la matière, avait ouvert le feu dès 1995 avec des modèles destinés aux semi-professionnels. Mais la bataille du Camescope numérique grand public a commencé en juin avec l'arrivée en France du GR-DV1 de JVC. Le 10 novembre, Sony a répliqué avec son DCR-PC7E. Ces Camescope, *« qui tiennent dans la poche »*, pèsent à peine plus de 500 grammes et mesurent environ 14 centimètres sur 70 centimètres, pour une épaisseur de 5 centimètres. Le Sony est légèrement plus gros que le JVC mais il possède un écran couleur orientable à cristaux liquides de 6,5 centimètres de diagonale. Ces dimensions sont proches de celles des baladeurs musicaux. *« Parmi les premiers acheteurs, nous avons des alpinistes, des parachutistes et des agents immobiliers »*, indique Emmanuel Peretto. A la compacité, le numérique ajoute la qualité. Les nouveaux Camescope affichent cinq cents points par ligne contre quatre cent vingt avec le Hi8 et environ trois cents points pour les formats VHS et 8 millimètres. L'électronique prend le relais de l'optique lorsqu'il s'agit d'augmenter la puissance du zoom : si les lentilles parviennent à grossir quatorze fois, le traitement numérique permet de passer à cent quarante fois... Le son, selon le fabricant, dépasse la qualité des disques compacts. Le dernier atout réside dans le traitement des images après la prise de vue. Théoriquement, tout est possible : il suffirait de copier le film sur un ordinateur... Mais les disques durs actuels sont incapables de stocker l'heure d'enregistrement offerte par les cassettes numériques. Il faut se contenter du système de montage proposé par JVC qui permet de repérer sur ordinateur les séquences que l'on enregistrera ensuite sur un magnétoscope classique. Sony, de son côté, offre une chaîne plus homogène avec son magnétoscope numérique de salon DHR 1000 (26 000 F). Dans tous les cas, le montage revient cher. Comme les autres technologies électroniques à leurs débuts, la vidéo numérique est réservée pour le moment aux amateurs fortunés ou aux professionnels.

Michel Alberganti

LIEU

La Chine à Saint-Sulpice

PLANTER le décor dans un ancien cinéma, c'est ce que l'on pouvait imaginer de plus radical pour faire en sorte de donner enfin raison au titre de ce film italien sorti à la veille de 1968, *La Chine est proche* (Marco Bellochio, 1967). En passant la Seine et en quittant la rue des Bourdonnais dans le 1er arrondissement parisien, la Maison de la Chine, qui est à la fois un voyagiste et l'organisateur de conférences et d'expositions d'initiation au monde asiatique, a choisi la lumière.

Lumière de la place, répercutée en écho baroque de la fontaine aux tours de l'église, captée sous le porche strict du 76 rue Bonaparte, serré entre ses deux « dragons », la mairie du 6e arrondissement d'un côté, les éditions Plon de l'autre.

Lumière intérieure aussi, grâce au travail scénographique réalisé par l'architecte Philippe Jonathan pour que l'espace guide souplement jusqu'à la grande salle du fond celui qui pénètre dans le hall de l'ancien cinéma. On pense au vestibule d'un hôtel colonial, avec ce dallage de marbre vert, qui recouvre aussi les marches de l'escalier et la rampe en bronze verdi de belle facture qui menait autrefois au balcon du Bonaparte. Bien qu'il soit fermé depuis plus de dix ans, la mémoire collective a gardé le souvenir des affiches qui s'accrochaient en façade, seul endroit où l'esprit de Saint-Germain-des-Prés faisait à l'époque incursion chez les bien-pensants.

ATMOSPHÈRE THÉÂTRALE

A un moment où le quartier tourne au total-chic (*Le Monde* du 23 novembre) et se range derrière la pierre de taille unifiée, l'arrivée de cette escale aussi parisienne que chinoise est donc une bonne nouvelle « culturelle ». On y trouvera des expositions comme celle venue de Houston, qui présente le travail d'un Chinois de Chine, Wu Jialin, qui eut un jour la chance de se trouver sur le chemin de Marc Riboud. Ses images répondent, sur les murs blancs, aux meubles de la *« maison de thé »*, rapportés du Sichuan par Patricia Tartour, fondatrice et directrice de cette entreprise où la notion de *« voyage »* ne se limite pas au *« déplacement »* mais commence avant le départ.

Le climat, épuré, est présent ici. Dans le volume conservé de la salle de cinéma (qui avait par la suite abrité un studio d'enregistrement), l'architecte a créé une atmosphère théâtrale et distribué généreusement un éclairage spectaculaire sur les murs, en conservant judicieusement les caractéristiques de ce que les gens du spectacle appellent un « cyclorama » : en arrondissant les angles, la limite entre sols et murs s'estompe, étourdit la lumière et donne l'impression d'un espace infini. Pour les bureaux, ce sont presque des praticables qui ont été montés sur une charpente visible et dégagée des parois, ainsi que des cloisons de bois léger, découpées selon des motifs qui évoquent l'architecture asiatique et son caractère partiellement éphémère.

Ayant appris le chinois en même temps que l'architecture, à Marseille, puis à Aix-en-Provence et à Paris, Philippe Jonathan est un go-between averti entre l'Extrême-Orient et la France, où il a durant trois saisons travaillé pour le Théâtre national de Chaillot à l'époque d'Antoine Vitez, et où il réalise aussi de nombreux appartements privés. Tandis qu'en Chine lui sont confiées des études d'urbanisme, après qu'il eut été un pionnier de la redécouverte et de la conservation de quartiers historiques tels que celui des tours de la Cloche et du Tambour à Pékin. Des allers-retours qui trouvent leur expression dans cet espace de rencontre, rendez-vous discret de deux civilisations.

Michèle Champenois

★ **Maison de la Chine et Maison de l'Indochine, 76, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. : 01-40-51-95-00. Renseignements et vente de voyages. Boutique d'objets anciens et de créations vestimentaires. Exposition de photos de Wu Jialin, « Images du Yunnan 1986-1996 », jusqu'au 11 janvier 1997.**

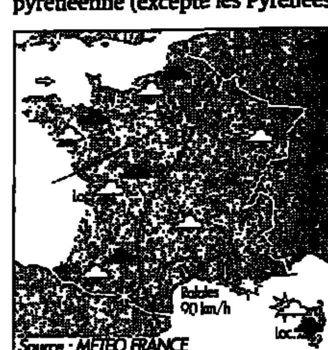
Dégradation pluvieuse

LA FRANCE bénéficiera d'une accalmie avec une extension de l'anticyclone des Açores avant l'approche d'une perturbation par le nord-ouest. Cette zone pluvieuse abordera les régions proches de la Manche dans la matinée de dimanche, puis se décalera rapidement vers le sud-est pour atteindre les Alpes dans la nuit de dimanche à lundi, où un nouvel épisode neigeux est attendu.

Sur le Pays basque et la chaîne pyrénéenne (excepté les Pyrénées-Orientales), il pleuvra faiblement, mais durablement sous un ciel couvert, la limite pluie-neige se situant de 1 500 à 1 800 mètres d'est en ouest. Grisaille et petites pluies seront également au menu de la Bretagne dimanche matin : les nuages envahiront la Normandie, puis le Nord avant la mi-journée, où le temps tournera à la pluie. L'après-midi, les pluies cesseront. Du Bassin parisien au Centre, les éclaircies et quelques brumes du matin laisseront place à un ciel couvert l'après-midi, accompagné de pluies faibles. Le soleil s'imposera jusqu'en début d'après-midi en Champagne, en Lorraine et en Bourgogne. Les nuages s'épaissiront par la suite pour donner de la pluie en soirée. Quelques bancs nuageux affecteront le Massif central et la plaine d'Alsace en début de journée, puis les moments ensoleillés se développeront avant un nouvel ennuagement en soirée. Les Alpes du Nord verront tomber des flocons résiduels en matinée, puis l'on pourra profiter du soleil l'après-midi, tout en demeurant prudent, le risque d'avalanche restant fort. Le soleil régnera en maître sur le littoral méditerranéen et dans les Alpes du Sud, mais la tramontane sera soutenue, et surtout le mistral, dont les rafales avoisineront 100 km/h dans les Bouches-du-Rhône. La Corse aura un ciel plus mitigé, avec un petit risque d'averses.

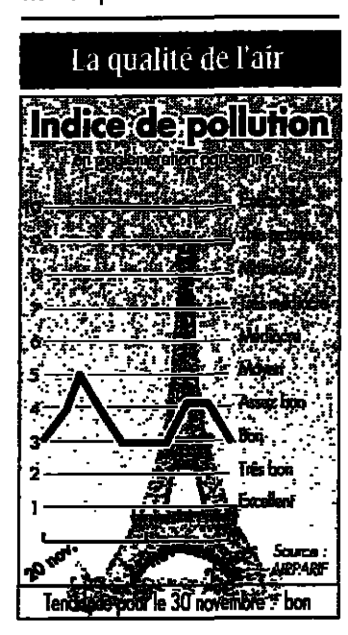
Les températures minimales seront voisines de 0 degré du Nord au Bassin parisien, au Nord-Est et à la région lyonnaise. Il fera 4 à 8 degrés sur nos côtes (localement 10). L'après-midi, le mercure sera voisin de 5 degrés sur le flanc est, il indiquera 8 à 10 du Nord au Limousin, 11 à 13 des côtes de la Manche au Bassin aquitain (voire 15 à 16 sur le littoral aquitain), 12 à 14 près de la Méditerranée.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

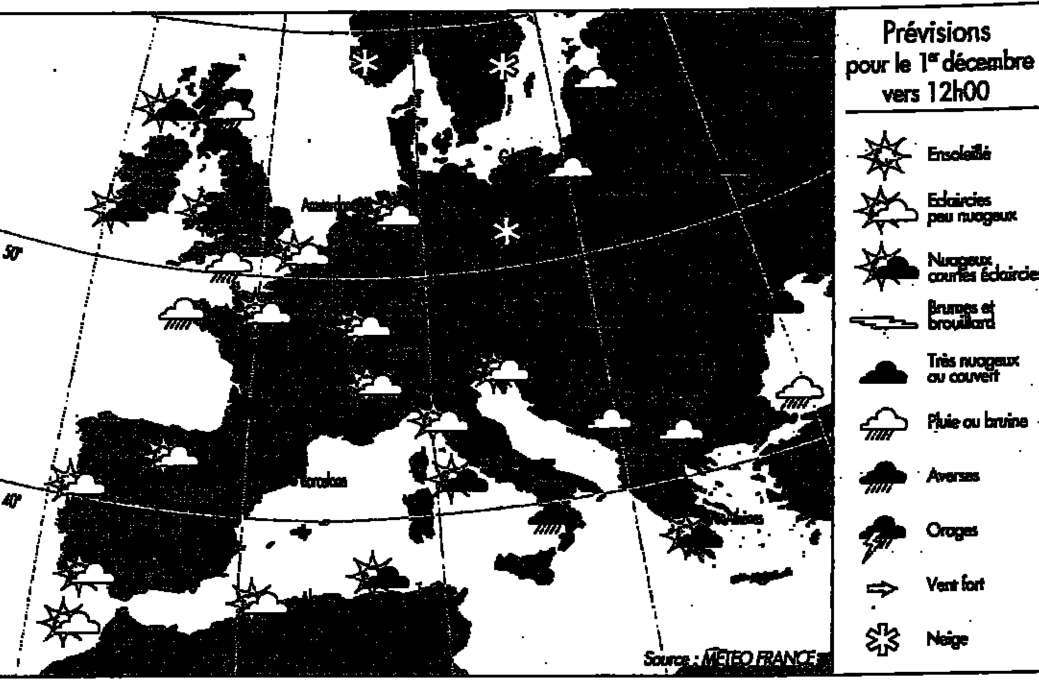


Prévisions pour le 1er décembre vers 12h00

La qualité de l'air



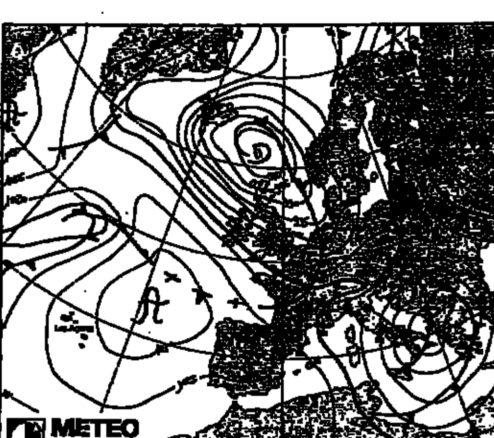
Tendance pour le 30 novembre : bon



TEMPÉRATURES du 29 novembre maxima/minima

		GRENOBLE	2/0	TOURS	12/10	CHICAGO	4/-1	LISBONNE	16/11	PRETORIA	24/16
		LILLE	8/4	ÉTRANGER		COPENHAGUE	2/1	LONDRES	11/4	RABAT	18/8
		LIMOGES	10/10			DAKAR	33/23	LOS ANGELES	16/3	RIO DE JAN.	27/22
		LYON	2/2	ALGER	16/5	DJAKARTA	33/24	LUXEMBOURG	2/1	ROME	12/-1
		MARSEILLE	9/7	AMSTERDAM	8/5	DUBAI	27/20	MADRID	12/0	SAN FRANC.	13/10
FRANCE		NANCY	3/3	ATHÈNES	19/17	DUBLIN	8/5	MARRAKECH	21/7	SANTIAGO	30/16
		NANTES	13/12	BANGKOK	36/26	FRANCFORT	3/0	MEXICO	23/10	SÉVILLE	18/6
AJACCIO	15/4	NICE	12/4	BARCELONE	14/7	GENÈVE	1/1	MILAN	9/0	ST-PÉTERS.	5/-1
BIARRITZ	13/10	PARIS	12/7	BELGRADE	5/-1	HANOÏ	28/17	MONTRÉAL	-4/-7	STOCKHOLM	0/-3
BORDEAUX	13/12	PAU	11/9	BERLIN	2/0	HELSINKI	3/1	MOSCOU	3/3	SYDNEY	32/17
BOURGES	10/9	PERPIGNAN	14/11	BOMBAY	34/20	HONGKONG	28/15	MUNICH	2/-1	TENERIFE	22/19
BREST	12/12	POINTE-À-PIT.	28/21	BRASILIA	27/19	ISTANBUL	18/14	NAIROBI	23/12	TOKYO	15/8
CAEN	12/8	RENNES	13/11	BRUXELLES	6/4	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	24/9	TUNIS	14/8
CHERBOURG	12/8	ST-DENIS-RÉUNION	29/21	BUCAREST	7/5	KIEV	1/1	NEW YORK	6/-2	VARSOVIE	1/-1
CLERMONT-F.	9/9	ST-ÉTIENNE	6/6	BUDAPEST	4/-4	KINSHASA	33/24	PALMA DE M.	16/8	VENISE	9/2
DIJON	1/1	STRASBOURG	3/3	BUENOS AIRES	28/20	LE CAIRE	23/11	PÉKIN	2/-6	VIENNE	4/-1
FORT-DE-FR.	30/22	TOULOUSE	11/9	CARACAS	28/24	LIMA	21/18	PRAGUE	1/-2		

Situation le 30 novembre, à 0 heure, temps universel


Prévisions pour le 2 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
La tuerie des fosses Ardéatines

DANS une salle du palais de la Sapienza de Rome s'achève, devant une cour martiale britannique, le procès des deux généraux allemands Eberhard von Mackensen et Kurt Malzer, accusés d'un crime de guerre.

Ce crime est d'avoir ordonné l'exécution sommaire, aux fosses Ardéatines, le 24 mars 1944, de plus de 330 Italiens à titre de représailles à la suite d'un attentat commis la veille dans la rue Rasella contre une troupe allemande en marche. Bilan : 32 soldats occupants tués et 80 blessés. Les griefs de l'accusation sont accrus du fait que l'on ne sait pas exactement combien d'Italiens furent abattus à cette occasion. L'ordre était d'en fusiller dix pour chaque Allemand mort. Il y aurait donc dû avoir 320 exécutés. Il y en a eu 335 ou 337, personne n'en sait rien.

Et qui étaient ces Italiens ? La plupart, des suspects politiques, pris en otage et parqués à la prison de Regina-Coeli, et des juifs, ainsi que quelques condamnés de droit commun purgeant leur peine. Il y avait même un enfant de quatorze ans... Les victimes ont été alignées devant un mur, à genoux, les mains liées derrière le dos, et ont reçu une balle de revolver dans la nuque, tirée à bout portant par une équipe de dix tueurs.

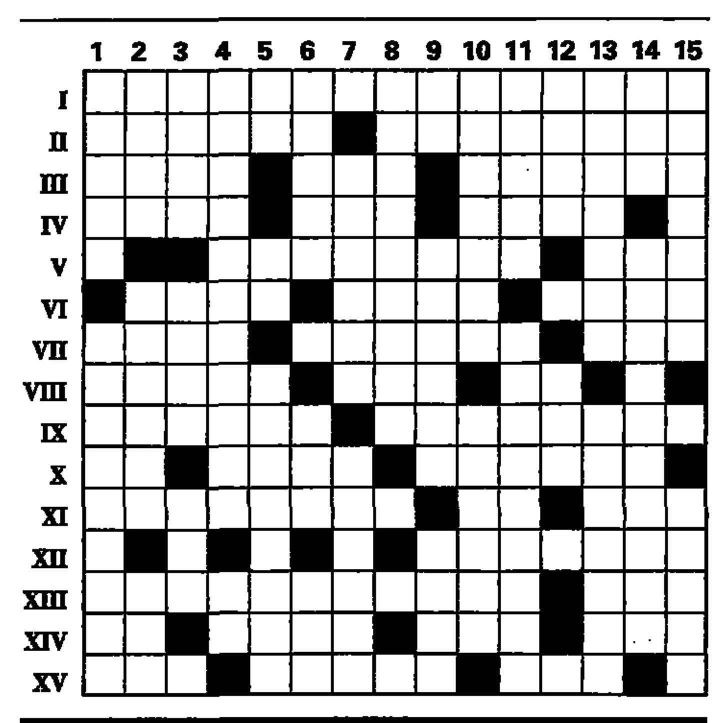
Puisqu'il s'agit d'un crime unique et local, on ne saurait considérer ce procès comme un « petit Nuremberg ». Tout laisse d'ailleurs prévoir que les deux inculpés s'en tireront à meilleur compte. Ce qu'il a de passionnant, c'est l'atmosphère dans laquelle il se déroule et les figures hautes en couleur du lieutenant général Eberhard von Mackensen, ancien commandant de la XIVe armée en Italie, et du général de division Kurt Malzer, ancien commandant militaire allemand à Rome du temps que l'on se battait à Anzio.

Jean d'Hospital
(1er-2 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6963

▸ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*



HORIZONTALEMENT

I. Aspire à être plus qu'un homme de bien. – II. Une femme très attachante. Certaines sont rieuses. – III. Beaux, à l'école. Trait de lumière. Pas remuant. – IV. C'est parfois une coquille. Où il n'y a rien à enlever. Laissé derrière. – V. Qui ne peuvent donc pas nous apprendre à quel point on est aimé. Utile quand on veut mettre de l'ordre. – VI. Mauvaise, peut être une marque d'affection. Rivière. Bahut anglais. – VII. Paul Valéry y est honoré. Comme une carte qui n'a pas de prix. Peut revenir à la Saint-Martin. – VIII. Des pins à la hauteur. Apprit. Est très répandu à l'état de chlorure. – IX. S'exprimer comme un duc. Fournit de bons bâtons. – X. Souvent en première ligne. Remplissaient des bourses. Certains sont de glace. – XI. Dansés au début du siècle. Dieu. Est rond. – XII. Se mettent à plusieurs pour construire leur nid. – XIII. Renonçais à manger. Auquel on ne doit donc pas accorder la préférence. – XIV. D'un auxiliaire. Servit de monture au Christ. La grande période des glaces. Réponse à une question difficile. – XV. On y trouve une colossale église gothique. Une forme de manifestation qui laisse les gens vraiment assis. Pousse un cri.

VERTICALEMENT

1. Préparés avec soin quand ils sont petits. Petit poisson rouge. – 2. Pays. Pas enchanteur pour un bœuf. Elément d'une frange. – 3. Pièges. Aussi familier. Moi, pour le psychologue. – 4. Font partie des affaires étrangères. Mot d'enfant. – 5. Préposition. Saint, en France. Petites unités. – 6. Couche dans les bois. Est empruntée en passant. Peut se faire haïr. – 7. Un défenseur de la Gaule. Un dernier effort. – 8. Un homme qui vit d'emprunts. – 9. Lac des Pyrénées. Poissons. Une ville de France. – 10. Constituent un obstacle. Mettait en place. – 11. De vulgaires avantages pour les femmes. C'est parfois faire des paquets de livres. – 12. Question de test. A fait l'objet d'aménagements hydro-électriques. – 13. On en a besoin quand on fait une fugue. Une partie lyrique dans la tragédie grecque. – 14. Fête. Là où c'est du tout cuit. – 15. Son action s'oppose à celle de l'atropine. Fut remplacée par Ninive.

SOLUTION DU N° 6962

HORIZONTALEMENT

I. Phénicie. – II. Œnologue. – III. Lune. Un. – IV. Ere. Idées. – V. Méandres. – VI. Doué. Ce. – VII. Lie. Fla. – VIII. Os. Céteau. – IX. Gâcher. – X. Ur. Animer. – XI. Edesse. Su.

VERTICALEMENT

1. Polémologue. – 2. Heure. Isard. – 3. Ennéade. – 4. Noé. Nô. Chas. – 5. Il. Iduméens. – 6. Coudre. Trie. – 7. Ignée. Fe. – 8. Eu. Esclaves. – 9. Ems. Eau. Ru.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La compagnie régionale Brit Air, dont le siège est à Morlaix (Finistère), vient d'être autorisée à l'atterrissage tous temps pour les aéroports de Brest, Bordeaux, Lyon, Mulhouse, Nantes, Paris, Strasbourg, Toulouse et Bruxelles desservis par la compagnie. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** La grève des chemins de fer italiens, prévue le 13 décembre, durera huit heures au lieu de quatre et un nouvel arrêt de travail des cheminots de vingt-quatre heures est annoncé pour le 12 janvier prochain. – *(AFP.)*

■ **JAPON.** Pour faire face à la hausse des prix du carburant, cinq compagnies aériennes japonaises, parmi lesquelles Japan Airlines, All Nippon Airways et Japon Air System, envisagent d'augmenter leurs tarifs internationaux de 3 % à partir du 15 décembre. – *(AP.)*

■ **TURQUIE.** Les autorités turques ont décidé d'interdire la consommation de tabac dans les lieux publics, les bâtiments administratifs, les lieux de travail qui accueillent plus de six personnes et les transports en commun. Les contrevenants seront passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 100 dollars (environ 500 francs) s'ils n'obtempèrent pas après un premier avertissement. – *(Reuter.)*

■ **PAYS-BAS.** Pour améliorer ses performances la compagnie néerlandaise KLM va restructurer son réseau et supprimer prochainement ses vols à destination de Dhaka (Bangladesh), Colombo (Sri Lanka), Conakry (Guinée), Khartoum (Soudan), Surabaya et Denpassar (Indonésie). Parallèlement, la compagnie augmentera ses dessertes d'Abidjan (Côte d'Ivoire) et de Nagoya (Japon). Sur les lignes qu'elle exploite conjointement avec la compagnie américaine Northwest Airlines, KLM effectuera également davantage de vols. En Europe, KLM City Hopper, filiale de KLM, augmentera cet été ses fréquences sur Bâle-Mulhouse, Bristol et Southampton (Grande-Bretagne), ainsi que sur Malmoe (Suède). – *(AFP, AP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037


Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITE

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy

Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Mardi 3 décembre

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (50 F + prix d'entrée), 10 h 30, 158, boulevard Haussmann (Odyssée).

■ **PASSAGES COUVERTS DU SENTIER** : 2e parcours (50 F), 10 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

■ **LE VILLAGE DE CHARONNE** (lampe de poche, 50 F), 10 h 45 et 14 h 45, sortie du métro Alexandre-Dumas (Marcel Banassat).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant la bibliothèque, sur le terre-plein du boulevard Henri IV (Monuments historiques).

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** (40 F), 14 h 30, devant l'église (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (45 F), 14 h 30, 184, rue du Faubourg Saint-Antoine (Monuments historiques).

■ **MARAIS** : de l'Hôtel de Ville au quartier juif (50 F), 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville devant la poste (La Parisienne).

■ **MÉNILMONTANT**, des Cendriers aux Nanettes (60 F), 14 h 30, sortie du métro Ménilmontant (Vincent de Langlade).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : la rue à Paris (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DE LA POLICE** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Maubert-Mutualité devant le café Le Village Ronsart (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE RODIN** (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, 77, rue de Varenne (Découvrir Paris).

■ **LE PANTHÉON** (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant la façade du Panthéon (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LA CONCIERGERIE** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

■ **LA MAISON D'AUGUSTE COMTE** (50 F), 15 heures, 10, rue Monsieur-le-Prince (Didier Bouchard).

■ **MUSÉE ZADKINE** (30 F + prix d'entrée), 15 heures, 100 *bis*, rue d'Assas (Musées de la Ville de Paris).

FESTIVALS Hérouville, dix ans déjà. Manosque, neuvièmes Instants vidéo. Toulouse, première Semaine des arts électroniques (Aleph). Gentilly, onzième Festival de la création vidéo... L'art vidéo a la peau dure. ● UNE FLORAISON de jeunes *vidéastes, exposés à Hérouville,* donne un élan nouveau à la fonction essentielle de ce courant : critiquer la télévision. Les moins de trente ans (Loïc Connanski, Lydie Jean-Dit-Panel) *rejoignent les pionniers* sexagénaires des arts électroniques (Toti, Paik) pour un combat non sans humour contre l'ordre médiatique mondial. ● L'« ART VIRTUEL » prolonge le projet pédagogique de l'art vidéo en proposant au public des parcours initiatiques à l'intérieur du chaos des nouveaux médias. Jeffrey Shaw, pionnier des installations vir*tuelles, met à l'ordre du jour d'Arti*fices 4 à Saint-Denis l'apprentissage du geste (numérique) qui sauve...

Art vidéo et art virtuel affrontent l'ordre médiatique mondial

Le dépérissement de ces genres est régulièrement annoncé. Les manifestations de cet automne démontrent le contraire. Pas plus Internet aujourd'hui que le cinéma expérimental hier ne réussissent à réduire leur élan, à tarir leur inspiration

PERSONNE ne parvient à fixer l'art vidéo dans le passé. On croyait ses adeptes réduits à une poignée de stars de plus en plus muséifiées (Paik, Hill, Viola, Vasulka, Kuntzel, Robert Cahen – qui vient de recevoir le Grand Prix d'art vidéo 1996 de la ville de Baden Baden). On découvre pourtant une floraison de jeunes *artistes* faisant flèche de tout pixel. L'art vidéo des années 70 se vivait comme une « guérilla ». Aujourd'hui que la télévision ne cesse d'annexer de nouveaux territoires pour leur appliquer ses diktats bornés, l'art vidéo lui réplique en multipliant les formes inattendues d'attentats, d'actes libres.

« Il y a des constructeurs et il y a des destructeurs. Il faut choisir, on ne peut pas être les deux. Je suis un destructeur », dit Loïc Connanski, au public *du Forum culturel* du Blanc-Mesnil venu découvrir ce « hussard de la vidéo », un samedi en fin d'après-midi. *« C'est faux, tu es un constructeur »*, lui réplique un spectateur que les assauts de *Connanski* avaient empli de joie. Constructeur de télé-joie ! Pourquoi pas ? Adieu média-tristesse... *Saboter la télé, électriser le re*gard : c'est à la portée de tous. Presque tous les artistes qui travaillent aujourd'hui en vidéo (mais en virtuel aussi bien) le proclament, et leurs œuvres se proposent d'y contribuer. Chacun à sa façon.

DEUX BATAILLONS

A la vue des armes employées, on peut regrouper tous ces agités de la caméra en deux bataillons. Les francs-*tireurs* (Loïc Connanski, Steve Reinke, Lydie Jean-Dit-Panel, Pipilotti Rist, Gianni Toti) tra*vaillent* en *usinant des bandes tra*çantes aux effets dévastateurs. Les organisateurs de camps retranchés (*Jeffrey Shaw, Mireille Baril*, Dominik Barbier, Bil Viola, Jean-Paul Labro) excellent dans la construction de lieux protégés, de territoires libérés (appelés encore sites interactifs) où l'on s'aguerrit en vue d'une prochaine contre-attaque.

Loïc Connanski, découvert à Manosque l'an dernier (*Le Monde* du 28 novembre 1995), n'a rien perdu de sa fureur. Il continue à taper à clips raccourcis sur tout ce qui l'énerve dans le paysage audiovisuel. Ce jeune soutier de la télé (il a vingt-sept ans et est opérateur de prise de vues) se saoûle de vidéo Hi 8 et cuisine chez lui des cocktails explosifs, mélangeant *subtilement proses* de vues et commentaires-*poésies*, commentaires joignant le geste à la parole. A qui, à quoi s'attaque-t-il ? A la monotonie quasi-polonaise (!) du porno *(3615 Cracovie)*. Aux acteurs de cinéma prêts à tout pour être engagés. Aux éternels quêteurs d'interviews, qu'il imite lui-même en parasitant un tournage. Aux couples impudiques des « Tournez manège » qui chantent faux leurs larmoyants regrets de ne s'être pas assez *zaimer (Matador)*...

L'art vidéo reste encore l'avenir de tout ce qui se meut dans la vidéosphère (dont la télé fait partie, certes, et le multimédia, c'est évident, mais aussi le cinéma, même s'il ne veut pas le savoir). Il est *le lieu* où se *condensent* les réflexions, où se pensent les explosions, où se trament les projections, où se *cisèlent* les définitions – mais aussi les *malfinitions*, le sabotage – de l'ordre technologique mondial. L'insoumission est son programme. L'art vidéo est né d'un refus absolu de voir l'image électronique bafouée par la télévision. Et ça continue de plus belle.

Steve Reinke, auquel le Festival d'Hérouville, placé sous le signe du Canada cette année, consacre une rétrospective, est une sorte de Connanski canadien. Il vit à Toronto. Il a trente-six ans. Son œuvre porte un seul titre : *The Undred Vidéos*. Il s'est fixé comme but de réaliser cent vidéos jusqu'en 2001. Il puise dans les archives de la télévision des images ordinaires ou insolites, qu'il détourne en les commentant avec ses propres souvenirs. Le décalage entre une liberté de propos assez inouïe et une bande-images convenue, mais chamboulée par le montage (montage parallèle de *deux ou trois sources sans rap*ports), produit des effets de « mentir vrai » décapants. La rhétorique *télévisuelle se délite sous* les assauts d'une voix qui charrie des mots qu'aucune image instituée ne saurait prendre en charge. Homosexuel militant, Reinke s'en prend en particulier à tous les discours sexuellement normatifs (politiques, médiatiques, psychanalytiques). Aux codes et aux dogmes, il oppose avec humour l'irréductibilité de sa parole nue. De son corps, nu ou vêtu aussi, quelquefois, quand il est à bout d'argument. Il n'a d'autre solution que celle de payer, comme on dit, de sa personne.

NARCISSISME

Tant d'artistes affichent leurs binettes dans leurs réalisations que l'art vidéo, selon certaines théories, se confondrait avec l'art de s'autofilmer. Dans les années 70, Rosalind Kraus a mis cette idée en musique : la vidéo c'est le narcissisme *considéré comme un* des beaux arts. L'argument a été répété jusqu'à plus soif. A la longue, il *ne tient plus*. Pour comprendre pourquoi un artiste est amené à se filmer, il vaut mieux interroger le *poids de la télé que* les arcanes de la psychologie.

La télé, c'est la fin du « il ». Du récit à la troisième personne. *La* télé ne vit que d'une omniprésence du « je ». Des cohortes de « je » se succèdent, se bousculent, pour dire le réel. Des « je » officiels, des « je » maison, des « je » de la rue. Très vite les artistes ont perçu ce virage et l'ont pris. Pour le rendre glissant. En se plaçant au centre de l'image, ils quêtent moins des satisfactions narcissiques qu'ils ne tentent de subvertir une posture. C'est pourquoi, une fois là, ils s'ingénient à accomplir des gestes incorrects et à prononcer des mots irrecevables.

Jean-Paul Fargier



Il était naturel que le peintre Fabrice Hybert, dont l'usage des résines donne à ses toiles une perception presque virtuelle de son travail, rencontrât Isabelle Dupuy, conceptrice de CD-ROM, comme ici avec « Double-fond ».

Informations pratiques

● **Artifices 4.** Salle de la Légion d'honneur, rue de la *Légion-d'Honneur*, 93000 Saint-Denis. De 12 heures à 20 heures (sauf lundi). Tél. : 01-49-33-68-11. Jusqu'au 5 décembre.

● **Joël Bartoloméo, installations et vidéos.** Espace Croisé, centre commercial, 101, allée de Liège, 59000 Lille. Du mardi au samedi, de 13 heures à 19 heures. Tél. : 03-20-06-98-19. Jusqu'au 4 janvier.

● **10es Rencontres Vidéo Art Plastique.** Théâtre et CAC d'Hérouville-Saint-Clair. Tél. : 02-31-95-50-87. Jusqu'au 30 novembre.

● **Les Ecrans du Doc.** Thème *privilégié : Méditerranées.* Auditorium, 2, rue Jules-Ferry, 94250 Gentilly. Tél. : 01-47-40-58-29. Du 4 au 8 décembre.

● **53 vidéastes, 9 photographes.** Galerie Sud, 10, avenue Victor-Hugo, 92220 Bagneux. Tél. : 01-46-64-52-11. Dimanche au jeudi, de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 19 décembre.

L'axe Karlsruhe - Saint-Denis

Artifices 4 consacre l'existence d'un axe productif liant l'école d'arts et médias de Karlsruhe en Allemagne (ZKM) et le Laboratoire d'esthétique de l'interactivité, sis à l'université Paris-VIII (Saint-Denis). *Le ZKM, l'école la plus riche d'Europe, est dirigé par l'Australien* Jeffrey Shaw, créateur de quelques-unes des plus belles installations mettant en jeu la réalité virtuelle. Jean-Louis Boissier, auteur *d'œuvres interactives marquantes, dirige* le Laboratoire de *Saint-*Denis et la biennale Artifices.

Nombre d'œuvres exposées à Saint-Denis viennent de Karlsruhe. *Outre celles de Jeffrey Shaw*, on consulte de nombreux *CD Rom* réalisés au ZKM et édités sous le label *Artintact*. Le Laboratoire d'esthétique de l'interactivité expose à Artifices les travaux auxquels il a contribué. Un CD-Rom de Jean-Pierre Balpe, *Romans (Roman)*. Un CD-Rom initié par Isabelle Dupuy, *Double Fond*, avec la participation du peintre Fabrice Hybert et de Marie-Ange Guilleminot.

Le réel dans les caméras de quatre vidéastes hors pair

● **Lydie Jean-Dit-Pannel**

Lydie Jean-Dit-Pannel (née en 1968) a conçu *le Troisième Chapitre* de son œuvre autobiographique *1968 chapitre un, deux, etc.* comme un « CD DRAM ». Le film au programme d'Hérouville *simule* une *navi*gation de vingt-six minutes dans un CD-Rom qui n'existe pas. C'est pourquoi il fonctionne encore mieux que tous les CD-Rom réels *qui* ont réussi à s'aventurer dans la fiction éclatée (style Laurie Anderson, John Sanborn, Arnaud Gautier). Le menu affiche des visages : amis, parents et l'auteur en personne. Et une suite de *dates*, de 1994 à 2000. On clique 1998. Quatre événements s'offrent : *« Je filme l'assassinat de Chirac »* ; *« Le pape meurt du sida »*, etc. La flèche élit Chirac. Nous voici sur les Champs-Elysées, le président salue la foule ; soudain, un coup de feu, et la caméra peine à passer au-dessus des badauds... Voilà. C'est trois fois rien et c'est frais, tout est dans l'idée, la vitesse d'exposition. Au plaisir des gags et des anecdotes s'ajoute celui de leurs modes d'affichage, de sélection. Tous ces brui-bruits, clico-clinquants. Toutes ces couleurs, ces icônes qui explosent en mini big bangs.

PORTRAITS

Lydie Jean-Dit-Panel, plasticienne du type « moi-je » (Boltanski, Messager, Cyndie Sherman) a réussi là une opération de vraie *fausse virtualité subjective. Réalisé* avec les moyens du CICV de Montbéliard, son triptyque alterne trois formes diffé*rentes de récits images*. *Et pointe par là* même les trois modes de la mémoire : l'enfance (qui mélange tout), l'adolescence (*impitoyablement précis*), l'âge *adulte* (*qui* commence à regarder vers la fin du parcours et confond un peu tous les temps).

● ***Gianni Toti***

Gianni Toti, soixante-dix ans, poète italien qui se veut l'héritier des futuristes russes, a longtemps *œuvré au Service de la re*cherche de la RAI, avant de se réfugier au CICV de Montbéliard. *Planétopolis* est sa dernière œuvre, flot de deux heures *de ma*laxage numérique (spécifiquement haut de gamme) d'images Hi 8 (volontairement bas de gamme) *cueillies dans une dizaine de* villes (Moscou, Montréal, Buenos Aires, Sao Paulo, Paris...). Toti démontre la mainmise de l'économie *mondiale* sur l'urbanisation. A quoi il oppose l'utopie d'un communisme renaissant. Et la puissance de son imagination verbale. Toti sera à Karlsruhe (au ZKM) le 4 décembre, à Strasbourg (Laiterie) le 5, à Mulhouse (Filature) le 6, à Belfort (Ecole d'art) *le 9. Et le 11 jan*vier, au Blanc-Mesnil.

● **Mireille Baril**

Rien de mieux pour libérer un territoire virtuel que d'en dégager un matériel. Et vice versa. C'est ce que creuse, à Hérouville, la Canadienne Mireille Baril, avec *Rencontre des foyers*. L'espace libéré par cette Québécoise est construit par des projections sur de grandes feuilles de calques placées à 1 mètre d'un mur. On a l'impression de voir un paysage urbain qui vit de *l'autre côté du mur, mais projeté tête* en bas. *Camera obscura*... Des trous percés dans le mur nous plongent dans l'espace *extérieur. Mais attention, piège : tout n'est* pas en direct. En certains points, les mêmes voitures passent et repassent. Des boucles *injectent dans* le panorama *live* des scènes déjà filmées à l'extérieur. De surcroît, deux caméras de surveillance inscrivent le visi*teur dans le tableau qu'il regarde...* Ne pas confondre espace et représentation. Baril brouille notre approche de l'espace, du *temps et du réel.*

● **Jeffrey Shaw**

Jeffrey Shaw arrive à marquer un point de *plus dans le camp du virtuel* en convoquant des photographies bien réelles au départ. *Lieu-Mode d'emploi* est un vaste *cirque au milieu duquel se trouve une es*trade ronde. Un seul visiteur peut s'y tenir et s'emparer d'un volant. Tourner le volant *entraîne l'estrade dans un mouvement* giratoire qui permet de découvrir un paysage circulaire occupant la totalité de l'enceinte (*percée cependant d'une entrée*).

Munis de divers boutons, le volant permet non seulement de tourner devant mais aussi d'entrer dans le paysage : de s'en rapprocher plus ou moins. On zoome sur tel point du lieu découvert (une plage, une vieille ville, *une chaîne de montagne*) et l'on perçoit des détails. Si l'on zoome trop, on passe *de l'autre côté*. Car le paysage est un anneau. *Une galette posée à côté* d'une dizaine d'autres. Et le volant permet de se diriger vers un de ces cylindres-paysages à *volonté*. Si l'on parle, les mots émis déclenchent une partition de mots (pas ceux qu'on a prononcés, d'autres) s'écrivant sur *les murs : ils glissent sur le paysage.*

Sensations éprouvées ? Une griserie nouvelle comparable à celle de la vitesse : l'ivresse de l'espace-temps. D'une précision infinie dans le déplacement. L'impression d'une maîtrise totale de l'image, dont *on n'aura plus envie de se priver* en revenant dans le monde réel. Enorme coup de vieux donné aux images qui refusent *d'avance qu'on ait prise sur elles. Jeffrey* Shaw est vraiment le maître des dispositifs les plus pratiquement évidents au royaume *de l'interactivité. Ils nous amènent à nous* situer à tout moment dans l'espace réel où nous nous trouvons et non pas dans des galeries *imaginaires. Salutaire et efficace* enracinement !

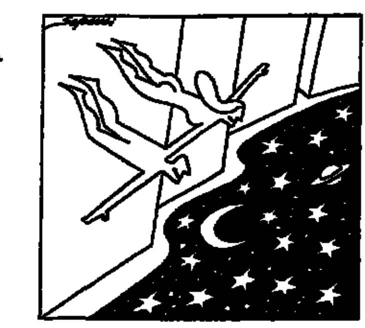
J.-P. F.





Yehudi Menuhin sur le podium

Chef d'orchestre, le violoniste dirige l'intégrale des symphonies de Beethoven



NÉ EN 1916, Yehudi Menuhin ne joue plus de violon, il dirige. *« Chef d'orchestre ? Le métier le plus facile de la musique »*, disait Otto Klemperer, qui ajoutait malicieusement, *« avec celui de critique musical »*, s'empressant de renverser cet ordre en faisant mine de craindre les représailles. Mais Yehudi Menuhin n'est pas vraiment un chef d'orchestre. Il ne faut pas attendre de lui qu'il donne les départs et batte la mesure, ce qui effectivement n'est pas trop difficile dans la plupart des œuvres du répertoire classique et romantique. C'est un animateur, un musicien dont le travail consiste à partager la responsabilité d'une interprétation avec ses collègues instrumentistes.

Il fait cela depuis longtemps et il a enregistré l'une des versions les plus spirituelles de la *Troisième Symphonie*, de Schubert, avec l'Orchestre du Festival de Bath. Le voici aux prises avec l'intégrale des symphonies de Beethoven. Ne doutons pas un instant qu'il saura les faire revivre avec la justesse et la jubilation requises, qu'il saura faire partager la musique au public et aux musiciens du Sinfonia Varsovia.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, le 30 novembre et les 1er, 2 et 3 décembre. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 390 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Journée mondiale
de lutte contre le Sida
En 1994, Christophe Bourdin publiait *Le Fil*, récit autobiographique au long duquel ce jeune écrivain âgé de trente ans évoque sa vie avec le sida. Le 1er décembre, cent établissements culturels en France feront entendre ce texte lu à la même heure par des élèves comédiens et des petites compagnies théâtrales installées dans des zones rurales ou en périphérie de grandes villes. Cette soirée s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le sida. Partout, l'entrée sera libre. La veille, à 20 h 45, France-Culture proposera cette lecture en avant-première. (*Le Fil, éditions de la Différence, bientôt* disponible en Folio/Gallimard.)
19 heures, le 1er décembre. Principaux lieux en région parisienne : Cité des sciences et de l'industrie, Comédie-Française, Cité internationale, Centre Georges-Pompidou, Dix-Huit Théâtre, Théâtre de la Bastille, Cartoucherie de Vincennes... Information du public sur les lectures : 08-01-63-06-03.

Silvana Deluigi,
Luis Di Matteo
D'origine argentine, cette chanteuse a grandi imprégnée de tango classique. Une tradition qu'elle respecte et vivifie avec une volontaire assurance, comme le prouvent ses deux albums, *Tanguera* et *Tangos* (Wergo/Harmonia *Mundi*). *Elle interprète un tango* aux audaces salutaires, accompagnée par le bandonéiste et compositeur Luis di Matteo.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 3 décembre. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Djeli Moussa Diawara,
Fenoamby
Virtuose de la cora, le Guinéen Djeli Moussa Diawara fait jaillir du ventre de son instrument des mélodies sinueuses au charme envoûtant. Puis, place au salegy, une musique énergique et festive en vogue à Madagascar, la terre natale de Marius Fontaine, leader charismatique du groupe réunionnais Fenoamby.
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris 19e. Mº Pyrénées. 20 heures, le 2 décembre. Tél. : 01-42-38-22-58. 80 F.
A la Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, le 10 décembre à 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52.

Kirk Lightsey, Tibor Elekes,
Don Moye
Le pianiste Kirk Lightsey joue en trio dans l'un des clubs les plus plaisants de la capitale, avec notamment Don Moye, batteur de l'Art Ensemble of Chicago, c'est une chance. Ce type de rencontre montre que le jazz a encore de longues décennies pour lui.
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 30. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BERNIE (*)
Film français de Albert Dupontel
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE BOSSU DE NOTRE-DAME
Film américain de Gary Trousdale
VF : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Rex (le Grand Rex), 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

FOR EVER MOZART
Film franco-suisse-allemand de Jean-Luc Godard
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G.-de-Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10).

JUDE
Film américain de Michael Winterbottom
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; George-V, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

LIENS D'ACIER (*)
Film américain de Kevin Hooks
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e.

LOVE ETC.
Film français de Marion Vernoux
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

NOS FUNÉRAILLES (*)
Film américain de Abel Ferrara
VO : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

POURSUITE
Film américain de Andrew Davis
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA PROPRIÉTAIRE
Film américain de Ismail Merchant
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ? (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).
L'APPARTEMENT (Fr.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).
ASPHALT TANGO (Fr.-Rou., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
BEAUTIFUL THING (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
BREAKING THE WAVES (*) (Dan., v.o.) : UGC Forum Orient-Express, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Triomphe, 8e ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
CAPITAINE CONAN (Fr.) : UGC Forum Orient-Express, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).
LA CHAMBRE TRANQUILLE (Austr., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

ENCORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).
FALLAIT PAS ! (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Rex, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Paramount Opéra, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
FARGO (*) (A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
FEW OF US (Lit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
FOURBI (Suis.) : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).
GUANTANAMERA (Cub., v.o.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
IRMA VEP (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LE JARDIN (Fr.-Slo., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
LOS ANGELES 2013 (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (réservation : 01-40-30-20-10).
MÉFIE-TOI DE L'EAU QUI DORT (Fr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).
LA MÉMOIRE EST-ELLE SOLUBLE DANS L'EAU ? (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Epée de bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).
MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE (Fr.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
PASSAGE À L'ACTE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).
PO DI SANGUI (Fr.-Gui.-Por.-Tun., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).
LA PROMESSE (Bel.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LA RENCONTRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
LE ROMAN D'UN JEUNE HOMME PAUVRE (Fr.-It., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).
RONDE DE FLICS À PÉKIN (Chin., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
SALUT COUSIN ! (Fr.-Alg.-Bel.-Lux.) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
SANKOFA (ghanéen, v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).
LA SERVANTE AIMANTE (Fr.) : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
THE CELLULOID CLOSET (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).
UN AIR DE FAMILLE (Fr., v.f.) : Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) : UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).
WALK THE WALK (Fr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LES REPRISES

L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 ; réservation : 01-40-30-20-10).
LES DIABOLIQUES (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 ; réservation : 01-40-30-20-10).
L'ESPOIR (Fr.) : Latina, 4e (01-42-78-47-86).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55).
MIDNIGHT (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
THE SERVANT (Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES SÉANCES SPÉCIALES

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) dimanche 15 h.
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 14 h.
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10) samedi 15 h 30, dimanche 15 h 45.
LE CHEIK BLANC, v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 10.
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.-Por., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) dimanche 11 h 25.
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TÖRLESS (**) (All., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 13 h 20.
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) dimanche 18 h 30.
L'ENFANT NOIR (Fr.-Gui.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) samedi 16 h 20.
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68) samedi 16 h 40.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 11 h 55.
NEW YORK 1997 (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) dimanche 11 h 35.
ŒDIPE ROI (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 17 h 45.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34) dimanche 12 h 05.
LA PLANÈTE SAUVAGE (Fr.-Tch.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 12 h.
LA RICOTTA (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 14 h 50.
LE SACRIFICE (Fr.-Su., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) samedi 16 h 40.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 19 h 40.
THELONIOUS MONK (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) samedi 22 h.
THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86) dimanche 16 h.

FESTIVALS

HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). Le Grand Sommeil, sam. 16 h 05, 18 h 10, 20 h 15 ; La Femme à abattre, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40 ; La Comtesse aux pieds nus, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; High Sierra, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.
CINÉ-CLUB JUNIOR (v.f.), Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). La Belle et la Bête, sam. 16 h, dim. 14 h, 16 h, 22 h ; Films rares et restaurés, sam. 16 h, 18 h, 20 h 30, 22 h 30, dim. 16 h, 18 h.
CINECITTA INTERNATIONAL FAIT SON CINÉMA (v.o.), Grand Action, 5e (01-43-29-44-40). Palermo Milano solo andata, dim. 16 h 30, mar. 21 h 30 ; Eserci di Stille, mar. 16 h 30 ; Voci del Tempo, dim. 14 h, mar. 14 h ; 14 ans au mois de mai, sam. 19 h, dim. 21 h 30 ; Yves l'attardé, sam. 16 h 30, mar. 19 h ; Marciando nel Buio, sam. 21 h 30, lun. 16 h 30, 21 h 30 ; Albergo Roma, dim. 19 h, lun. 14 h, 19 h.
LE CINÉMA MONGOL (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). Le Tamir limpide, sam. 18 h ; Le Garçon de la capitale, dim. 18 h ; L'Ombre, mar. 18 h ; Aldas, lun. 18 h.
CYCLE LES FRÈRES JOEL ET ETHAN COEN (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Miller's Crossing, dim. 12 h, 22 h 15 ; Blood Simple, lun. 12 h, 22 h 15 ; Arizona Junior, sam. 11 h 45, 22 h 25, mar. 12 h.
DOCUMENTAIRE SUR GRAND ÉCRAN, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Muhammad Ali the Greatest, dim. 11 h, 20 h ; les Années déclic, dim. 14 h 15 ; la Jetée, dim. 18 h.
R. W. FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 21 h 40 ; Prenez garde à la sainte putain, mar. 15 h 50. Parc de la Villette. Grande Halle, espace Charlie Parker, 19e (01-40-03-75-03). Bourbon Street Blues, mar. 19 h ; Prenez garde à la sainte putain, sam. 22 h ; Le Bouc, dim. 19 h ; Tous les autres s'appellent Ali, mar. 22 h.
FESTIVAL DES ANTIPODES-PEUPLES INDIGÈNES (v.o.), Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Tinpis Run, mar. 19 h 30.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34). Sogni d'oro, mar. 12 h.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). La Maison du docteur Edwards, dim. 16 h 05, 18 h 05 ; La Corde, sam. 16 h 25, 17 h 55 ; Le Grand Alibi, lun. 16 h 05, 18 h 05 ; Soupçons, mar. 16 h 05, 18 h 05.
HOMMAGE À JERZY KAWALEROWICZ (v.o.), Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60). Train de nuit, dim. 14 h 05, 20 h 10 ; L'Auberge du vieux Tag, mar. 14 h 05, 20 h 10 ; Pharaon, sam. 13 h 25, 19 h 25 ; Mère Jeanne des Anges, lun. 14 h 05, 20 h 10.
HOMMAGE À MEHDI, MALIK, RACHID ET LES AUTRES, Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20). Miss Mona, mar. 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30 ; Hexagone, lun. 14 h, 16 h, 18 h.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Félicité, lun. 20 h 30.
INTÉGRALE YOUSSEF CHAHINE (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (01-40-51-39-91). Entre tes mains, sam. 17 h ; L'Appel des amants, dim. 15 h ; Un homme dans ma vie, dim. 17 h.
LE JOURNAL DE VOYAGE D'ANDRÉ MALRAUX, Auditorium du Louvre, 1er (01-40-20-51-86). Promenade imaginaire dans Florence, sam. 16 h ; Promenades imaginaires dans Rome, Florence,, sam. 17 h 30 ; Promenades imaginaires dans Venise, sam. 16 h ; Promenades imaginaires en Hollande avec Rembrandt, dim. 17 h 30.
THE LUBITSCH TOUCH (v.o.), Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07). La Huitième Femme de Barbe-Bleue, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; The Shop around the Corner, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Haute pègre, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Sérénade à trois, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
MEJRABPOM : L'AVENTURE DU CINÉMA PRIVÉ, Musée d'Orsay, Auditorium, 7e (01-40-49-49-69). La Révolte des pêcheurs, sam. 16 h ; Le Grand Consolateur, dim. 14 h ; L'Accordéon, dim. 16 h.
O'DE SEINE PREMIÈRE (v.f.), Dôme Imax, 16e (01-36-67-06-06). Le Mystère des Mayas, sam. 17 h 15, 19 h 15, dim. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, lun. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, mar. 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15 ; Les Ailes du courage, sam. 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, dim. 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, lun. 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, mar. 12 h 15, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15 ; Les Ailes du courage *suivi du* Mystère des Mayas, sam. 20 h 15.
OZU, MAITRE DU CINÉMA JAPONAIS, 22 FILMS (v.o.), Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77). Le Goût du riz au thé vert, sam. 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Récit d'un propriétaire, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Crépuscule à Tokyo, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Femmes et Voyous, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
PRODUCTIONS DE LA MAISON DE LA PHOTOGRAPHIE, Maison européenne de la photographie, 4e (01-44-78-75-00). *Magdi Senadji*, entretien avec B. Lamarche-Vadel, dim. 15 h.
ALAIN RESNAIS, L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63). Hiroshima mon amour, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 22 h ; L'Année dernière à Marienbad, dim. 14 h, 16 h, 18 h ; Muriel, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
RÉTROSPECTIVE JACQUES ROZIER, Action Christine, 6e (01-43-29-11-30). Du côté d'Orouët, sam. 18 h, 21 h, lun. 15 h, 18 h ; Maine Océan, dim. 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45 ; Paparazzi, mar. 14 h, 16 h, 18 h.
RÉTROSPECTIVE RISTO JARVA (v.o.), Institut finlandais, 5e (01-40-51-89-09). Le Lièvre de Vatanen, sam. 16 h.
LES SEPT PREMIERS FILMS DE ROMAN POLANSKI (v.o.), Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47). Les Mammifères, sam. 17 h 30, 19 h, dim. 17 h 30, 19 h, lun. 17 h 30, 19 h, mar. 17 h 30, 19 h.
SIDA ET CINÉMA, Cité des sciences et de l'industrie, 19e (01-40-05-81-28). 3 000 scénarios contre un virus, dim. 16 h ; Sylvie, ses mots pour le dire, sam. 17 h 30 ; Temps d'amour, dim. 17 h 30 ; Al Kapote et Dick Killer, dim. 16 h 15 ; Kids, dim. 14 h 15 ; L'Accompagnement, sam. 17 h ; Sida, paroles de familles, dim. 10 h 15 ; L'amour est à réinventer, dim. 17 h 15.
SOIRÉE BREF, Le République, 11e (01-48-05-51-33). Sur la plage de Belfast, mar. 20 h 30.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (01-46-33-86-86). Paris, Texas, mar. 17 h 40 ; Les Ailes du désir, sam. 19 h 10 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 20 ; Alice dans les villes, lun. 16 h 25.

LA CINÉMATHÈQUE

Palais de Chaillot
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Cinémémoire : Rien ne va plus (1919), de Hal Roach ; La Soupe au canard (1927), de Fred M. Guiol et Hal Roach ; Un voyage au paradis (1921), de Fred Newmeyer et Sam Taylor, 14 h ; Peter Pan (1924), d'Herbert Brenon, 16 h ; Monsieur, Madame et Bibi (1932), de Jean Boyer, 19 h ; Combat de boxe (1927), de Charles Dekeukeleire ; Histoire de détective (1929), de Charles Dekeukeleire ; Impatience (1929), de Charles Dekeukeleire, 21 h.
MARDI
Papa d'un jour (1927), d'Harry Langdon, 21 h.

Salle République
(01-47-04-24-24)
DIMANCHE
Histoire permanente du cinéma : Le Zinzin d'Hollywood (1961, v.o. s.t.f.), de Jerry Lewis, 17 h ; Hôtel de France (1987), de Patrice Chéreau, 19 h 30 ; What Price Hollywood ? (1932, v.o. s.t.f.), de George Cukor, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

Salle Garance
(01-42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma tchèque et slovaque : Un carrosse pour Vienne (1966, v.o. s.t.f.), de Karel Kachyna, 17 h 30 ; L'Oreille (1969, v.o. s.t.f.), de Karel Kachyna, 14 h 30 ; Vive la République ! (1965, v.o. s.t.f.), de Karel Kachyna, 17 h 30 ; La Messe (1967, v.o. s.t.f.), de Dusan Hanak ; La Joie silencieuse (1985, v.o. s.t.f.), de Dusan Hanak, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma tchèque et slovaque : Le Bâtisseur de cathédrale (1919), de Karel Degl et Antonin Novotny ; L'Organiste de la cathédrale Saint-Guy (1929), de Martin Fric, 14 h 30 ; Krakatit (1948, v.o. s.t.f.), d'Otakar Vavra, 17 h 30 ; Le Boulanger de l'empereur-l'Empereur du boulanger (1951, v.o. s.t.f.), de Martin Fric, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
2, grande galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(01-44-76-62-00)
DIMANCHE
Week-end spécial cinéma africain : Tenga (1986), d'Idrissa Ouedraogo ; Afrique, mon Afrique (1994), d'Idrissa Ouedraogo, 14 h 30 ; Lettre paysanne (1975), de Safi Faye ; Niiwan (1991), de Clarence Thomas Delgado, 16 h 30 ; L'Enfant noir (1995), de Laurent Chevallier, 21 h.
MARDI
A nous deux, la ville : L'Humeur vagabonde (1971), d'Edouard Luntz, 14 h 30 ; La Machine à parler d'amour (1961), de Jean-Baptiste Rossi ; Faits divers à Paris (1949), de Dimitri Kirsanoff, 16 h 30 ; Paris mirage (1989), d'Yves Laumet, 19 h ; Lamiel (1967), de Jean Aurel, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(01-47-03-12-50)
DIMANCHE
Pour la suite du monde (1963), de Pierre Perrault, 14 h 30 ; Le Règne du jour (1966), de Pierre Perrault, 16 h 30.

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

هكذا من الأصل

SAMEDI 30 NOVEMBRE

TF 1

20.45

POUR UNE VIE OU DEUX
Téléfilm de Marc Angelo, avec Lambert Wilson, Judith Godrèche (105 min). 776092
A la veille de son mariage, un ingénieur renverse une jeune femme. Cet accident sans gravité va l'entraîner dans une folle aventure.

22.30

HOLLYWOOD NIGHT
Téléfilm (○) de Joseph Mehri, avec Jeff Wincott, Jillian McWhirter. Feux croisés (100 min). 7392983
Un policier qui vit paisiblement avec sa femme voit son univers basculer lors de l'assassinat de son coéquipier. Il découvre que son supérieur et des collègues sont mêlés au meurtre...

0.10 Les Sauveteurs de l'impossible. Série.
1.05 et 1.35, 2.15, 3.15, 4.25 TF 1 nuit.

1.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invitée : Anette Roux (rediff.) 1.45 et 2.25, 4.35, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 3.25 Le Vignoble des maudits. Série. [3/3] (rediff.). 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.50

BONNE ANNÉE TOI-MÊME
Pièce de théâtre de Pauline Daumale, mise en scène de Francis Perrin, avec Michèle Bernier, Pauline Daumale. Enregistrée au Théâtre de l'Européen en 1994 (95 min). 758011
Un réveillon particulier.

22.25

BOXE
En direct de Vienne. Championnat d'Europe des poids moyens : Hassine Chérifi (Fr.) - Heath Todd (E.-U.). Championnat d'Europe des poids coq : Johnny Bredhal (Dan.) - Harald Geier (Aut.) (75 min). 9585943

23.30 Journal, Météo.
23.45 La 25e heure. Avant que tu t'en ailles (60 min). 184566

0.40 Bouillon de culture. 1.45 Les Echos de la noce. Documentaire. 2.35 La Compète. 3.10 Urti. Documentaire. Les enfants de la terre qui tremble. 3.30 Aux marches du palais. Documentaire. Marie Besnard. 3.40 Naumachos. Série. 4.30 Taratata (rediff., 85 min).

France 3

20.50

LE REFUGE
Téléfilm d'Alain Schwarzstein, avec Maxime Leroux. La Danse du cobra (95 min). 752837
Un cobra, puis une mygale, sèment la terreur dans un village dont l'atmosphère est par ailleurs empoisonnée par des lettres anonymes.

22.25

▶ LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. Hitler-Staline, liaisons dangereuses, de Jean-François Delassus [1/3] Le brise-glace (55 min). 9223837
Les relations ambiguës entre les deux dictateurs vues sous un angle nouveau.

23.20 Journal, Météo.
23.50 Document musical. Magazine. Sentiers noirs ou l'ombre des dieux (55 min). 178905

0.45 Capitaine Furillo. Série. Chères ordures. 1.35 Musique graffiti. Magazine. Soliste : Agnès Gilleron, piano forte. Sonate en si bémol majeur nº 13, de Wolfgang Amadeus Mozart (25 min).

Arte

20.45

FALLEN ANGELS
Téléfilm d'Agnieszka Holland, d'après Raymond Chandler, avec Danny Glover [1/9] Vent rouge (1995, 60 min). 7884689

21.45 Métropolis. Le théâtre de Manaus a cent ans ; Vera Molnar ; Que lisez-vous en ce moment ? ; Coup de gueule ; la photographe Touhami Ennadre (60 min). 2484301

22.45

MUSIC PLANET : JAZZ COLLECTION
Documentaire de Jean-Noël Cristiani. John Coltrane (1996, 55 min). 1546160
Créateur habité, héritier du style bop de Charlie Parker, engagé dans l'aventure du free jazz, saxophoniste ténor de génie, John Coltrane est devenu la référence du jazz des trente dernières années. Jazz Collection lui consacre un portrait.

23.40 Canicule. Téléfilm d'Idit Shechori, avec Michal Vered, Shifra Milstein (1994, v.o., 85 min). 9800924
Tel Aviv. L'heure des révélations dans une famille dérangée par une grossesse illégitime.
1.05 Miracle en Alabama (The Miracle Worker) ■ ■ ■ Film d'Arthur Penn, avec Anne Bancroft, Patty Duke (1962, N., rediff., 105 min). 3353826

M 6

20.50

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série (155 min). 10628382
Espace. *Une navette spatiale est sabotée. Mulder pense qu'une entité extraterrestre a investi le corps d'un astronaute de retour d'une mission dans l'espace.*
Vengeance d'outre-tombe. *Dans l'infirmerie d'un pénitentier, un médecin est surpris en train de mutiler un patient « décédé », alors que celui-ci cligne encore des yeux.*
Le Message (Δ). *Scully est visitée en rêve par son père. Tirée de son sommeil par le téléphone, sa mère, au bout du fil, lui apprend la mort de son père.*

23.25 Concert privé. Les Rita Mitsouko (85 min). 9154059
M 6 propose le premier d'une série de concerts privés qui permettra de retrouver, dans un lieu choisi par elles, les plus grandes vedettes.
0.50 Journée mondiale contre le sida.
1.50 La Nuit des clips.

Canal +

20.35

LIBRE COMME L'OISEAU
Téléfilm de Lee Grant, avec Ann Margret, George Segal (85 min). 732127

22.00 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Documentaire (50 min). 26856
22.50 Flash d'information.

23.00

▶ THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW ■
Film de Jim Sharman (1975, v.o., 94 min). 5851653

0.35 Meurtre à Alcatraz ■ Film de Marc Rocco (1995, v.o., 120 min). 4183333
2.35 ▶ Lino. Documentaire (55 min). 6574401
3.30 Classe tous risques ■ Film de C. Sautet (1960, N., 105 min). 2256642
5.15 Speed ■ Film de Jan De Bont (1994, 109 min). 9810081

Radio

France-Culture

20.45 A l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida. En direct et en public du studio Charles Trenet.
22.35 Musique : Décibels. Actualité du disque ; Autour du Rap français ; Promenade avec Herman Leonard, photographe de Jazz ; Autoportrait d'un jeune chef d'orchestre, Stéphane Denève.

0.05 Tard dans la nuit. Femme assise, bouquet de roses rouges, de Christophe Ferré. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Un livre des voix : Alberto Moravia (Moi et lui) ; 1.42 Culture française : Cours Emmanuel Mounier. La psychologie du moi et la formation de la pensée ; 2.00 Les Chemins de la connaissance : La diaspora noire ; 2.55 L'Histoire en direct : Berlin, capitale de la guerre froide.

France-Musique

19.30 Opéra. Céphale et Procris, d'André Ernest Modeste Grétry (tragédie lyrique en trois actes poème de Marmontel). Chœur du Conservatoire National de Région, orchestre de Picardie, dir. Stéphane Denève. Avec Marc Barrard : Céphale, Cécile Besnard : Procris.
22.45 Entracte.
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Rencontre avec Betsy Jolas.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Bela Bartok et ses écrits. Chanson de France de Debussy ; Bourgeois Gentilhomme de Strauss, extraits, par l'orchestre symphonique de Chicago, dir. Fritz Reiner ; Images, livre de Debussy ; Suite de danses de Bartok, par le Philharmonia Hungarica ; 2 Danses Roumaines op. 8a de Bartok ; Psalmus hungaricus de Kodaly, par le chœur d'Etat Hongrois et l'orchestre du Fest. de Budapest, dir. Fischer ; Rhapsodie hongroise nº 6 de Liszt ; Faust Symphonie, extrait, de Liszt ; La Walkyrie, extrait de Wagner.

22.45 Da Capo. Œuvres de Schubert, Brahms, Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
20.35 Mon enfant. Téléfilm d'Edward Bennett, avec Julie Walters, Georges Corraface (55 min). 59649108
21.30 Bonjour cinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal. (France 2).
22.35 Faites la fête. La musique du bout du monde.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
20.35 Le cœur a rendu l'âme.
21.30 Super Barrio. Le Zorro de quartier.
21.55 Jospin s'éclaire...
22.50 La Protéine qui tue.
23.45 Montagne sauvage.

Paris Première
20.30 Elf Masters Karting. En direct. Au Palais omnisports de Paris-Bercy (185 min). 86105837
23.35 Nova.
0.30 Vedette en coulisses. Claude François : un été frénétique (80 min).

France Supervision
20.30 Quatuor à cordes si bémol de Mozart. Concert (30 min). 20761769
21.20 Cap'tain café.
22.15 Trait pour trait. Yves Coppens.
22.40 La Légende des sciences.
23.30 Arno and the Subrovnicks. Concert.
1.00 Tennis de table. Internationaux de France (60 min).

Ciné Cinéfil
20.50 Le Club. Invité : Abel Ferrera.
22.05 The Hollywood Chronicles. Scandale - L'écran censuré.
23.00 Born to be Bad ■ ■ Film de Lowell Sherman (1934, N., v.o., 60 min). 4207030

Ciné Cinémas
20.35 La Guerre du silence. Téléfilm de David Greene, avec Kate Nelligan, John Heard (90 min). 3179818
22.05 Wesley Snipes.
22.30 Ciné cinécourts bis.
23.00 L'Imprécateur ■ Film de Jean-Louis Bertucelli (1977, 100 min). 99208585

Série Club
20.45 Colorado.
22.15 Thérèse Humbert. [3/4].
23.05 Code Quantum.
23.50 Le Club.
0.00 Le Prisonnier.

Canal Jimmy
21.00 Earth 2. [2/2].
21.45 Friends.
22.10 *Chronique californienne.*
22.15 Nonante.
23.10 Le Fugitif.

Eurosport
17.55 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Slalom géant messieurs à Breckenridge : 1re manche (65 min). 6611547 à 22.30, 2e manche.
19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France (14e journée) : Evreux - Nancy (95 min). 2818547
21.30 Ski alpin. Coupe du monde. Descente dames à Lake Louise, au Canada (30 min). 509805
22.00 Karting. En direct. Le Masters Elf à Paris-Bercy (60 min). 723517

Les films sur les chaînes européennes

TSR
23.25 Maximum Overdrive. Film de Stephen King (1987, 95 min), avec Emilio Estevez. *Fantastique.*

DIMANCHE 1er DÉCEMBRE

TF 1

12.[illegible] A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.[illegible] Walker Texas Ranger. Série. Le retour de Bonnie et Clyde.
[illegible] Arabesque. Série. La surenchère.
15.30 Un tandem de choc. Série. La belle inconnue.
16.[illegible] Les Dessous de Palm Beach. Série. Faites de beaux cauchemars.
16.50 Disney Parade.
[illegible] Des millions de copains. Magazine.
[illegible] sur 7. Magazine. Invité : Alain Madelin (60 min). 1082
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.50

[illegible]ER
Film de Philip Noyce, avec Sharon Stone, William Baldwin ([illegible] min). 980888
[illegible] en série dans une tour new-yorkaise où le propriétaire a fait installer partout des [illegible] vidéo pour épier la vie [illegible] locataires.
[illegible] né dimanche.

[illegible]

[illegible] AFFREUX [illegible] SABLE
[illegible] Gessner, avec Tony [illegible] Jr (1978, [illegible]). 5774285
[illegible] un Blanc et [illegible] d'armes, [illegible] dans le [illegible] africain [illegible] sont [illegible] mercenaires [illegible] colonel de [illegible].
[illegible] 1.05, 2.[illegible], 3.10, [illegible] 4.50 TF 1 nuit.
[illegible] de divorce. Série. [illegible] contre Leroux.
[illegible] 3.20, 4.25, 5.10 Histoires [illegible] (rediff.). 5.00 Musique [illegible] min).

France 2

12.05 Polémiques. Invitée : Anne-Marie Couderc.
12.50 Rapport du Loto.
12.55 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.25 Le Monde est à vous. Invité : Gilbert Bécaud.
15.05 L'Homme à la Rolls.
15.55 L'Ecole des fans. Invité : Hugues Aufray.
16.50 Cousteau. Australie, les trésors de la mer.
17.45 et 4.35 Stade 2. Magazine.
18.45 Déjà dimanche. Magazine.
19.25 Déjà le retour. Magazine. Invités : [illegible] Desmouy, [illegible].
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

URGENCES
Série (100 min). 528828
Naissances. *Après avoir beaucoup réfléchi, Ross décide de renouer avec son père.*
Tristesse aux urgences. *Shep et Raul sont blessés en sauvant des enfants d'un appartement en feu.*

22.30

EN QUÊTE DE FAMILLE
Documentaire de [illegible] Ligier et Amélie Dechy ([illegible] min). 11081
◆ Voir notre supplément daté 17-18 novembre.
23.30 Journal, Bourse, Météo.
23.40 Musiques au cœur. Les trois sopranos. Avec Kathleen Cassello, Kallen Esperian, Cynthia Lawrence (75 min). 3889842
0.55 Premières pillages. Colombie-Equateur (55 min). 1425024

1.50 Paysans, la vie en jaune. Documentaire. 2.45 Polémiques. Magazine (rediff.). 3.35 La Compète. Mousquetaires. 4.00 Léon G. Court métrage.

France 3

11.45 Le 12-13 de l'information. 11.50 Télévision régionale. 12.35 Journal.
13.00 Keno. Jeu.
13.05 Tennis. En direct de Malmö. Coupe Davis : France-Suède (Finale). [illegible] ou
13.05 Mike Hammer. Série.
14.00 Un cas pour deux.
15.05 Tiercé. A Auteuil.
15.30 Mission suicide. Téléfilm de Jerry Thorpe
16.55 Magnum. Série.
17.45 Strip-tease.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Y'a pire ailleurs.
20.15 Mr. Bean. Série. Bonne nuit M. Bean.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série, avec Horst Tappert, Fritz Wepper. La vérité. Une affaire banale (125 min). 69889449

22.55 Dimanche soir. Invité : Jacques Toubon.
23.45 Journal, Météo.

0.05

SOLITUDE (LONESOME) ■ ■ ■
Film de Paul Fejos (1928, N., muet, 70 min). 7868918
Un ouvrier d'usine et une standardiste se rencontrent par hasard au parc d'attractions de Coney Island. Ils se plaisent, songent à l'amour, puis se perdent de vue dans la foule. La solitude dans les grandes cités américaines. Un film du réalisme quotidien, tourné en trois semaines, mise en scène et montage serrés.

1.35 Musique graffiti. Magazine. Soliste : José Carrera, ténor, avec les Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Vienne. Te Deum d'Hector Berlioz (extraits) (25 min).

La Cinquième

12.00 Les Lumières du music-hall. Albert Préjean. 12.30 Arrêt sur images. 13.30 Les Dernières Frontières de l'Himalaya. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Franz Beckenbauer. 15.00 Teva. Un Tibet éternel.
16.00 Le Tourbillon des jours. Feuilleton [3/6]. *Charlotte est toujours sous la protection de sa marraine Louise de Vallas. M. et Mme de Beaupin, qui avaient soutenu ses fiançailles avec leur fils Antoine aujourd'hui décédé, lui donne poliment son congé.*
17.00 Le Sens de l'Histoire. La reconstruction.
18.30 Va savoir. C'est signé Sévigné.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessin animé. [55/59].
19.30 Maestro. Documentaire de Roger Englander. Leonard Bernstein : concerts pour les jeunes. Fidelio, une célébration de la vie, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. Leonard Bernstein (60 min). 1333
20.30 8 1/2 journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : TARZAN

20.45 Tarzan, l'homme-singe. Film de W. S. Van Dyke, avec Johnny Weissmuller, Maureen O'Sullivan (1932, v.f. colorisée, 100 min). 489913
La première rencontre mythique de Johnny Weissmuller avec le personnage qui devait le marquer à jamais, et avec la douce Maureen O'Sullivan, Jane, sa compagne. On n'en dira pas plus car Arte propose ce film magique en version (française) colorisée. Inacceptable.
22.25 Moi, Tarzan. Documentaire de François Christophe (65 min). 2232642
Trois amoureux de Tarzan, George Mc Whorter, Philip José Farmer et Francis Lacassin, se retrouvent dans un mystérieux château...
23.30 John. Court métrage de Roberto Garzelli (1992, 20 min). 28975
23.50 Sur les traces d'Edgar Rice Burroughs. Documentaire de Michel Carrière (40 min). 1952807
0.30 Tarzan et le lion d'or ■ Film de John P. McGowan, avec James Pierce, Frederic Peters (1927, muet, N., 65 min). 5768519
1.30 L'Amour est à réinventer. Dans la décapotable.
1.35 Métropolis (rediff., 60 min). 3668807

M 6

12.40 3e planète après le Soleil. Série. O solitude.
13.15 *Les Feux de l'été.* Téléfilm [1 et 2/2] de Rita Mae Brown, avec Don Johnson (210 min). 60744130 *Saga dans le Tennessee.*
16.45 Télé séries. Magazine.
17.20 Les Epoux ripoux. Téléfilm de Carol Wiseman, avec Patsy Kensit (95 min). 4273517 *Mariage blanc.*
18.55 Drôle de chance. Série. Elle était...
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine.
20.35 et 0.45 Sport 6.

20.50

LES DOCUMENTS DE ZONE INTERDITE
Présenté par Patrick de Carolis. Les enfants perdus du Rwanda. Sida : le cas numéro 12. La pilule qui fait fondre les gros. Jeux vidéos : la raison du plus fort (120 min). 151772

22.50

CULTURE PUB
Magazine présenté par Christian Blachas et l'équipe de Culture pub. L'alcool et les jeunes (30 min). 6525333

23.20 Liaisons à domicile. Téléfilm (□) de Raoul Chenille (85 min). 7778130
Pour améliorer les fins de mois, un couple accueille des locataires.
1.00 Best of 100 % nouveautés.

2.00 Culture rock. Magazine. 2.55 Turbo. Magazine (rediff.). 3.20 L'Ile aux plongeuses. Documentaire. 3.45 Prenez-les vivants. Documentaire. 4.10 Jazz. Magazine (rediff.). 5.10 Hot forme. Magazine (rediff., 35 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 14.05
12.45 Le Vrai Journal.
13.35 La Semaine des *Guignols*.
14.05 et 15.50, 16.45, 17.50, 20.20 Dimanche en famille.
14.20 Petit. Téléfilm de Patrick Volson (90 min). 6891248
16.00 Babylon 5. Série.
▶ En clair jusqu'à 18.00
17.00 Dans la nature avec Stéphane Peyron.
18.00 Les Petits Géants ■ Film de D. Dunham et Brian Levant (1994, 100 min). 543994
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.40 Flash d'information.
19.50 Ça cartoon.
20.30 L'Amour est à réinventer.

20.35

▶ LAND AND FREEDOM ■ ■
Film de Ken Loach, avec Ian Hart, Rosana Pastor (1994, 105 min). 754333
A la mort de son grand-père, une jeune Anglaise découvre son passé de révolutionnaire engagé dans la guerre civile espagnole.

22.20 Flash d'information.

22.25

L'EQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (149 min). 3144081

0.55 L'Amour est à réinventer. Dans la décapotable. Court métrage de Merzak Allouache avec Guillaume Depardieu (5 min). 71985227
1.00 Ne nous fâchons pas ■ Film de Georges Lautner, avec Lino Ventura (1965, 100 min). 4281444
2.40 L'Amour est à réinventer. (20 min).

Radio

France-Culture

20.35 Le Temps de la danse. Les droits d'auteurs chorégraphiques.
21.00 Atelier de création radiophonique. Tissée, tendue, au fil des jours la toile de Louise Bourgeois.
22.25 Poésie sur parole. Max Jacob.
22.35 Musique : Le concert. L'Impressionisme et la musique. Concert enregistré au théâtre Grévin, le 18 juin 1996, avec, au piano, Marie-Catherine Girod, Denis Pascal, Noël Le, Piers Lane. Œuvres de Debussy, Bax, Bridge, Albeniz, Malipiero.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Tziganes au pluriel. Rub a dub dub : Rémanences : Des mots dans le vent (poème radiophonique) : La durée du oui. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Un livre, des voix : Alberto Moravia (L'amour conjugal) ; 1.45 Culture française : cours Emmanuel Mounier. La psychologie du moi et la formation de la pensée ; 2.00 Les Chemins de la connaissance : la diaspora noire (rediff.) ; 2.55 Les Nuits magnétiques : l'art brut ; 5.26 Une vie, une œuvre : Oscar Wilde, douleur de la beauté.

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Michel Dens, baryton, par l'Orchestre Radio-Lyrique. Œuvres de Donizetti. La Favorite : Jardins de l'Alcazar (Alphonse, acte 2) ; Massenet. Hérodiade : Vision fugitive (Hérode, acte 2), dir. Gustave Cloez (26 novembre 1958). Verdi. La Trouvère : Tout est désert (comte de Luna, acte 2) (20 juin 1956) ; Othello : Le Credo de Lago (acte 2) (26 novembre 1958), dir. Gustave Cloez ; Un bal masqué : Lève-toi (Renato, acte 2), dir. Robert Benedetti (18 mai 1961). Borodine. Le Prince Igor : Hélas, mon âme est triste (acte 2), dir. Gustave Cloez (20 juin 1956). Planquette. *Les Cloches de Corneville : J'ai fait trois fois le tour du monde* (acte 1). Lecocq. La Fille de Madame Angot : Certainement j'aimais Clairette (Ange Pitou, acte 1), dir. Marcel Cariven (1 décembre 1958).
21.00 *Table d'écoute.*
22.30 Transversales. 1 Les Magiciens de la Terre : Andalousie. Cuba. 2 Déclic : John Adams ; 3 Chansons : Léo Ferré, Arthur H. 4. Le Jazz, probablement : Glenn Ferris, trombone.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Wozzek, de Berg. Franz Grundheber (Wozzeck), *Waltraud Meier* (Marie), Mark baker (Tambour major). Avec les Chœurs du Deutsche Staatsoper et l'Orchestre Staatskapelle de Berlin, dir. Daniel Barenboïm.

22.15 Portrait de Waltraud Meier. Œuvres de Mozart, Mahler, Wolf, Wagner et Chausson. *0.00 Les Nuits* de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

[illegible] sept. [illegible] présent. [illegible] continents. [illegible] (France 2). [illegible] ■ ■ [illegible] Reusser (1985, [illegible]). 52283420 [illegible] Anderson. [illegible] éponges. [illegible] programmée. [illegible] orphoses [illegible] de la nuit

Paris Première
20.00 Aux arts et caetera. Dix bougies pour Orsay (30 min). 9574979
20.30 Top Flop.
21.00 *84 Charing Cross Road* ■ Film de David Jones (1987, v.o., 100 min). 37481130

France Supervision
20.30 L'Homme fragile ■ ■ Film de Claire Clouzot (1980, 80 min). 44089888
21.50 Liz McComb.
22.50 Didier Levallet Tentet. Concert (60 min). 44152642

Ciné Cinéfil
20.30 Hallelujah ■ ■ ■ Film de King Vidor (1929, N., v.o., 100 min). 3697739
22.10 Dangerously Yours ■ Film de Malcolm St Clair (1937, N., v.o., 60 min). 1000361
23.10 Le Silence de la mer ■ ■ ■ Film de Jean-Pierre Melville (1947, N., 90 min). 7994807

Ciné Cinémas
20.30 Un amour de Swann ■ ■ Film de Volker Schlöndorff (1984, 110 min). 3428913
22.20 Warlock 2 ■ Film d'Anthony Hickox (1993, v.o., 95 min). 57190401
23.55 Sailor et Lula ■ ■ Film de David Lynch (1990, v.o., 120 min). 32261468

Série Club
20.45 La Famille Addams.
21.15 Colonel March.
21.40 Histoires vraies.
22.05 *Le Choix de...* Andrew L. Stone.
22.30 Le Prisonnier.

Canal Jimmy
21.00 Le Meilleur du pire.
21.35 Fawlty Towers.
22.05 La Semaine sur Jimmy.
22.15 New York Police Blues. La licorne bleue.
23.00 Destination séries.

Eurosport
17.55 et 19.55, 20.55 Ski alpin. En direct. Coupe du monde 96/97. Slalom messieurs à Breckenridge (Etats-Unis) : 1re manche (65 min). 4780371 2e manche (35 min). 3081538 Super G dames à Lake Louise, au Canada (60 min). 7873248

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 Géant. Film de George Stevens (1956, 200 min), avec Elizabeth Taylor. *Drame.*
23.50 Parfum de femme. Film de Dino Risi (1974, 105 min), avec Vittorio Gassman. *Comédie dramatique.*
1.50 Les Mauvaises Rencontres. Film d'Alexandre Astruc (1955, 80 min), avec Jean-Claude Pascal. *Drame psychologique.*

TMC
20.35 High Spirits. Film de Neil Jordan (1988, 100 min), avec Peter O'Toole. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
DIMANCHE 1er-LUNDI 2 DÉCEMBRE 1996

La SNCF lance le train moins cher pour tous et le TGV sans réservation aux heures creuses

A partir du 1er décembre, 200 « trains verts » circuleront sur les grandes lignes

A PARTIR du 1er décembre, 200 « trains verts » TGV et grandes lignes, soit environ un train sur cinq, sont accessibles, chaque jour, principalement aux heures creuses, sans réservation et avec une réduction de 15 % pour tous sur le prix de base, en seconde et en première classe. Si le client souhaite réserver sa place sur un « train vert », il lui en coûtera forfaitairement 20 francs pour les trains grandes lignes (mais rien pour les TGV). Ce système, destiné à séduire de nouveaux clients, devrait favoriser une meilleure gestion des flux de voyageurs : la réduction de prix incitera les passagers à emprunter des trains aux heures creuses.

La possibilité de monter dans le train sans avoir réservé avait été réclamée par la clientèle de la SNCF lors de la consultation nationale réalisée au printemps. Elle constituait le dernier des six engagements (amélioration des dessertes ferroviaires et des gares, billets livrés à domicile, horaires garantis avec indemnisation en cas de retard, annonce dans les trains en cas d'incident, train sans réservation) pris par Loïk Le Floch-Prigent, le précédent président de la SNCF, placé en détention provisoire depuis le 5 juillet.

Le nouveau président de la SNCF, Louis Gallois, a repris à son compte cette mesure, dans le cadre de la simplification des tarifs de la SNCF qu'il a engagée. Il n'y aura pas de bouleversement brutal : la nouvelle politique commerciale sera mise en place par touches successives, sur deux ou trois années, afin de ne pas désorienter les clients du chemin de fer. Mi-janvier, M. Gallois prendra une nouvelle série d'*« engagements »* qui seront l'aboutissement des réflexions en cours.

Le projet industriel (*Le Monde* du 1er novembre), actuellement discuté en interne avec les représentants du personnel, a ouvert plusieurs chantiers. Le premier objectif est de *« casser l'image du train cher »*. La mise en place des « trains verts » y participe, tout comme la baisse des prix de 10 % à 18 % décidée en septembre sur le réseau Nord-Europe (vers Lille et Valenciennes). La direction de la SNCF envisage d'autres baisses des prix *« partout où cela est nécessaire pour faire face à la concurrence routière ou aérienne »*, avait indiqué M. Gallois, dans un entretien au *Monde*, le 11 octobre. Dans son entourage, on précise qu'une politique promotionnelle *« très active »* sera mise en place avec des baisses de prix significatives en période creuse ou pour des événements particuliers.

SIMPLIFICATION DES TARIFS

Le deuxième objectif, la simplification des tarifs, constitue l'exercice le plus difficile. La SNCF veut parvenir à un prix unique pour chaque classe, en supprimant progressivement les niveaux de réservation de N 1 à N 4 sur les TGV. Une nouvelle gamme de réductions tarifaires s'appliquerait sur ce prix unique.

Le principe des cartes (Carrissimo, Vermeil, Kiwi) sera progressivement remanié et certains tarifs abandonnés (Joker) au profit de réductions permanentes pour certaines catégories (jeunes, troisième âge, familles nombreuses) ou dans certaines conditions de voyage (tarif week-end pour tous, aller-retour le samedi, etc.). Ce système est déjà utilisé sur l'Eurostar ou sur le Thalys, qui relie Paris à Bruxelles. Comme les compagnies aériennes, la SNCF est en mesure de moduler le pourcentage des sièges vendus à tarif réduit en fonction de la demande exprimée pour chaque train.

La SNCF prendra de nouveaux engagements pour faciliter l'achat des billets et pour garantir la ponctualité des trains. Les 140 trains (sur les 7 000 en circulation) qui enregistrent chaque semaine un retard de plus de 30 minutes lui coûtent 60 millions de francs en rythme annuel (15 000 dossiers par semaine, avec 100 francs de remboursement en moyenne), depuis qu'elle s'est engagée, le 1er septembre, à indemniser les voyageurs.

Christophe Jakubyszyn

Secrets de table

par Alain Rollat

LE NOMBRIL de l'Union européenne se transporte ce week-end à Périgueux, où Jacques Chirac a donné rendez-vous à Helmut Kohl. Selon l'Elysée, le président de la République et le chancelier allemand doivent s'entretenir des affaires monétaires. Mais comment avaler cette version officielle quand on sait que les deux hommes ont choisi de se rencontrer au Salon du livre gourmand, qui est à la gastronomie du Périgord ce qu'est la Foire de Francfort à la saucisse d'outre-Rhin ? Il existe, bien sûr, une autre explication. Et Bernard Pivot, qui présentait vendredi soir son « Bouillon de culture » en direct de Périgueux, ne s'y est pas trompé. Il a servi aux gourmets de France 2 un menu de roi, qui lui vaudra un jour, s'il y a une justice, de siéger au Panthéon, à égale distance d'André Malraux, pour services rendus à l'art (culinaire), et de Jean Monnet, pour services rendus à l'Europe.

Les téléspectateurs ont d'abord eu le privilège d'un scoop. Ce cher Bernard, lui, avait pu mettre la main sur l'ouvrage qui fait saliver depuis quelques jours les plus fins palais de France et de Navarre, mais qui, malheureusement, n'est toujours pas parvenu jusqu'aux cuisines du *Monde*, comme le déplorait en ces colonnes notre meilleure fourchette, l'ami Pierre Georges. Nous voulons parler du livre mijoté aux éditions Michel Lafon sous ce titre alléchant : *A table avec Chirac. Anecdotes croustillantes et recettes préférées.*

A défaut d'obtenir la recette de la flognarde, cette variante corrézienne du clafoutis aux pommes dont Jacques Chirac se délecte au dessert, les Français ont ainsi eu la primeur de trois révélations. Ils savent désormais qu'en matière de tête de veau la préférence du chef de l'Etat va à la sauce ravigote. Ils sont maintenant rassurés : si Jacques Chirac boit de la bière, ce n'est pas parce qu'il n'aime pas le vin, mais, au contraire, parce qu'il l'aime trop pour n'en boire qu'à moitié, ce qui l'oblige à une certaine sobriété. Ils partagent aussi un secret d'Etat : Jacques Chirac est tellement boulimique qu'il emporte souvent des tranches de saucisson dans ses poches *« pour l'aider à tenir le coup »* au cas où...

Cela dit, s'il convient d'honorer ce succulent « Bouillon de culture », c'est surtout parce que, l'un des deux auteurs du livre en question, Frédéric Lepage, ayant poussé l'outrecuidance jusqu'à juger *« névrotique »* le comportement alimentaire du président de la République, Bernard Pivot a eu le réflexe de solliciter, au nom de la solidarité européenne, l'avis du chancelier allemand. Helmut Kohl, dont la femme, Hannelore, vient de publier ses propres recettes de cuisine, ne s'est pas fait prier. Il a admis que tout chef d'Etat soucieux du bien-être de son pays se doit de *« bien manger et bien boire »* pour *« respirer la joie de vivre »* et la communiquer à ses concitoyens. Tout le monde a compris ce message fraternel : Jacques Chirac, qui fait ces jours-ci grise mine, serait bien inspiré de changer de régime ou de cuisinier...

Accord de principe pour une nouvelle mosquée à Paris

LA PRÉFECTURE DE POLICE de Paris a donné un accord de principe à la construction d'une mosquée, rue de Tanger, dans le 19e arrondissement. Après avoir imposé plusieurs modifications concernant les questions de sécurité, de stationnement et d'accès, les services techniques ne soumettent plus la construction de cette seconde mosquée parisienne qu'à un élargissement de la rampe d'accès au parking. Soutenu par le maire (PS), Roger Madec, comme par son prédécesseur, le RPR Michel Bulté, le projet attend désormais le feu vert du maire de Paris. Le Front national devait manifester samedi 30 novembre pour dire *« non à la mosquée Tiberi »*. Une autre manifestation, à l'appel de dix organisations de gauche et antiracistes, devait dénoncer *« les discours de haine et d'exclusion »*.

Le directeur de la rédaction du « Figaro-Magazine » est remercié

LE DIRECTEUR de la rédaction du *Figaro Magazine*, Patrice de Plunkett, a été remercié, jeudi 28 novembre. Selon des journalistes du magazine, qui subit une baisse de sa diffusion et de ses recettes publicitaires, Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, *« avait indiqué à Patrice de Plunkett qu'il n'appréciait pas sa ligne éditoriale »*. Patrice de Plunkett a été militant monarchiste et fut proche, dans les années 70, des analyses du Grece (Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne), un courant de la « nouvelle droite » prônant l'élitisme. Il a été nommé directeur de la rédaction de l'hebdomadaire en 1990. Il est par ailleurs membre de l'Association des écrivains catholiques.

■ **GÉNÉTIQUE : un lien entre un gène et l'anxiété a été mis en évidence** par plusieurs chercheurs, qui présentent le résultat de leurs expériences dans la revue *Science* du 29 novembre. Ce gène, qui code la protéine nécessaire à la sécrétion, au transport et à l'utilisation par le système nerveux du médiateur chimique sérotonine, serait responsable d'environ 4 % des cas de névrose. Les personnes dépressives sous-utilisent ce médiateur, d'où le recours aux molécules composant les antidépresseurs, qui permettent de recapter la sérotonine.

■ **GRAND-PALAIS : en raison d'un préavis de grève**, la direction des musées de France annonce que les Galeries nationales du Grand-Palais à Paris, où se tiennent les expositions « Nara » et « Picasso », *« risquent d'être fermées le lundi 2 décembre »*.

■ **ONU : Le Conseil de Sécurité a demandé à l'OUA**, vendredi 30 novembre, de préciser sa position sur la succession au poste de secrétaire général après le veto opposé par les Etats-Unis à un second mandat de M. Boutros-Ghali. La question de la désignation d'un autre candidat africain devrait être abordée au sommet franco-africain de Ouagadougou, jeudi et vendredi prochains. – (*AFP.*)

L'Etat contre la croissance ?

A FORCE DE CHERCHER à amortir les effets de la crise à coups de dépenses (donc de déficits et de dette accumulée), l'Etat a fini par accaparer une grande part des ressources qui auraient été nécessaires au redémarrage de la croissance, sans pour autant bien remplir ses missions traditionnelles. Un dossier à lire dans *Le Monde Economie* du lundi 2 décembre (daté 3 décembre).

Tirage du *Monde* daté samedi 30 novembre 1996 : 485 867 exemplaires

